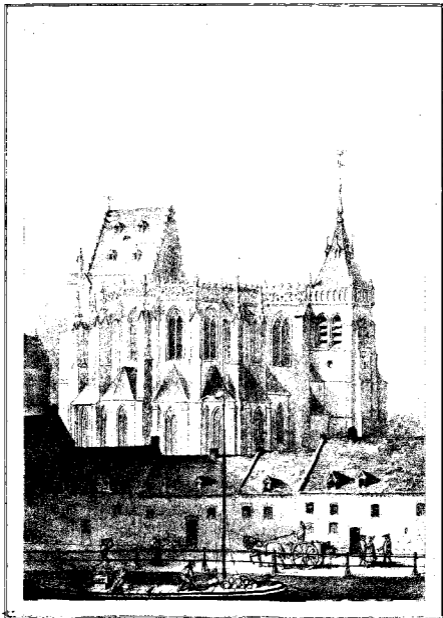


ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE



ANCIENNE COLLÉCIALE DE ST PIERRE DE LILLE.

ESSAI HISTORIQUE

sur la

COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE

A LILLE.



LILLE

L. LEFORT, LIBRAIRE,

IMPRIMEUR DE SON EM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

1850

*A. S. E. le Cardinal Pierre Guisard,
Archevêque de Cambrai.*

LES dernières pages du livre que je viens déposer aujourd'hui aux pieds de Votre Eminence, furent écrites au moment où, revenant de la cité de l'exil, de cette ville de Gaëte, désormais célèbre, vous rapportiez à votre Flandre fidèle le parfum des évangéliques vertus de Pie IX. Je me demandais sous quel nom protecteur s'abriterait ce livre, imparfait tableau du passé, humble épitaphe inscrite sur un tombeau glorieux, et alors le nom de Votre Eminence m'est apparu. Ce nom, plein de souvenirs apos-

toliques, ce nom si cher de Pierre, qui nous retrace en la personne de notre premier Pasteur, d'un des Princes de l'Église, toute une vie de fidélité au Saint-Siège et de dévouement à notre auguste Religion, ce nom vénéré, inscrit au frontispice de ce petit livre, pourrait seul lui donner quelque valeur aux yeux du lecteur catholique et couvrir, par son éclat, les fautes, l'imperfection de cet écrit.

Daigne Votre Eminence ne pas rejeter cet hommage ; Elle qui est accoutumée à protéger ce qui est faible, et à accorder sa bienveillance à la *bonne volonté* !

19 mai 1843.

LORSQUE le voyageur qui traverse la Flandre française cherche au loin la souveraine de ces champs féconds , Lille , la clef de la France , Lille , l'objet de la convoitise de tant de princes , Lille , qui vit se briser au pied de ses remparts tant d'armées menaçantes , Lille , sur qui la patrie se repose comme sur une sentinelle aux yeux vigilants , à la forte armure , il s'attend à voir jaillir de l'horizon une de ces villes flamandes , aux clochers dentelés , au beffroi hardi et sombre , et il s'étonne en ne découvrant au-dessus de ces bastions qu'une main savante a dessinés , que quelques tronçons de tours , dominant à

peine les hautes cheminées, d'où s'élançait chaque jour une laborieuse vapeur.

Est-ce bien là la ville célèbre, la forte *commune* du moyen-âge, peuplée de ces bourgeois, de ces artisans, si jaloux de leurs privilèges? Mais où est le symbole de la liberté, la tour communale, dépositaire de la cloche d'alarme, signal de trouble et de guerre, et des précieuses archives, où la signature du prince liait sa foi à des sujets ombrageux?

Est-ce bien là la ville catholique, pure de toute hérésie, toujours attachée au rocher de Pierre, alors que les flots en furie s'élevaient contre lui? Mais où est donc le clocher de la noble collégiale, où sont les flèches de ses nombreuses églises, qui toutes portaient jusque dans les nues la croix du Sauveur?

Tout a disparu.

Lille, cité guerrière, porte au front la cicatrice de ses combats : les boulets espagnols, hollandais, autrichiens, ont gravé leurs profondes empreintes sur ces monuments que les âges avaient respectés; elle a fait, joyeuse, le

sacrifice de sa beauté à la patrie, elle lui a immolé sans regret ces marbres, ces bronzes, que le souvenir du passé rendait si précieux ; mais elle ne peut songer sans amertume que la main de ses enfants contribua, en des jours d'erreur, à la dépouiller de ses plus saints ornements. Elle ne regrette pas ces reliques du passé, écrasées sous les bombes, incendiées par les obus, saccagées par les ennemis de la France ; mais elle pleure ces murs sacrés, six fois séculaires, qu'un marteau lillois a renversés dans la poussière ; et déjà dépouillée de ses splendeurs antiques, elle pouvait dire à celui qui, le premier, leva le marteau sur les marbres vénérés de Saint-Pierre :

« Et toi aussi, mon fils ! toi aussi, tu veux compléter l'œuvre de destruction que les ennemis de la patrie n'ont pu accomplir ! »

Elle se pare avec orgueil de ses cicatrices guerrières, mais elle cache les tristes blessures reçues dans nos luttes civiles.

Nous voudrions, dans ce petit livre, évoquer un monument qui n'est plus, le faire revivre avec son histoire

et son caractère, rappeler les titres qui le recommandent aux regrets pieux du chrétien, aux savantes recherches de l'antiquaire, faire régner de plus en plus l'amour et le respect de ces *maisons de prières*, bâties pour favoriser les relations de la terre et du ciel, et qui, si elles n'étaient d'inspiration divine, seraient à coup sûr étonnantes parmi les créations humaines. Nous désirerions que cet écrit imparfait pût au moins rémémorer à la simplicité de l'histoire le parfum de la piété.... Puisse le Seigneur lui imprimer ces deux caractères, qui sont aussi les siens : — la vérité et l'amour !





ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER

Fondation.

LILLE sortait à peine des marais et des roseaux qui lui ont donné leur nom¹; se dégageant des fables poétiques qui ont environné son berceau, elle commençait à peine à marquer sa place dans l'histoire et à occuper un rang parmi les cités des hommes, que déjà la religion avait pris possession de ce sol nouvellement conquis sur les tourbières et les forêts, que déjà la croix s'élevait, étendard de civilisation, au-dessus des humbles demeures de la ville naissante.

Bauduin de Lille, comte de Flandre, cinquième du

¹ Le nom flamand de Lille (*Rissei*) veut dire roseaux.

nom, avait entouré de murailles l'étroite enceinte de cette ville, sa création chérie; il y avait élevé un château lieu habituel de sa résidence, lorsqu'il se résolut à fonder, non loin de sa propre demeure, une église en l'honneur du prince des Apôtres et un collège de quarante chanoines, destinés à chanter les louanges du Seigneur. Il fut soutenu dans cette pieuse pensée par les conseils de sa femme, Alize ou Adèle, fille de ce Robert-le-fort, à qui la France a dû tant de saintes fondations, de nobles cathédrales, tant de studieuses retraites, asiles sacrés de la piété et des lettres pendant les guerres du moyen-âge.

L'édifice s'éleva, au cœur de la ville, dans l'enceinte du *Castrum*, que le comte venait d'enclorre de murailles et de fortifier par des tours; il était borné au nord par la Deûle; il regardait au sud-est la petite éminence sur laquelle, d'après une antique tradition, était bâti le château du Buc, fondé par César et habité par les forestiers de Flandre; il avait à l'est le palais de la Salle, manoir et forteresse de Bauduin, et à l'ouest les remparts et la porte qui depuis ont pris le nom de Saint-Pierre, et qui s'appelait alors la porte des *Rues*. Le sol, sur lequel grandissait la nouvelle église, avait porté autrefois un temple consacré aux idoles, et la Victime sans tache allait bientôt s'immoler aux lieux où les barbares déités des Gaules, où les divinités impures de Rome et de la Grèce avaient tour-à-tour reçu de sanglantes oblations¹.

¹ Le palais de la Salle, bâti par Bauduin, s'étendait sur le terrain compris de nos jours entre l'hôpital Comtesse et la rue du Palais de Justice. En creusant en 1833 les fondations de ce dernier édifice, on fit jaillir des sources comblées au XI.^e siècle et près desquelles les Romains avaient construit des thermes. (*V.^o Derode*, p. 189).

² Voir, pour les fouilles pratiquées sur l'ancien terrain de St.-Pierre, la *Revue du Nord*, 3.^e année, N.^{os} 14 et 5.

La collégiale, commencée l'an 1047, fut inaugurée au mois d'août 1066, au milieu de toutes les pompes de la religion, de tout l'éclat d'une cour féodale et guerrière. Le jeune roi de France, Philippe I.^{er}, pupille de Bauduin V, assistait à cette cérémonie. Les évêques d'Amiens, de Noyon et de Têrouane consacèrent le nouveau temple; ils étaient entourés de chevaliers célèbres, de prêtres élevés en dignité; tous s'associèrent à la bénédiction de cet édifice qui devait voir à genoux sous ses voûtes tant de puissants princes, tant d'illustres guerriers, tant de sages et saints prélats, qui abriterait la prière de saint Louis, servirait d'asile à Thomas de Cantorbéry, entendrait les vœux du *grand duc d'Occident*, et recevrait les serments solennels de Louis XIV, superbe et triomphant.

Pour associer l'église du ciel à celle de la terre, et les saints aux fidèles, les monastères des environs envoyèrent à la Collégiale leurs plus précieuses reliques, et cette fête splendide attira à Lille une foule si nombreuse, qu'on fut obligé de dresser des tentes, afin de loger les hôtes qu'une pieuse curiosité avait amenés. (NOTE A).

Nous donnons la traduction⁷ française de l'acte d'inauguration; l'original repose aux archives du département, et Roisin nous offre la traduction contemporaine, en langue romane, de ce précieux document.

COPIE DE LA CHARTE DE FONDATION

DU CHAPITRE DE SAINT-PIERRE, A LILLE.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, d'un seul et
 » vrai Dieu. Puisque moi, Bauduin, comte de Flandre, marquis,
 » procureur et bailli de Philippe, roi des-Français et de son

» royaume, je savois, d'après le témoignage des livres divins,
 » que le véritable héritage est dans le ciel, destiné à ceux qui
 » se portent de bonne volonté aux œuvres de piété, je me suis
 » appliqué à considérer en moi-même qu'avec la pratique des
 » préceptes divins, rien n'étoit plus profitable à un serviteur
 » de Dieu, tant pour le salut de son âme, que pour la santé
 » de son corps, que d'ériger des églises en l'honneur de Dieu
 » et de ses saints là où on peut le faire, conformément à la
 » raison et aux lois; c'est pourquoi considérant souvent, avec
 » les yeux du cœur, ces paroles de l'Écriture, qui annoncent
 » que *l'on exigera beaucoup de celui à qui l'on aura donné*
 » *beaucoup*; et celles-ci : *que celui qui bâtit la maison de Dieu*
 » *sur la terre, prépare sa propre demeure dans le ciel*; et de
 » plus, acquiesçant aux sages et salutaires avis de mon épouse
 » Adèle et de mon fils Bauduin, et faisant construire dès ses
 » fondements un temple en l'honneur de saint Pierre, prince
 » des Apôtres, j'ai établi un collège de chanoines chargés d'y
 » prier instamment, pendant le jour et la nuit, la divine clé-
 » mence pour le salut de mon âme, de celles de mes prédé-
 » cesseurs, de mon épouse, de mes enfants et de tous les fidèles
 » chrétiens, et je leur ai donné, pour leurs usages nécessaires,
 » une portion de mes domaines détaillée ci-après, laquelle sera
 » libre entièrement, et exempte de toute domination et de toute
 » puissance quelconque, excepté seulement de celui que le pré-
 » vôt et les chanoines de cette dite église, fondée dans le lieu
 » nommé par mes ancêtres *Illa*, auront choisi d'un commun
 » accord, lequel, lui-même, ne gouvernera leurs biens et leurs
 » affaires temporelles qu'autant qu'il leur sera agréable, et non
 » au-delà.

» Sur le territoire de Lille, au village nommé Lomme, je
 » leur donne huit manses de terre; au village de Frelinghien,
 » trois manses et six bonniers; à Vaschemi, trois manses et quatre
 » bonniers; à Lesquin, trois manses et quatre bonniers; à Es-
 » quermes, deux manses et sept bonniers; à Ennetières, proche
 » Piètre, une manse; à Marcq, seize bonniers et trois quar-
 » tiers; proche la rivière de Marcq, sept manses, huit bonniers

» et trois quartiers; à Fourmestraux, quatorze bonniers; à Deu-
 » lemont, quinze manses; au lieu nommé Fins, deux manses
 » et dix bonniers; à Marlère, une manse; à Halluin, quatre
 » manses et six bonniers; à Flers, une manse; à Fins, le patro-
 » nage et les droits de l'autel dédié en l'honneur de saint Mau-
 » rice, accordés par Bauduin, évêque de Tournai et de Noyon,
 » à cette condition cependant que lorsque la seconde des deux
 » personnes qui y seront placées par le choix des chanoines
 » viendra à décéder, et non avant, il sera payé à cet évêque,
 » ou à ses successeurs, pour pareil remplacement de deux per-
 » sonnes, la somme de dix sols; ce qui aura toujours lieu par
 » la suite. A Wazemmes, tous les droits de l'église dudit lieu;
 » item à Annappes, les droits de l'église; à Bacede, une dime;
 » dans le faubourg de Lille, un courtil (jardin) à chaque cha-
 » noine; dans Lille, tout le terrain nécessaire proche des sacris-
 » ties de l'église et des maisons de clercs, commençant à la rue
 » venant de la porte du Nord jusqu'au bout du cimetière du
 » côté du midi, et du côté d'Orient au mur, le long de l'eau,
 » s'étendant par un circuit jusqu'à la susdite porte. Sur le ter-
 » ritoire de Courtrai, à Mouscron, cinq manses; à Godelinge-
 » hem, les droits de l'église et une manse de terre; à Isenghem, six
 » manses et six bonniers; sur le territoire de Saint-Omer, à
 » Fleuce, une dime; sur le territoire de Furnes, au lieu nommé
 » Eluerzenges, une dime; à Flambertengues, pareillement une
 » dime; sur le territoire d'Ypres, au village de Kembles, cinq
 » manses de terre; au village de Marra, cinq manses et trois
 » quartiers d'un bonnier; sur le territoire de Bruges, au village
 » de Rosleirs¹, la moitié des droits de l'église et deux parties
 » des dîmes de mes cultures; en la paroisse du village nommé
 » Esues, au canton des troupeaux nommé Bircla, trois berge-
 » ries et le tiers d'une quatrième, et en outre, vingt brebis
 » avec les pâturages compétents; sur la monnaie de Lille, aux
 » semainiers qui célèbrent chaque jour la messe pour les morts,
 » quatorze deniers, savoir huit au prêtre, quatre au diacre et
 » deux au sous-diacre; et au chantre vingt sols de la mèn:

¹ Probablement *Roulers* ou en flamand *Rousselaere*.

» monnaie, dont moitié à la dédicace de cette église, et l'autre
 » à la Purification de la vierge Marie. Dans le lieu susnommé,
 » savoir : à Bircla, deux parts d'une bergerie; item les droits
 » de l'église de Verlinghem, après le décès de Rainier.

» De plus, je dispose en faveur du prévôt dudit lieu, de tout
 » ce qui suit; savoir : à Huvese, quatre manses; à Incesbèke,
 » deux manses; à Baserol, Sars et Croix, trois manses; sur le
 » territoire d'Ypres, à Widegas, cinq manses; dans le royaume
 » de Lothaire, proche Aix-la-Chapelle, dans un lieu nommé Vols,
 » sept manses; dans un village déjà nommé, savoir : Mouseron,
 » deux manses pour la dot de l'église; en la paroisse d'Al-
 » treachehem, une bergerie; sur le marché de Lille, le patro-
 » nage et les droits de l'autel de Saint-Etienne; dans le faubourg,
 » un courtil et un moulin avec son courtil. De plus, mon épouse
 » désirant participer avec moi à ces dons, ainsi qu'aux récom-
 » penses du Seigneur, et se représentant ces paroles divines :
 » *J'ai été étranger, et vous m'avez reçu; j'ai eu faim, et vous*
 » *m'avez donné à manger*, a fait don à cette église, pour le gîte
 » et la nourriture des pauvres, d'un village dans le pays d'Artois
 » nommé Eslues (Arleux); à la charge cependant qu'à la dédi-
 » cace de cette église, les chanoines en retireront, pour eux,
 » quarante sols par chaque année; elle a donné aussi au trésor-
 » rier tous les droits de l'autel de Deûlemont, à la charge d'en
 » rendre aux chanoines, au jour solennel des apôtres saint
 » Pierre et saint Paul, douze sols chaque année, parce que ce
 » même jour ils célébreront l'anniversaire de son père, Robert,
 » roi des Français, et de distribuer aux pauvres un muid de
 » bled méteil en pains et deux pesées de fromage; et que de là,
 » à toujours, l'autel de Saint-Pierre, au chevet de l'église, ait
 » sans cesse une lumière ardente pendant la nuit.

» Or, si quelqu'un vouloit agir ou parler au contraire de tout
 » ce que dessus, qu'il paie cent livres d'or, qu'il encoure le
 » ban du roi, et que tout ce qu'il aura tenté de faire soit annulé
 » de plein droit.

» Fait à Lille, en la Basilique de Saint-Pierre, en présence

» de Philippe, roi des Français, la septième année de son règne,
 » l'an de l'Incarnation du Seigneur mil soixante-six, indiction
 » quatre, présents un grand nombre de témoins nobles et idoines,
 » tant cleres que laïques; et afin que cette fondation demeure
 » ferme et indissoluble à toujours, ce même roi, à ma demande,
 » l'a signée de sa main et l'a confirmée par l'apposition de son
 » scel. Seing du jeune comte Bauduin; S. d'Isaac de Valen-
 » ciennes; S. de Bauduin, évêque de Noyon; S. de Cui, évêque
 » d'Amiens; S. de Bruou, évêque de Térouane; S. de Foucard,
 » archidiaque de Noyon; S. de Warnere, archidiaque de Té-
 » rouane; S. de Warmunde, archidiaque de Cambrai; S. de
 » Clarborde, échanson; S. de Thiery, maître-d'hôtel; S. de
 » Bengot de Gaud; S. d'Auseine le Chauve; S. de Robert,
 » avoué; S. de Jean, avoué; S. de Gautier de Douai; S. de Hugues
 » son frère; S. de Raoul de Tournai; S. de Wideric de Tournai.
 » Soussigné par moi Bauduin, chancelier. * »

Nous avons donné en entier cet acte qui respire la vive
 piété, la généreuse magnificence des anciens jours; nous
 espérons que nos lecteurs n'auront pas lu sans plaisir ce
 beau monument d'un siècle réputé barbare.

La fondation de Bauduin se composait de quarante cha-
 noines, parmi lesquels dix prêtres, dix diacres, dix sous-
 diacres, dix acolytes, ayant pour chef un prévôt qui
 nommait aux canonicats pendant quatre mois de l'année,
 mars, juin, septembre et décembre; les prébendes en
 vacations, pendant le reste de l'année, étaient à la nomi-
 nation du souverain pontife. La Collégiale de Saint-Pierre,
 comme paroisse, était gouvernée par un curé-doyen, qui
 occupait également sa place au chapitre. Une bulle d'A-
 lexandre II approuva cette fondation, et le souverain pon-
 tife, Grégoire VII, la ratifia de nouveau en l'an 1074. (s.)

On le comprend : dès ce moment la destinée de la
 ville était assurée, tout son avenir était en germe dans

cette fondation à la fois pieuse et civilisatrice. L'église, par un aimant mystérieux, allait réunir autour d'elle les habitants disséminés de ces îles et de ces forêts; elle les abriterait sous ses lois protectrices, elle polirait leurs mœurs par l'autorité de ses enseignements, elle réunirait en un même corps, sous une même règle, tant de fractions éparses; elle ouvrirait son territoire privilégié à ces hommes vivant de la pêche, de la chasse, ou du rude travail de la glèbe, et leur créerait des intérêts et une patrie; l'industrie allait naître de la variété des besoins, le commerce allait succéder aux imparfaits échanges, et bientôt, le *castrum* devenu *commune*, arborerait ses étendards à côté du pennon des maisons souveraines. Bauduin v fonda la ville, bien moins en bâtissant des murailles et des tours, des maisons et des palais, qu'en lui donnant ce centre précieux et vivifiant, qui répandait autour de lui des lois tutélaires, de charitables largesses, des enseignements chrétiens et de pieuses consolations, comme le cœur communique à tous les membres le mouvement, la chaleur et la vie.

Bauduin v survécut peu à cette fondation qui lui était chère : il mourut l'an du Christ 1067, et fut enseveli au milieu du chœur de Saint-Pierre. Nous citerons plus loin l'épithaphe qui indiquait le lieu de sa sépulture. Il était juste que les cendres du prince révérend, qui avait donné à Lille une enceinte et des lois, reposassent au sein même de la ville qui lui devait l'existence : six siècles les respectèrent, les sanglantes émeutes du moyen-âge passèrent à côté d'elles sans en troubler le repos; les invasions ennemies s'arrêtèrent devant ce cercueil : la profanation de ce tombeau, si longtemps l'objet d'un filial amour, était réservée aux derniers jours d'un âge impie, aux premières

fureurs d'une révolution anti-chrétienne¹. Maintenant, en quel lieu ces vieux ossements ont-ils trouvé la paix? Nul ne le sait... peut-être furent-ils, poussière aride, abandonnés aux vents, peut-être sont-ils enfouis dans les bases des nouveaux monuments qui ont succédé à l'antique Collégiale... nul ne le sait!

Les successeurs de Bauduin continuèrent à sa fondation une protection spéciale; elle fut enrichie de dons nombreux, de privilèges particuliers; son sanctuaire était un lieu d'asile; son autel restait seul debout et consacré par les saints mystères, au milieu même d'un interdit général (bulle du pape Célestin III, an 1196); elle exerçait le droit de justice sur toutes les terres de son apanage, *et nul juge ne pouvait exercer juridiction sur celle de Saint-Pierre*². Ses droits étaient sacrés, et au lit de mort, Bauduin à la hache, le rigoureux justicier, s'accusa d'avoir grièvement péché, en enlevant à la Collégiale de Saint-Pierre la terre de Vals, proche d'Aix-la-Chapelle, donnée par son prédécesseur, Charles-le-Bon, successeur de Bauduin VII, ratifia les lettres par lesquelles ce dernier exprimait son repentir³.

Libre, puissante et forte, la Collégiale pouvait mieux que nul autre lieu de la chrétienté présenter un noble asile à un généreux exilé; et lorsque le chancelier d'Angleterre, l'ami disgracié de Henri II, le prêtre qui joignait à l'humilité la plus profonde l'invincible fermeté de l'évêque et du citoyen, lorsque Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, ressentit les premières atteintes de cette

¹ Adèle de France, après la mort de son mari, se fit religieuse en l'abbaye de Measnes, fondée par ses largesses.

² Ce privilège fut confirmé par lettres du roi, an 1359.

³ Archives départementales.

persécution, qui, débutant par l'exil, devait se clore par le martyre, ce fut le chapitre de Saint-Pierre qui lui offrit une digne hospitalité ¹ (AN 1164). Il devint l'hôte de la Collégiale et logea dans une maison qui lui appartenait.

En vain les lettres menaçantes du fier Henri II invitaient le comte de Flandre et ses hauts barons à se saisir de Thomas, *traître au roi d'Angleterre, et fugitif à mauvais dessein* ², la Flandre fut fidèle à la vertu; le chapitre de Lille couvrit de son inviolable égide l'homme apostolique, qui souffrait pour la justice et la vérité, et il put dire ce que dit plus tard, dans la même querelle, le roi de France, Louis VII, « que c'était un de ses plus beaux fleurons de protéger les opprimés contre leurs oppresseurs. » Thomas ne quitta Lille que pour se retirer, d'après les avis du souverain pontife, en l'abbaye de Pontigny; mais l'église où il avait prié, la cité qui lui servit d'asile, gardèrent long-temps le souvenir de leur hôte et révérent sur les autels celui qu'autrefois elles avaient abrité dans leur enceinte, souffrant et fugitif ³.

Avant cette époque, Lille avait déjà reçu la visite de l'illustre saint Bernard, de cet homme admirable qui réunit le génie à la sainteté, la plus chevaleresque ardeur au renoncement le plus humble; et tous les écrivains pieux ont attribué au charme entraînant de sa parole, le filial

¹ En quittant l'Angleterre, saint Thomas de Cantorbéry navigua vers le port de Gravelines. Il se rendit à pied et en mauvais équipage au monastère de Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer, et de là probablement il vint à Lille. (Voyez *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, par Aug. Thierry, livre IX).

² Expressions des lettres royales.

³ L'autel de St.-Thomas de Cantorbéry se trouvait placé derrière le chœur, à droite de la Chapelle des *premières Messes*.

amour que Lille a voué à Marie et dont la Collégiale a vu les nombreux et touchants témoignages. Nous en parlerons plus amplement en traitant de la dévotion à N.-D. de la Treille.

La Flandre avait vécu, prospère et florissante, sous le gouvernement de ses comtes, et, dernière descendante de cette maison célèbre, Jeune de Constantinople régnait avec son époux, Ferrand de Portugal. On connaît l'opposition que fit ce dernier au roi Philippe-Auguste, son suzerain, l'étroite alliance qu'il conclut avec Jean-sans-terre et Othon, mortels ennemis de Philippe, et la vengeance qu'en tira le monarque irrité. La Flandre tout entière fut foulée sous les pieds de ce puissant ennemi, mais Lille porta surtout le poids de sa fureur. Livrée aux flammes par les troupes françaises, elle vit périr ses habitants, captifs dans l'enceinte de leur ville embrasée; ses maisons, ses monuments furent détruits ou par le feu, ou par le choc des machines de guerre. La Collégiale subit le sort commun, et bientôt il ne resta de Lille que des ruines fumantes encore sur un sol calciné, sombre désert dont les anciens habitants étaient ou morts, ou bannis, ou, suivant l'énergique expression de Guillaume-le-Breton, *marqués du fer brûlant de la servitude* (1213).



CHAPITRE II

Saint-Pierre depuis sa reconstruction jusqu'au règne de
Philippe le Bon.

UNE femme, malheureuse, orpheline, presque veuve, était le débile instrument dont le ciel voulait se servir pour réparer tant de malheurs. Jeanne de Constantinople, cette princesse, que le roman et le drame ont tant de fois calomniée, mais que l'histoire justifie avec un si lumineux éclat, sut, à force de prudence et de soins, rendre à Lille sa richesse et sa splendeur. La ville se rebâtit et se repeupla, elle s'enrichit de fondations pieuses; la Collégiale releva ses murs écroulés et rouvrit son sanctuaire et ses écoles; les dons des particuliers contribuèrent sans doute à cette restauration, et c'est probablement à cette époque que l'on doit rapporter la petite chartre, citée en note ¹.

¹ Gossuin, par la grâce de Dieu, évêque de Tournay, à tous présents et à venir qui liront ces présentes lettres. Nous avons vu les lettres de noble homme Michel, connétable de Flandre*, dont la teneur suit : « Michel,

* Michel de Haerne, connétable, célèbre dans les guerres du temps.

Reprenant avec la paix ses coutumes généreuses et libérales, la Collégiale offrit à Jeanne de Constantinople trois cents marcs, pour aider à la rançon de son mari, prisonnier au Louvre; elle protégea la fondation des Dominicains et y contribua de ses deniers, leur cédant plusieurs lots de terre, affranchis de tous droits (1221)¹. Cependant, il faut des siècles pour réparer le désastre d'un jour, et ce ne fut que deux cents ans après, sous le règne de Philippe-le-Bon, que la nef principale de l'église fut en entier rebâtie. Vers la même époque, un autre saint consacra par ses prières le temple à peine relevé. Saint Louis, le jeune suzerain de la Flandre, la visita, et invoqua la Vierge de Lille dans la chapelle qui lui était dédiée.

Vers l'an 1254, les miracles *journaliers, nombreux, éclatants*, que la puissance de Dieu opérait au pied de l'image de Notre-Dame de la Treille, attirèrent à la Collégiale un nouveau concours de fidèles, qui venaient là, comme dans un port de miséricorde et de salut. Cédant à l'empressement général, Marguerite de Flandre institua en 1269 la procession de Lille, si pompeuse et si célèbre, et qui, abolie au jour où la Collégiale tomba sous le marteau, n'a pas encore repris naissance. Les lettres de fondation attestent la gêne où se trouvait alors le chapitre de Saint-

conétable de Flandre, salut et bonne volonté pour le bien. J'ai reçu de Bauduin d'Armentières et de Bella, sa femme, qui se sont présentés devant moi, la déclaration par laquelle ils résignent entre mes mains, en faveur de l'Œuvre de Saint-Pierre de Lille, toute la dime de (le nom manque) qu'ils tenaient de moi. En conséquence, j'ai confirmé à ladite église la dime dont il s'agit pour en jouir pacifiquement *.

¹ Le chapitre avait également protégé l'ordre de St-François. « Les capucins demeuroient primitivement sur la maison du prévôt de St-Pierre, en la prévôté du dict cloître, etc. »

Chronique mss. de Mathieu Mantoux.

* Gossuin, évêque de Tournay, fut sacré en 1204 et mourut en 1218. — L'original de cette chartre fait partie du cabinet de M. Gentil Descamp.

Pierre, obéré à la fois par les frais de la guerre et par la réédification de l'église. (c.)

Le fils de Marguerite, Guy de Dampierre, octroya aux Lillois un droit politique de la plus haute importance : c'était le privilège de ne prêter serment de fidélité au souverain, qu'après avoir reçu de celui-ci la promesse solennelle de maintenir les franchises, privilèges et libertés de la cité (août 1297). Cet acte, qui élève si haut la dignité des communes du moyen-âge, se jurait sur les saints Évangiles, et la Collégiale de Saint-Pierre fut le théâtre ordinaire de cette cérémonie auguste, où le prince et les sujets semblaient prendre à témoins de leur foi les saints autels et le Dieu invisible qui y réside, les murs gothiques du temple et les cendres des ancêtres endormis sous les dalles. « Sire, disaient les magistrats, jurez-vous ici que vous garderez et maintiendrez la ville, ses lois, franchises, usages et coutumes, les corps et biens des bourgeois, et les gouvernerez par lois et échevinage; et ainsi jurez-vous sur les saints Évangiles et les saintes paroles qui y sont écrites que vous le tiendrez bien et loyalement?... »

Le prince étendait la main et prenait Dieu pour gage de sa promesse. Alors le Rewart disait, au nom de la ville : « Sire, nous nous engageons à défendre votre corps et votre héritage du comté de Flandre, et ainsi jurons de le faire loyalement à notre sens et selon notre pouvoir ». Ce serment, si juste et si noble, fut échangé entre la ville et tous les princes qui la possédèrent : comtes de la lignée flamande, ducs de Bourgogne, archiducs d'Autriche, rois d'Espagne; Louis XIV vainqueur s'y soumit lui-même, et

* Roisin, chapitre des *Serments*, page 126, édition publiée par M. Brun-Larivière.

cette condescendance honorait autant son caractère que celui des magistrats, qui l'avaient exigée. Louis XV seul, subissant une influence de cour, se refusa à cet usage antique, tout empreint de la loyauté fière et de l'austère probité des anciens jours.

La famille des comtes de Flandre, qui depuis plusieurs siècles étendait sa domination sur cette magnifique contrée, voyait ses dernières branches se sécher au milieu des tempêtes civiles. Louis de Male venait de mourir¹, ne laissant qu'une fille, mariée au duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi; ses restes mortels, ramenés à la Collégiale de Saint-Pierre, y furent déposés dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille, où son arrière-petit-fils éleva plus tard un monument splendide, dont la gravure soigneusement conservée ne peut nous laisser maintenant que de stériles regrets.

La Flandre, sous le gouvernement de cette race brillante et chevaleresque, parvint à un haut degré de prospérité : il semblait qu'un souffle de vie agitât tous les esprits; une sève de jeunesse et d'ardeur animait le corps social; sortant d'un long sommeil, les lettres et les arts renaissaient, ayant perdu peut-être l'idéale beauté des formes antiques, mais empruntant au christianisme l'âme et sa vivifiante chaleur. De toutes parts, les églises gran-

¹ Il mourut en 1384 à Saint-Omer, en l'abbaye de Saint-Bertin; ses cendres furent transportées, avec celles de la comtesse sa femme, au monastère de Notre-Dame de Loos, près Lille, d'où le lendemain, « les abbés » et couvent de l'abbaye, quand les conducteurs du corps du noble comte » Loys de Flandre furent avertis que mains barons, chevaliers, escuyers, » eschevins et autres estoient, attendant le corps dans ladite ville, ils rechar- » gèrent le corps sur le chariot de duell, et tous ensemble, chantant de » *Requiem*, à croix et grant luminaire, le accompagnèrent et le menèrent » jusques dedans la *Porte des malades*; et illec portèrent les haublières jus- » qu'à l'église collégiale de Saint-Pierre, où ils furent inhumés. » (Froissard.)

dissaient, sveltes et majestueuses, créées par des tribus d'humbles artistes dont le nom est resté inconnu. Van Eyck, Memling, traduisaient sur la toile, à l'aide de couleurs impérissables, les scènes naïves ou sévères des *Ecritores*, les drames gracieux ou terribles que nous ont transmis les légendes des Saints. La sculpture en bois produisait ses chefs-d'œuvre si admirés aujourd'hui. Les manuscrits même portaient sur le vélin de leurs pages des symboles, des emblèmes ingénieux ou bizarres; les vitraux, animés par un art particulier, projetaient, sur les marbres du sanctuaire, les grandes et suaves figures des vierges et des martyrs. La richesse et la vie ruisselaient de toutes parts; mais toutes ces productions des arts, tous ces fruits de la pensée, toutes ces entreprises brillantes et romanesques empruntaient à la religion leur principal caractère. Ainsi, lorsque Philippe-le-Bon eut créé l'ordre de la Toison-d'or, institution de chevalerie dont la célébrité a survécu aux noms et aux empires de ceux qui l'ont fondée, il le consacra à Notre-Dame de Lille, et tint, dans la Collégiale, le 27 novembre 1431, le premier chapitre de cette association fameuse.

En feuilletant les pages de quelques livres jaunis par le temps, en consultant les blasons qui, pour la plupart, ne représentent plus que des noms éteints, ensevelis dans des tombeaux oubliés, en voyant tous ces trophées d'une gloire éclipsee, on peut retourner en arrière et se figurer ces cérémonies, si pleines de luxe et de chevaleresque éclat.

On voit le bon duc Philippe, le suzerain de la Bourgogne, le puissant vassal, redoutable à son seigneur, celui dont l'épée pesait d'un si grand poids dans les destinées du royaume de France, et qui tour-à-tour a été son ennemi

redoutable et son fidèle allié; il a quitté le deuil de son père qu'il porte depuis la funeste journée de Montereau; il est vêtu de couleurs brillantes; sa robe est d'écarlate fourrée d'hermine ¹; sur sa poitrine brille la Toison-d'Or, suspendue à un collier dont les *cuilloux* de diamants étincellent de mille feux ²; il s'avance sous les voûtes de Saint-Pierre, entouré de ses compagnons, de ses frères d'armes, de ses fidèles amis.

Là se trouvent Régnier Pot, ce vieux serviteur de Jean-sans-Peur, ce sage conseiller de son fils; Jean, seigneur de Roubaix, si pieux et si brave, qui fut tour-à-tour pèlerin, soldat et ambassadeur; Antoine de Vergy, fait prisonnier au pont de Montereau, en défendant vaillamment son maître; Hugues de Lannoy, seigneur de Pautel, qui, dans sa jeunesse, avait porté la croix contre les païens de Prusse, et qui, après de longs travaux militaires et diplomatiques, devait prendre son dernier repos dans les caveaux de la Collégiale; Pierre de Luxembourg, châtelain de Lille, seigneur du comté de Brienne, au royaume de Naples, et tant d'autres, choisis parmi les vaillants et les sages, et dont les exploits, oubliés des peuples, ne vivent plus que sous la plume sérieuse de l'historien. Après avoir entendu la messe *de l'office de Notre-Dame* ³, ils prennent place, d'après l'âge de chacun d'eux; Philippe, occupant la chaire du prévôt, les trente-un chevaliers, les stalles des chanoines; et le

¹ Les chevaliers portaient la robe d'écarlate vermeille, brodée et ornée de fourrures; le chaperon de même. xiv. article des Statuts.

² Le collier de l'ordre représentait des fusils enlacés à des pierres à feu, en diamants, et il supportait un agneau ou toison-d'or, avec la devise: *Autre n'auray! Les fusils*, dont la forme simulait un B gothique, étaient l'emblème de la Bourgogne.

³ xxviii. article des Statuts.

greffier de l'ordre, homme docte et savant, lit à haute voix les statuts qui commencent ainsi :

« *Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois, etc., suvoir faisons, à tous ceux présents et à venir, que pour le très-grand et parfait amour, que nous portons au noble état de chevalerie, dont de très-ardente et sincère affection désirons l'honneur et l'accroissement, par quoi la vraie foi catholique, l'état de notre Mère la sainte Eglise et la tranquillité, la prospérité de la chose publique, soient défendues autunt qu'elles peuvent l'être; Nous, à la gloire du Tout-Puissant, notre Créateur et Rédempteur, en révérence de la glorieuse Vierge Marie, en l'honneur de Monseigneur saint André, glorieux apôtre et martyr, à l'exaltation de la foi et de la sainte Eglise, à l'avancement des vertus et bonnes mœurs, le dixième jour de janvier, l'an du Seigneur 1429, qui fut le jour de la solemnisation du mariage de Nous et de notre très-chère et très-aimée compagne Elisabeth, en notre ville de Bruges; avons pris, créé et ordonné, et par ces présentes, prenons, créons et ordonnons, un ordre de Fraternité de chevalerie, ou amiable compagnie, de certain nombre de chevaliers, lequel sera appelé l'ordre de la Toison-d'or.* »

On poursuivit la lecture des statuts, véritable code d'honneur, de délicatesse et de justice, qui, dans les premiers temps, faisait de cet ordre, non-seulement un signe honorifique, mais encore une association de vertus et de faits d'armes, une école de sentiments élevés et généreux. Les chevaliers applaudirent à ces règlements; puis Philippe, se levant, parcourut des yeux l'assemblée,

* Préambule des Statuts.

et, voyant deux sièges vacants par la mort de leurs possesseurs, il annonça qu'on allait procéder à l'élection de deux nouveaux frères.

Le chancelier de l'ordre reçut le serment des chevaliers qui s'engageaient : « *Sur la foi de leur corps, à procéder loyalement et justement à la dite élection.* » Thoison-d'or, le héraut d'armes, reçut les cédules fermées qui renfermaient les noms que proposait chaque membre ; le chancelier les ouvrit et en donna lecture. Frédéric, comte de Meurs, fut élu à la place de Robert de Masmines, trépassé, et Simon de Lalaing remplaça Jean de Neufchâtel, seigneur de Montagu¹. Les nouveaux compagnons prêtèrent serment, reçurent le collier et l'accolade, et la noble assemblée se sépara, laissant à la Collégiale les écussons de tous les chevaliers, qui furent suspendus aux voûtes du chœur et y demeurèrent jusqu'en 1792².

La Collégiale, choisie par Philippe-le-Bon pour y fonder cet ordre, qui, après quatre siècles d'existence, est encore la distinction réservée à la plus noble naissance ou au mérite le plus éclatant, dut à ce prince quelques-uns

¹ Jean de Montagu n'était pas mort, mais il fut exclu de l'Ordre, parce que, dans l'expédition du Dauphiné, il avait forcé à l'honneur, en prenant la tête à la bataille d'Authon, et que conformément aux statuts, il devait être privé de sa qualité de Chevalier de la Toison d'or. Étienne de Royant, muni de la procuration de Jean de Montagu, plaça en vain la cause de son seigneur, lequel, lorsqu'il connut la sentence, *fut dolant et desplaisant que jamais homme ne poroit plus estre, car il estoit vaillant Chevalier et de grand courage.* Il fallut, suivant la rigueur des statuts, que tout Chevalier présent à une bataille fut ou mort, ou prius.

² Voir le *Blason et armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison-d'or, etc.*, par J.-B. Maurice, héraut et roy d'armes de S. M. catholique. La Haye, 1667. in-folio. A l'occasion de cette cérémonie, Nicolas, cardinal du titre de Sainte-Croix et légat en France, envahit de nouvelles indulgences la Confrérie de Notre Dame de la Treille. (L'Hermite, p. 501.)

de ses plus riches ornements. Il contribua, ainsi que son épouse Isabelle de Portugal, à la réédification de l'église, dont le chœur seul avait été rétabli; il érigea, dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille, à la mémoire de Louis de Mâle, ce magnifique mausolée, où le dernier descendant de Baudouin-bras-de-fer dormait son éternel repos, entouré des effigies de tous les princes de sa maison. Il enrichit l'église d'une statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs, vers laquelle la dévotion du peuple se porta avec empressement; et enfin, voulant léguer sa propre image à ce lieu béni qu'il avait tant aimé, il se fit représenter à genoux, tête nue, et soutenu par son patron, l'apôtre saint Philippe. Ce groupe était adossé à une des colonnes de la nef. Ce dernier souvenir d'un prince qui avait tant favorisé *ses bons amis, ses chers frères* de Lille, a disparu dans la tempête révolutionnaire, en ces jours où l'effervescence populaire, étroite et ingrate comme toutes les passions, effaça la trace des bienfaits et le nom des bienfaiteurs, si justement chers à d'autres âges ¹.

¹ Comme souvenir de cette époque, on conserva longtemps dans l'église collégiale l'armure de Jean-de-Vilain, qui, au combat de Mons-en-Vimeu, eut l'honneur de faire reculer le vaillant Xéntrallès. (Derode.)



CHAPITRE III

Depuis Philippe-le-Bon jusqu'à Louis XIV.

A ce règne fastueux succéda une époque plus sombre et plus agitée. Charles-le-Téméraire, vaillant soldat, mauvais général, suscita, par son humeur inquiète, des guerres funestes à ses états, funestes à lui-même. La religion gémissait en silence sur les désastres qu'elle ne pouvait empêcher : querelles des grands, oppression des petits, dilapidation des finances, ruine de la chose publique, désordre des mœurs, effusion du sang humain. Les chanoines de Lille, prenant une part sympathique aux malheurs de la patrie, offrirent une forte somme à la ville, en compensation des aides fournis par elle au prince ; et l'on voit, par l'histoire de ce temps, que les hommes pieux qui faisaient partie du chapitre trouvaient, dans la culture des lettres, un délassement aux soucis universels ¹.

¹ Jehan Melleot, Jehan de Montreuil, tous deux chanoines de la Collégiale, ont publié : le premier, une histoire romaine ; le second, des traductions des poètes latins.

Des jours plus menaçants encore surgirent dès le commencement du seizième siècle ; l'hérésie, appuyée sur la licence et sur l'orgueil, se leva de toutes parts ; et, après avoir attaqué l'Église, elle divisa les empires. La Flandre fut le champ de bataille des idées nouvelles ; ces riches provinces, ces champs féconds, ces villes opulentes passèrent tour-à-tour des mains des sectaires aux mains des catholiques, furent foulées sous le pied des Gueux et sous celui des Espagnols, et reçurent, dans ces sanglants conflits, des atteintes mortelles, par où s'écoulèrent richesse, industrie et prospérité. Lille, obéissant à un esprit prudent et paisible, qui, de tout temps, a distingué son peuple, Lille souffrit moins que les villes ses sœurs ; elle ne vit point son antique Collégiale souillée par les Gueux aux exploits sacrilèges ; la chaire, sanctifiée par saint Bernard, ne retentit point des sophismes de Zwingle, Luther ou Calvin ; les âmes fidèles ne furent point navrées à la vue des outrages faits au Dieu caché, présent dans les tabernacles ; et Lille, *la cité de la Vierge*, fut sauvée des affreux malheurs qui désolaient les provinces belgiques. Il semblait que le Prince des Apôtres, à qui l'église principale était dédiée, la défendit lui-même contre les nouveaux barbares, comme il avait défendu autrefois la ville éternelle contre les armes d'Attila¹.

Mais des jours plus heureux se levèrent : Albert et Isabelle apportèrent un peu de paix à ces contrées fatiguées de haine et de discorde ; tout l'amour que les Fla-

¹ Le chapitre fut particulièrement menacé, car voici ce que nous lisons dans la chronique ms. de Malleu Manteau :

« Au mesme temps, les messieurs de Saint-Pierre avoient cent hommes en gardés à leurs propres dépens sur leur cimetière, avec une *lobette*, parce qu'ils étoient menacés des calvinistes et religionnaires en retourant du presche. » Ch. ms. bibliothèque de M. Van der Cruisse.

mands avaient eu pour Charles-Quint retourna, précieux héritage, à sa petite-fille; on oublia trente ans d'un règne ombrageux et cruel, et pendant lequel les Lillois avaient fait les plus grands sacrifices, non pas au prince qu'ils ne pouvaient chérir, mais à la sainteté des sermens qui les liaient envers lui. Les archiducs firent leur *joyeuse entrée* à Lille le 5 février 1600; les manuscrits de l'époque, que Millin a copiés dans son curieux ouvrage ¹, nous donnent la description des fêtes brillantes que la ville leur offrit. Après avoir traversé la cité entière, dont la joie se manifestait par des représentations ingénieuses ou bizarres, les princes descendirent de cheval à la porte de l'église de Saint-Pierre, où ils furent complimentés par le collège des chanoines. Ils entrèrent au chœur, et rendirent de pieux hommages à une insigne relique de la vraie Croix, conservée dans le trésor du chapitre ², et après avoir prié, ils entendirent un discours de bienvenue, que Guillaume Giffort ³, docteur en théologie, prononça en latin. L'archiduc répondit dans la même langue. L'église portait à son fronton une longue inscription latine, que Millin nous a conservée ⁴.

Le lendemain, les archiducs, accompagnés par le magistrat, se rendirent à la Collégiale, pour y assister au saint sacrifice et y prêter le serment qui garantissait les franchises de l'église. D'après un antique usage, qui rappelait l'indépendance du clergé à l'égard des puissances

¹ Antiquités nationales, par Millin. Tome v.

² Cette précieuse relique a échappé aux fureurs impies de 93. On la vénère, depuis le Concordat, dans l'église paroissiale de Saint Etienne.

³ Guillaume Giffort appartenait à une de ces familles catholiques, exilées d'Angleterre, en haine de la vraie foi, et à qui la Flandre avait offert une généreuse hospitalité.

⁴ Millin, p. 44.

temporelles, les chanoines reçurent leurs princes sans se lever de leurs stalles ¹, et la messe commença, offerte par le révérend père Pierre Carpentier, abbé de Loos. Après la messe, le doyen et le trésorier reçurent chacun un pain enveloppé d'une serviette de toile; l'écolâtre et le plus ancien chanoine reçurent aussi un flacon d'argent rempli de vin; vieilles coutumes dont le sens religieux et hospitalier est perdu pour nous.

Après cette cérémonie, les archiducs s'approchèrent du grand autel, et, posant la main sur un missel, ils jurèrent les franchises et immunités de l'église de Saint-Pierre. Le serment, assurant la liberté de la ville, fut prêté sur la Grand-Place, à la vue de tout le peuple. Quelques années après (1623), une foule nombreuse remplissait derechef l'enceinte de la Collégiale : le *Dies iræ* retentissait sous ses voûtes, les autels étaient vêtus de deuil, les armes d'Autriche et d'Espagne se voilaient sous de longs crêpes. On célébrait les funérailles de l'archiduc Albert, dont le nom et la mémoire ont traversé les siècles, gardant, en dépit des révolutions, leur première popularité.

L'abaissement de la maison d'Autriche présagea à la Flandre de nouvelles destinées. La France, ce pays qui semble avoir le privilège de ne pas vieillir, poursuivant la politique de Richelieu, travaillait, par les armes et les traités, à la ruine de cette dynastie de Charles-Quint, dont la puissance avait eu tant d'éclat et si peu de durée. Louis XIV, élevant des prétentions que la victoire a justifiées, vint mettre le siège devant Lille. Turenne, d'Hu-

¹ Les chanoines de Saint-Pierre de Rome ne se lèvent que devant le Chapitre de Saint-Jean-de-Latran, qui leur est supérieur par l'ancienneté, et parce qu'il appartient à l'église épiscopale de Rome.

nières, Bellefonds, Lillebonne étaient autour de lui ; la ville était défendue par le général espagnol De Bruay, dont l'histoire a justement accusé la faiblesse. La bourgeoisie lilloise se défendit vaillamment, et, aussi pieuse que brave, elle mettait sa confiance en la Vierge miraculeuse, Notre-Dame de la Treille, dont l'image était exposée au milieu du chœur de la Collégiale.

Mais les temps marqués par la Providence étaient venus ; Lille allait cesser de faire partie de ces provinces belgiques, riche proie offerte à l'ambition des princes ; elle allait devenir la barrière et la sentinelle du royaume très-chrétien. Le 28 août 1667, Louis XIV reçut les clefs de la ville, qu'il rendit aussitôt aux magistrats. Il se dirigea vers la Collégiale, s'agenouilla dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille, et prononça le serment que les comtes de Flandre avaient coutume de faire à leur avènement ; il reçut en retour la promesse de fidélité des magistrats, et entendit le *Te Deum*, dont les solennels accents consacraient une nouvelle époque.

Les hasards de la guerre amenèrent en Flandre, vers cette époque, un prince dont la mémoire est chère encore aux Lillois. Joseph-Clément, électeur de Cologne, et son frère Maximilien de Bavière, ayant pris parti dans la guerre de la succession d'Espagne, pour le jeune duc d'Anjou, fils de leur sœur, furent forcés, par les succès des Impériaux, de chercher un refuge chez leurs alliés.

Le 28 juillet 1704, Joseph-Clément fut reçu à Lille avec de grands honneurs, et il y fixa sa résidence. Ce prince, nommé à quatorze ans aux sièges de Fresingen et de Ratisbonne, élu évêque de Liège à l'âge de dix-sept ans, n'avait cependant jamais pris les ordres sacrés. Une circonstance le détermina. Se trouvant à Lille, il

fut invité à assister à la cérémonie de vêtue de mademoiselle Marie Imbert, qui, âgée seulement de quinze ans, se consacrait à Dieu dans la maison de l'Abbiette¹. L'aspect de cette jeune personne, qui accomplissait, avec tant de force et de joie, le *sacrifice du matin*, qui foulaux pieds les biens visibles pour acheter les biens éternels, fut pour le prince un trait soudain de lumière. Quoique déjà arrivé au milieu de sa course, il se résolut à poursuivre la sainte carrière à laquelle il semblait appelé, et le mois suivant (août 1706), il reçut des mains de Fénelon le sous-diaconat. L'évêque de Tournay lui conféra l'ordre de diacre, et l'éleva enfin à la prêtrise, le jour de Noël 1706.

Cinq mois après (1^{er} mai 1707), l'illustre archevêque de Cambrai plaça le prince fugitif et exilé au rang des pontifes. L'église collégiale fut choisie pour le théâtre de cette auguste cérémonie, où le faste des cours se mêlait aux pompes sérieuses de la religion, où le génie allait donner la croix du Sauveur pour consolation au malheur et à l'exil.

Suivant l'usage du temps, des figures symboliques décoraient l'entrée de la vieille église de Banduin. Les armes des deux frères, électeurs du Saint-Empire, se mêlaient aux anges, aux groupes allégoriques, dont les mains portaient des devises ou des attributs pieux. Le chœur avait été tendu

¹ Célèbre monastère de Dames Dominicaines situé rue de l'Abbiette, aujourd'hui rue de Tournai. Mademoiselle Marie Imbert était nièce de M.^{lle} Michelle Imbert De la Phalerque, et elle écrit la vie de sa tante, qui s'était distinguée par l'austère pratique de toutes les vertus chrétiennes. Cette biographie a été imprimée à Lille en 1757. Elle était nièce, également au 6.^e degré, de Robert Imbert, Chanoine et grand-chantre de la Collégiale de St-Pierre, fondateur de messes à célébrer et d'aumônes à distribuer en la Chapelle de Notre-Dame de la Treille. (V. Histoire de Notre-Dame de la Treille, page 579.

de riches tapisseries, et les personnes les plus distinguées de la ville étaient placées au jubé et aux balcons, construits exprès pour cette cérémonie. Les magistrats et la noblesse siégeaient dans le chœur. Un cortège magnifique, dont la description occupe plusieurs pages dans un vieux livre ¹, amena le prélat élu aux portes de Saint-Pierre. Mille antiques souvenirs de la féodalité allemande apparaissaient dans cette fête : les héraults d'armes aux cottes de velours, les trabans, dont le nom et le costume rappelaient l'Orient, le grand-chaubellan portant l'aigle impériale, marque de la dignité de chancelier de l'empire en Italie, et dernier vestige des longues guerres des Guelfes et des Gibelins; les serviteurs soutenant le globe, signe électoral de la Bavière; tout peignait d'autres temps, d'autres contrées, d'autres mœurs.

Fénelon attendait le prince à l'autel; il était assisté par les évêques d'Ypres et de Namur, par les suffragants de l'archevêché de Cologne, et par un grand nombre d'abbés portant la mitre et la crosse. Depuis longtemps le sanctuaire de Saint-Pierre n'avait reçu une assemblée aussi vénérable. Présidée par l'éloquence et la vertu, elle comptait dans ses rangs quatre évêques, un grand nombre d'abbés, représentant des vieilles familles monastiques ², le chapitre entier de la Collégiale, une partie de celui de Liège, des princes, des magistrats, des officiers-généraux, des chevaliers de la Toison-d'or, et la foule des courtisans, suivant leur maître jusqu'au pied des autels,

¹ *Relation de ce qui s'est passé à Lille, 1^{er} Mai 1707, lorsque S. A. S. monseigneur Joseph-Clément, électeur de Cologne, etc., etc., etc., a été sacré en l'église de Saint-Pierre.* Lille, Févet et Danel, imprimeurs du roy.

² L'abbé de Cysoung (ordre de Saint-Augustin), l'abbé du Saint-Sépulcre (ordre de Saint-Benoît), l'abbé de Loos, les abbés de Phalempin, d'Aincz, de Florennes, de Saint-Jean, de Saint-Sauve, etc., etc.

où il abdiquait les grandeurs de la terre pour le service du Roi du ciel. La cérémonie fut longue, imposante, magnifique, et l'attention universelle redoubla lorsque l'archevêque de Cambrai, montant en chaire, fit entendre ces accents harmonieux, où les sévères pensées du christianisme semblent modulées sur la lyre de Virgile ou d'Homère.

« Hommes faibles et impuissants, disait-il, vous qu'on » nomme les rois et les princes du monde, vous n'avez » qu'une force empruntée pour un peu de temps : l'Époux, » qui vous la prête, ne vous la confie qu'afin que vous » serviez l'Épouse. Si vous manquiez à l'Épouse, vous » manqueriez à l'Époux même; il saurait transporter son » glaive en d'autres mains. Souvenez-vous que c'est lui » qui est le *Prince des rois de la terre, le Roi invi-* » *sible et immortel des siècles.* »

Il trace en quelques lignes éloquentes l'histoire de cette Eglise, toujours triomphante, malgré les puissances de la terre, ou sans elles. « L'Eglise, poursuit-il, n'a garde » d'ébranler les royaumes de la terre, elle qui tient dans » ses mains les clefs du royaume du ciel. Elle ne désire » rien de tout ce qui peut être vu; elle n'aspire qu'au » royaume de son Époux, qui est le sien. Elle est pauvre, » et jalouse du trésor de sa pauvreté; elle est paisible, » et c'est elle qui donne, au nom de l'Époux, une paix » que le monde ne peut ni donner ni ôter; elle est » patiente, et c'est par sa patience jusques à la mort » de la croix qu'elle est invincible. Elle n'oublie jamais » que son Époux s'enfuit sur la montagne dès qu'on voulut » le faire Roi; elle se ressouvient qu'elle doit avoir en » commun avec son Époux la nudité de la croix, puisqu'il » est *l'homme des douleurs, l'homme écrasé dans l'in-*

» *fermité, l'homme rassasié d'opprobres...* Si l'Eglise
 » accepte les dons précieux et magnifiques que les princes
 » lui font, ce n'est pas qu'elle veuille renoncer à la croix
 » de son Epoux et jouir des richesses trompeuses, elle
 » veut seulement procurer aux princes le mérite de s'en
 » dépouiller; elle ne veut s'en servir que pour orner
 » la maison de Dieu, que pour faire subsister modes-
 » tement les ministres sacrés, que pour nourrir les pauvres
 » qui sont les sujets des princes. Elle cherche, non les
 » richesses des hommes, mais leur salut; non ce qui
 » est à eux, mais eux-mêmes. »

Après avoir ainsi célébré, avec un enthousiasme austère, les grandeurs de l'Eglise, il revient, il parle de cette maison de Bavière, illustre par sa foi, par sa constance, par son courage, il s'adresse à l'Electeur :

« Venez donc, ô Clément! petit-fils de Maximilien!
 » Venez secourir l'Eglise par vos vertus, comme votre
 » aïeul l'a secourue par ses armes. Venez, non pour sou-
 » tenir d'une main téméraire l'arche chancelante, mais
 » au contraire pour trouver en elle votre soutien. Venez,
 » non pour dominer, mais pour servir. Si vous croyez
 » que l'Eglise n'a aucun besoin de votre appui, et si vous
 » vous donnez humblement à elle, vous serez son orne-
 » ment et sa consolation. »

Il lui recommande l'humilité, la patience, la prière.

« Venez donc, ô prince, accomplir les prophéties en
 » faveur de l'Eglise; venez *baiser la poussière de ses*
 » *pièds...* O vous qui descendez de tant de princes, de
 » rois et d'empereurs, *oubliez la maison de votre père,*
 » dites à tous ces aïeux : je vous ignore. Si quelqu'un
 » trouve que la tendresse et l'humilité pastorale avilissent
 » votre naissance et votre dignité, répondez-lui ce que

» David disait quand on trouvait indécent qu'il dansât devant l'arche : *je m'avilirai encore plus que je ne l'ai fait, je serai bas à mes propres yeux*. Descendez jusqu'à la dernière brebis de votre troupeau : rien ne peut être bas dans un ministère qui est au-dessus de l'homme...

» O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ! Elargissez, élargissez vos entrailles. Vous ne savez rien, si vous ne savez que commander, que reprendre, que corriger, que montrer la lettre de la loi. Soyez pères : ce n'est pas assez ; soyez mères : enfantez dans la douleur ; souffrez de nouveau les douleurs de l'enfantement à chaque effort qu'il faudra faire pour achever de former Jésus-Christ dans un cœur... Mais où est-ce qu'un homme revêtu d'une chair mortelle, et environné d'infirmités, peut prendre tant de vertus célestes pour être l'ange de Dieu sur la terre ? Sachez que Dieu est *riche pour tous ceux qui l'invoquent*. Il nous recommande de prier, de peur que nous ne perdions, faute de prier, les biens qu'il nous prépare... O bien infini, il ne faut que vouloir pour vous posséder !... Soyez comme Moïse, l'ami de Dieu ; allez loin du peuple sur la montagne, conversez avec lui familièrement, *face à face*, revenez vers le peuple, couronné de rayons de gloire, que cet entretien ineffable aura mis autour de votre tête... Vivez de cette vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu, prince devenu le pasteur des âmes, et vous goûterez *combien le Seigneur est doux*...

» O prince sur qui coule l'onction du Saint-Esprit, ressuscitez sans cesse la grâce que vous recevez par l'imposition de mes mains. Que ce grand jour règle tous les autres jours de votre vie jusqu'à celui de votre mort. Soyez toujours le bon pasteur prêt à donner sa vie pour

» ses chères brebis, comme vous voulez l'être aujourd'hui,
 » et comme vous voudrez l'avoir été au moment où, dé-
 » pouillé de toute grandeur terrestre, vous irez rendre
 » compte à Dieu de votre ministère.... O Dieu! vous l'avez
 » aimé de l'éternité, vous voulez qu'il vous aime, et qu'il
 » vous fasse aimer ici-bas. Portez-le dans votre sein au
 » travers des périls et des tentations; ne permettez pas que
 » la *fascination des amusements* du siècle *obscurcisse les*
 » *biens* que vous avez mis dans son cœur. Que la foi fasse
 » en lui l'œuvre de la foi! Qu'au moment où il ira pa-
 » raître devant vous, les pauvres nourris, les riches hu-
 » miliés, les ignorants instruits, les abus réformés, la disci-
 » pline rétablie, l'Église soutenue et consolée par ses vertus,
 » le présentent devant le trône de la grâce, pour recevoir
 » de vos mains la couronne qui ne se flétrira jamais ¹. »

Il semble que le souvenir de ce sage mentor des rois, si sévère dans sa douceur, aurait dû servir d'égide à la Collégiale, au jour des tempêtes populaires; mais alors un seul vent d'orage emporta les princes et leurs conseillers, les grands de la terre et leurs amis les plus rigides.

Peu de temps après, Fénelon donna à l'Électeur de Cologne le *pallium* qui venait de lui être envoyé, mais cette cérémonie eut lieu, comme on le sait, en la maison des dames de l'Abbatte.

¹ Fénelon, Œuvres complètes, tome III. On frappa, pour perpétuer le souvenir de cette cérémonie, une médaille avec cette inscription : *Consecratio Clementis Archiepiscopi Coloniensis*, et pour légende : *Feni, dator munerum*.

CHAPITRE IV

Depuis 1707 jusqu'en 1792.

L'ANNÉE 1707 fut signalée à Lille par des fêtes et des réjouissances nombreuses, mais bientôt l'horizon s'assombrit; les alliés mirent le siège devant la ville, que commandait le valeureux Boufflers. Les détails de cette défense si honorable, si habile, sont assez connus, et l'on sait aussi qu'alors comme toujours, les Lillois, unissant la piété au courage, invoquaient avec ferveur la patronne de leur ville, Notre-Dame de la Treille, dont la vénérable image était exposée au milieu du chœur de Saint-Pierre. Le ciel, pour un moment, parut sourd à ces vœux patriotiques; mais, en dépit des revers de la France, Lille redevint française, et se rattacha à cette grande famille des Gaules qu'elle avait si franchement adoptée. Sans doute, les chanoines de Saint-Pierre, dans l'église desquels les alliés firent chanter le *Te Deum*, se montrèrent peu favorables à cette nouvelle domination, car le prévôt, M. Bochart de Champigny¹, ne

¹ M. Augustin d'Ilervilly de Devise, archidiacre de Cambrai, fut le premier prévôt nommé par le roi, 1731.

tarda pas à se voir exilé. La Collégiale portait des traces nombreuses du siège que la ville venait de subir : ses vitraux étaient brisés, ses voûtes enfoncées, mais alors c'étaient des mains ennemies, et depuis....

L'hérésie avait déjà tenté de s'emparer de l'antique création des comtes de Flandre. Les princes alliés, demandant au magistrat un lieu de réunion pour le service et le prêche protestant, jetèrent les yeux sur une salle du collège de Saint-Pierre; mais les chanoines opposèrent une forte et juste résistance, qui obtint un plein succès. Quel œil perçant, quel esprit prophétique aurait pu deviner alors qu'avant la fin du même siècle, l'incrédulité d'un peuple si longtemps fidèle aurait chassé de leurs asiles ces hommes que l'hérésie triomphante avait respectés?

Mais bientôt la réforme et les réformés abandonnèrent une ville que leur influence n'avait pas pu atteindre; la paix d'Utrecht fut célébrée à Lille par le *Te Deum*, chanté à Saint-Pierre (1713), et deux ans après, le héros de ces longues guerres, le monarque si longtemps objet des respects de l'Europe entière, Louis XIV, descendait au tombeau. Ses funérailles furent célébrées à la Collégiale, et l'abbé Froissard prononça le panégyrique de celui que ses contemporains avaient surnommé le *Grand*, et qui voit ce titre confirmé par la jalouse postérité (1715).

Louis XV enfant monta sur le trône, et tous les vices régnèrent en son nom. De ce gouvernement date la ruine des anciennes institutions vénérées par huit siècles : les mœurs antiques périrent, gagnées par le venin de la corruption, qui se répandait de proche en proche; les vieilles coutumes, gardiennes de l'union des familles et de la paix des cités, s'effacèrent devant le sarcasme et l'épigramme; la Religion frémit de toutes parts, ébranlée sur ses bases,

frappée par tous les traits que pouvait forger la haine la plus ingénieuse, frappée surtout par la raillerie; car en ce siècle, on riait toujours, et ce fut en riant qu'on creusa l'abîme où la vieille société devait s'engloutir. Elle y tomba en effet : éclat de la royauté, majesté des lois, fantômes imposants de la gloire et de la fortune, rien n'échappa au naufrage; le catholicisme seul puisa une nouvelle jeunesse dans ces flots orageux qui voulaient l'engloutir; fort de sa vie immortelle, il survécut à ses autels brisés, à ses temples renversés, à ses ministres morts ou bannis, il berça sur ses genoux une génération nouvelle qui bénit et adore ce que ses pères ont persécuté.

Nous passerons rapidement sur ce long et triste règne qui ne présente aucune particularité relative à notre sujet.

Les quelques victoires remportées par les généraux de Louis xv furent solennisées à Saint-Pierre par les marques ordinaires d'allégresse; et, en l'année 1754, une fête toute patriotique amena dans l'enceinte de la Collégiale le pieux concours des fidèles et la foule curieuse des étrangers. On célébrait, par une procession magnifique, le retour cinq fois séculaire de l'institution de la confrérie de Notre-Dame de la Treille, érigée en reconnaissance des nombreux miracles opérés en 1254. Nous parlerons plus loin de cette religieuse cérémonie.

Bientôt arrivèrent ces jours funestes, qui avaient eu pour augure tout un siècle de vices et de folies : Louis xvi régnait, figure mélancolique, qui laissait entrevoir, sous la pourpre royale, la victime destinée au sacrifice. Le premier cri de liberté, jeté par le tiers-état, fut accueilli à Lille avec joie. Il y a dans cette terre de Flandre de vieux échos qui répondent au mot d'indépendance, et le clergé partagea ces vives sympathies.

Dans le *cahier des doléances*, il demandait surtout aux États-généraux l'abolition des lettres de cachet, la liberté individuelle, le respect du sceau des lettres, la liberté de la navigation; il invoquait des mesures sévères contre les blasphémateurs et contre les auteurs licencieux; il sollicitait enfin la réforme de ces abus qui avaient rendu si odieux et si pesant le joug de Louis xv, de ses ministres et de ses favorites. Cette pièce, porte les signatures de *Muysart, vicaire de Saint-Pierre*¹, *Blin et Gallouin, chanoines*, *Nolf, curé de Saint-Pierre, Liénart, bénéficiaire de Saint-Pierre*, sans compter les abbés de Loos et de Cysoing, et les curés des principales paroisses de la ville. Une nouvelle occasion s'offrit encore pour les prêtres de la Collégiate de prouver le sincère amour que leur inspiraient les institutions nouvelles : la garde nationale, récemment organisée, apporta dans l'antique sanctuaire les drapeaux qu'elle venait de recevoir. Elle fut accueillie avec honneur; les chefs s'agenouillèrent dans le chœur; les étendards furent déposés sur l'autel, et le chanoine de Muysart s'adressa en ces termes à l'assemblée :

« Messieurs, c'est avec toute l'émotion de la sensibilité
 » que nous nous empressons d'applaudir aux sentiments
 » édifiants qui vous ont conduits aux pieds des autels.
 » Ainsi l'on voyait autrefois les enfants d'Israël, dans leur
 » marche guerrière, se faire précéder des emblèmes de la
 » Religion... Aussi le grand Constantin, à la suite du signe
 » sacré de la Croix, volait à la victoire !... Puisqu'il n'est
 » aucune nation qui ne croie devoir mettre ses légions
 » sous la protection de la Divinité, c'est que dans tout
 » l'univers on reconnaît qu'il est un Dieu suprême qui do-

¹ M. De Muysart fut, après le concordat, nommé chanoine de l'église de Cambrai.

» mine sur tous les peuples , et que si l'on est forcé de
 » s'armer d'un glaive toujours dangereux , ce ne doit être
 » que sous ses auspices.

« Puissions-nous toujours obtenir qu'il verse ses faveurs
 » les plus précieuses sur vous , ô généreux concitoyens , ô
 » mes frères ! et sur ces braves et dignes chefs que vous
 » avez choisis ! Conjurons le Dieu de toute justice de couvrir
 » de son aile paternelle ces magistrats respectables , au-
 » jourd'hui l'espoir d'une grande cité , que leur mérite
 » reconnu et le choix libre de leurs concitoyens ont élevés
 » au rang qu'ils occupent.... Enfin , ô mon Dieu ! jetez
 » toujours un regard de bienveillance et de protection sur
 » le citoyen honorable qu'un esprit sage et éclairé , une
 » probité sans nuage , des vertus sociales et chrétiennes ont
 » placé à la tête de cette magistrature vraiment patriotique.
 » Il est , en quelque sorte , au milieu de nous , semblable
 » à l'œil pénétrant de votre sainte Providence , qui porte
 » de tous côtés ses regards bienfaisants. Puisse-t-il , ô Sei-
 » gneur , et puissent tous ceux qui veillent avec lui sur
 » notre commune patrie recevoir sans cesse une portion de
 » cette lumière divine si nécessaire pour gouverner se-
 » lon votre esprit.... »

L'après-midi , le *Te Deum* fut chanté , et le maire à son tour prononça quelques paroles , toutes empreintes d'une chaleureuse piété. Ceci se passait en 1790.

La fête de la fédération des trois départements , le Nord , la Somme , le Pas-de-Calais , fut fixée de manière à coïncider avec la fête de Notre-Dame de la Treille , solennité si chère aux Lillois , et le clergé des différentes paroisses de la ville fut invité , par la garde nationale , à accompagner

le très-saint Sacrement qui devait être porté de la Collégiale jusqu'au Champ-de-Mars.

Cette fête, restée célèbre dans les annales lilloises, fut comme une grande protestation jetée par ce peuple, si profondément catholique, à la *Terreur* qui s'avangait à grands pas. Ah ! sans doute, il fallut ces jours affreux de violences et de délations pour étouffer un culte si longtemps révéré et qu'une population tout entière venait d'entourer des plus vifs témoignages d'amour ! Une dernière fois, pendant la fête fédérale, la religion parut environnée de ses pompes antiques, quand déjà se formait à l'horizon le nuage enfermant la foudre. Les chanoines de la Collégiale tenaient le premier rang dans cette cérémonie, où la bénédiction du Dieu des armées conséra les serments que faisaient les trois provinces *à la nation, au roi, à la loi* ¹.

Mais bientôt la constitution civile du clergé, et les écarts à jamais déplorables où elle jeta quelques esprits faibles et abusés, vint alarmer les hommes religieux et leur faire voir sous de plus sombres couleurs l'avenir qui se préparait. Le clergé cependant n'avait pas mérité que la société française le rejetât de son sein ; il avait, dans le siècle qui allait finir, donné de nobles serviteurs à la patrie : Balzance avait montré à la France un nouveau Charles Borromée, et l'évêque d'Amiens, M. de la Motte, un nouveau François de Sales ; le clergé s'était associé, comme nous l'avons vu, aux justes demandes de la nation, il voulait ne faire qu'un avec elle, et ce fut en ce moment qu'on lui retrancha, d'une main impitoyable, les conditions nécessaires à son existence.

La Collégiale de St.-Pierre fut frappée au cœur, par la mesure concernant les biens ecclésiastiques ; les équestre fut mis

¹ On peut voir dans M. Bernde (*Histoire de Lille*, volume III), un intéressant détail de cette fête patriotique.

sur ses propriétés, et dès cet instant la vieille église des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne, le berceau de la ville et le tombeau de ses plus illustres enfants, centre glorieux de tant de souvenirs patriotiques, Saint-Pierre de Lille enfin cessa, par le fait, d'appartenir au culte catholique.

L'évêque constitutionnel y fut, il est vrai, complimenté par la municipalité, le *Te Deum* retentit en son honneur (16 avril 1791), il pronouça même un discours du haut de la chaire, honorée jadis par les accents de Fénelon; mais Rome avait parlé et flétri de sa réprobation solennelle ce simulacre de culte, ce fantôme de religion. Deux mois après, la procession de Notre-Dame de la Treille sortit encore une fois, ce fut la dernière : l'erreur et la profanation avaient précédé la ruine, aube funeste d'un jour désastreux. Saint-Pierre cessa de faire partie des paroisses de la ville, fixées dès-lors, comme aujourd'hui, au nombre de six; le vieux monument fut, à la fin de 91, et pendant le cours de 92, ou fermé comme un bâtiment inutile, ou livré au public, à titre de magasin. Le sanctuaire où le Dieu invisible avait si longtemps résidé, où les saints mystères avaient été offerts tant de fois; les parvis où dormaient les guerriers et les princes, les savants et les bienheureux; les murs qui semblaient être le livre où la ville de Lille pouvait lire son histoire; ce monument qu'aurait respecté des sauvages, qui savent quel respect on doit aux lieux où reposent les ancêtres; ce monument fut réclamé, le 13 novembre 1792, par les commissaires des guerres, pour y abriter des troupeaux de moutons, « *qu'il n'était plus possible de laisser hors de la ville exposés aux injures du temps* ». »

Peu de temps après, l'église fut mise en adjudication

. En 1793, un hôpital-ambulance était établi dans les bâtiments de la Collégiale.

(23 mars 1793), et entièrement abattue. Alors tombèrent les voûtes hardies, chefs-d'œuvre de ces siècles nommés barbares; alors furent foulés aux pieds les vitreaux, étincelant de mille couleurs; alors furent livrées au feu les splendides boiseries, luxe d'un autre âge; alors furent divisées par la scie les statues des prélats et des chevaliers; alors furent vendus au poids, comme papier de rebut, les précieux manuscrits, les riches antiphonnaires, les missels aux splendides miniatures; alors servirent de bornes aux chemins, d'auges aux fontaines, les colonnes sculptées, les pierres chargées d'épithètes, trésors du passé; alors furent jetées dans un sacrilège creuset l'or et l'argent des vases sacrés, coupes dépositaires du Sang du Seigneur, *Soleils* étincelants exposant aux yeux mortels le divin Soleil de justice, vases saints contenant l'huile mystérieuse, dernière onction du chrétien; alors furent mêlés à la boue des rues les ossements vénérables des vierges et des martyrs; alors furent détruites les lettres de vie et de gloire de toute une cité : la Collégiale tomba, ses pierres furent déblayées, comme si on avait voulu effacer son souvenir de la terre qui l'avait portée; de nouveaux édifices s'élevèrent. On rit, on danse, on chante sur ce sol, consacré jadis par la double majesté de la Religion et de la mort; mais l'irrésistible attrait qui force l'homme à se replier vers son berceau, tourne aujourd'hui les yeux des Lillois vers ces lieux qui renfermèrent en germe toutes les destinées de cette ville; on en recherche avec soin les moindres vestiges¹, et l'Esprit

¹ Il existe, aux archives départementales, un plan très-curieux représentant le cloître, les héritages et l'église de Saint-Pierre, tels qu'ils existaient au moment de la révolution. Ce plan porte l'inscription suivante :

Nous doyen, chanoine et chapitre de la Collégiale de Saint-Pierre en la ville de Lille, et nous Rewart-majeur, eschevins, conseil et huit hommes de ladite ville, déclarons que le plan à l'autre part a été levé, par nos ordres,

mystérieux qui souffla jadis sur des ossements arides, pourra peut-être former de ces pierres éparses un nouveau temple au Seigneur.

par les sieurs Cuby et Desfasseux, pour être joint et servir au Traité fait le deux octobre 1727, entre les deux corps, au sujet des mouvances de la nouvelle enceinte et agrandissement de la ville, de l'an 1670.

En foy de quoy nous avons donné le présent acte. Sous notre scel et cachet ordinaire, en double, le 15 novembre 1727.

Signé : A. TRIELMAN. HERRENG.

L'acte de vente de la Collégiale (reposant aux archives départementales), est en date du 23 Mars 1793. On vendit le grand corps de bâtiment, servant autrefois d'église, le terrain qui l'entourait, la chapelle de Saint-Michel et le corps-de-garde établi entre deux jambes de forces de l'église. L'espace vendu comprenait 860 verges et fut adjugé pour la somme de 210,000 florins. La mise-à-prix avait été de 125,000 florins. On exceptait de la vente : la bibliothèque, ses boiseries, l'orgue de l'église, la grille en marbre et fer, formant la clôture de la chapelle de Notre-Dame, une urne et deux médaillons en marbre et les pierres sépulcrales, qui, néanmoins, ont toutes disparu. Le tombeau de Louis de Mâle fut, dit-on, vendu à des étrangers et envoyé en Espagne.



CHAPITRE V

De la dévotion à la sainte Vierge, vénérée en l'église congégiale,
sous le nom de Notre-Dame de la Treille

LE soleil se couchait et empourpait de ses derniers feux les troncs moussus des chênes ; on n'entendait rien dans la vaste forêt que le feuillage au murmure harmonieux et le faible bruit d'une source, qui épanchait un flot rare et pur où les saules laissaient tremper le bout de leur longue chevelure.

Une femme, à demi cachée par ces arcades de feuillage, dormait étendue sur la terre : ses longs cheveux, ses habits magnifiques, l'aumônière qui pendait à sa ceinture, la croix d'or attachée sur sa poitrine, tout annonçait une femme libre et noble... Et pourtant, elle dormait sur la terre comme une pauvre serve, elle semblait cachée dans la profondeur de cette forêt, comme si ces ombres eussent dû la dérober aux yeux menaçants d'un ennemi. Son sommeil même semblait être agité : sans doute, d'effrayantes images passaient encore devant ses yeux fermés, des sou-

veins terribles lantaient son intelligence en apparence assoupie... Mais tout-à-coup elle sourit, une joie céleste se peint sur son visage, elle étend les mains vers un objet insaisissable. Ce mouvement la réveille, aussitôt elle se jette à genoux et s'écrie : « O Mère de mon Dieu ! j'accepte vos promesses : mon fils sera grand et glorieux, vous le protégerez lui et ses peuples, lui et sa postérité ! ô Mère des orphelins ! ô consolatrice des affligés ! soyez bénie ! »

Cette femme s'appelait Hemelgarde ; elle était mère de Lydéric, qui devint fondateur de Lille, Lille la *cité de la Vierge* .

Voilà le fabliau, ou pour mieux dire, voilà la tradition populaire, respectable par son antiquité et confirmée par de savants témoignages ¹. Voici maintenant la chronique :

Au temps de Bauduin IV, au lieu où s'élève aujourd'hui l'église d'Esquermes, on voyait, cachée dans le creux d'un buisson, une modeste image de la Mère de Dieu. Les pauvres serfs, les bergers, les laboureurs, attirés vers celle qui fut l'Épouse de l'artisan et la Mère du Roi, du Chef des pauvres, venaient en foule vers cette chapelle agreste et fléchissaient les genoux devant la gothique statue. Les

¹ Ce fondement (de notre espérance), messieurs de Lille, ne manque pas à votre confiance à la sainte Vierge : car votre histoire rapporte plusieurs effets particuliers de l'affection de cette divine Patronne, et plusieurs signalez bienfaits que vous en avez reçus, dont le premier est en la fondation même de votre ville.... Non seulement Lille a été solennellement consacrée à la sainte Vierge, mais c'est elle-même qui l'a bâtie et fondée en luy donnant son fondateur Lydéric, en présidant à sa naissance, s'apparoissant à la princesse Emmengarde, sa mère, enceinte de luy et réduite à la dernière misère, et l'assurant qu'elle accoucherait d'un fils qui la mettroit en liberté, vengeroit la mort de son père, affranchiroit le pays de la servitude d'un tyran, et en obtiendrait la seigneurie, présidant ainsi à sa nourriture.... La sainte Vierge est donc la fondatrice de Lille, etc., etc. (Sermon prêché à Lille par le P. Lazare Dossier, dominicain, imprimé dans le recueil de ses discours ; Lyon, 1685.)

troupeaux s'arrêtaient auprès de ce buisson, et l'humble cour de Bethléem se formait encore autour de la Reine des cieux. Bauduin, le vaillant chevalier, le puissant comte, ému d'une foi vive, se mêla à cette troupe indigente et pria la Vierge du buisson d'Esquermes. Sa prière secrète monta vers les cieux : il fut guéri d'une infirmité qui détruisait ses forces et sa vie, et sa femme, longtemps stérile, lui donna un fils qui s'appela Bauduin v, de Lille, surnommé le Pieux¹.

Ici commence l'histoire, appuyée sur des preuves solides et unanimes.

Bauduin v fonda la Collégiale en 1066, et dès l'origine on y plaça une image de la sainte Vierge, taillée en pierre et entourée d'un treillis de fer, qui donna le surnom à la statue. La piété du peuple se porta dès-lors à cet autel, et la dévotion à Marie parut croître ainsi avec la ville même qu'elle protégeait. La ville, encore en germe dans l'avenir, la ville au berceau, avait reçu dans la personne de Lydéric et Bauduin iv les marques signalées d'une distinction particulière, et la fondation de Saint-Pierre fortifia ces liens, noués de la terre au ciel, des villes de ce monde, curavansérails de la race humaine, à la demeure stable et brillante dont Marie est la Reine.

Deux cents ans s'écoulèrent, pendant lesquels la foi du peuple se porta avec une pieuse constance vers cette image, auguste et vénérable aux yeux de tous, avant même qu'elle eût éclaté en miracles, lorsqu'en 1254, le dimanche après la fête de la très-sainte Trinité, la puissance divine daigna se manifester tout-à-coup avec une abondance, une largesse, une prodigalité magnifique, que les vieux historiens ne se

¹ Voir pour la Vierge d'Esquermes, ou Notre-Dame de Réconciliation, les *Sanctuaires de la Mère de Dieu*, etc. 1^{er} volume.

lassent pas d'admirer. La chapelle de la Treille était remplie d'infirmes et de malheureux, sollicitant, les uns, la vie qui s'épuisait en leur sein comme l'huile d'une lampe prête à tarir; les autres redemandant l'usage d'un organe, qui, serviteur fatigué, leur avait déjà refusé son office, quand tout-à-coup, touchés par une main invisible, ils sentirent la vie affluer dans leur poitrine, et le mouvement et la vigueur renaître dans ces membres, jadis frappés de mort. Un cri d'universelle reconnaissance s'éleva; le miracle était visible et sensible, il excita l'enthousiasme de la multitude; et obéissant à un vœu général, la comtesse Marguerite établit, en la même année 1254, une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de la Treille; les souverains Pontifes l'enrichirent de précieuses faveurs, et depuis Alexandre IV jusqu'à Grégoire XVI, le saint-siège n'a cessé d'encourager cette institution due à un reconnaissant amour. Quinze ans après, le même dévouement, la même gratitude donnèrent naissance à une cérémonie qui devint célèbre dans les Pays-Bas, à la Procession de Lille, qui, instituée en l'honneur de Notre-Dame de la Treille, attirait, chaque année, à Lille, un si nombreux concours de pèlerins. Le paganisme ne décernait les honneurs du triomphe qu'à de sanglantes conquêtes, il attachait au char de ses élus, de ses vainqueurs, des captifs et des victimes; il était réservé à une loi de grâce et d'amour d'entourer de souverains hommages la bonté, l'humilité, la tendresse, qui ont en pour asile l'âme virginale de Marie.

« Marie est la divinité de l'innocence, de la faiblesse » et du malheur, » a dit hyperboliquement un écrivain célèbre¹; aussi, on voyait les processions de Notre-Dame suivies par les malades qu'elle avait guéris, par les affligés

¹ Chateaubriand. *Génie du Christianisme*.

qu'elle avait ou consolés ou fortifiés; les pieuses mères la montraient aux petits enfants qui souvent lui devaient la vie, et venus de loin, d'autres infirmes, d'autres malheureux, couverts de la robe du pèlerin, s'empresaient sur les pas de la foule, espérant obtenir à leur tour une de ces faveurs merveilleuses.

Tels étaient les spectacles qu'offrait la Procession de Lille; à côté de la splendeur dont la pieuse cité environnait sa Souveraine, on voyait une pompe plus attendrissante, celle du malheur et de la souffrance qui se jetaient, pleins d'espoir, entre les bras de la Mère de miséricorde. Pendant cinq siècles, cette procession déroula ses longs anneaux autour des murailles de Lille, élargissant ses contours, à mesure que la ville grandissait en fortes et en étendue: c'était comme une *Treille* vivante qui enserrait les remparts de la cité chère à Marie. Tous les rangs de la société y prenaient leur place: clergé, magistrats, guerriers, nobles, bourgeois, ouvriers, pèlerins, étrangers; tous servaient d'escorte aux reliques saintes, aux châsses brillantes, renfermant des restes vénérables et dont nous aurons occasion de parler plus tard. Cette procession se renouvelait pendant neuf jours; et, durant cet espace de temps, d'après les lettres d'octroi de la comtesse Marguerite, nul homme poursuivi pour dettes ne pouvait être inquiété ni arrêté sur le territoire de la ville. Souvenir de cette antique franchise, de vieux écussons placés au pied de l'image de la sainte Vierge représentent des oiseaux volant en liberté. Au bout de neuf jours, les châsses replacées dans la Collégiale de Saint-Pierre donnaient lieu à une fête solennelle, nommée *Rassise des fiertes*, ou *Reposition des saintes Reliques*. Quant à la statue vénérée, elle ne sortait jamais de l'enceinte de Saint-Pierre, et pendant le cours

de la neuvaine, le peuple venait prier devant elle jusqu'à une heure bien avancée de la nuit.

Cette chapelle de la Treille, chère aux Lillois comme un lieu de refuge, comme une maison maternelle, toujours pleine de douceur et de consolation, reçut de Philippe-le-Bon un nouvel et saint ornement. Il y plaça une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et souvent, on le vit, rempli de cette foi d'un autre âge, possédant dans le cœur cette source de larmes, qui, à la vue des lieux saints, au récit des sacrés mystères, coulait en si grande abondance des yeux de ces hommes à la fois courageux et naïfs, on le vit souvent prier et pleurer aux pieds de Celle qui sentit le glaive transpercer son cœur. Le peuple qui l'aimait suivit son exemple, et la dévotion aux douleurs de Marie se joignit bientôt au culte de Marie, Reine et protectrice de la cité.

Ces titres lui étaient acquis depuis longtemps, par le consentement et l'unanime reconnaissance du peuple ; mais, en 1634, les magistrats voulurent les ratifier par une consécration solennelle. Quatre cents ans d'une fidèle alliance allaient recevoir pour sceau une donation publique de la ville à Marie... L'antiquité avait senti ce besoin d'une protection plus particulière : ses villes les plus fameuses s'étaient réfugiées sous l'égide de quelque dieu ; mais plus heureuse qu'Athènes, Lille avait vraiment pour patronne la Vierge prudente, le Siège de sagesse, l'Étoile vigilante du matin, la Guerrière invincible qui terrasse l'ennemi des hommes... Aussi, fière et reconnaissante, la cité tout entière concourut à ce don d'elle-même ; les magistrats, ses interprètes, déposèrent sur l'autel de la Treille, aux genoux de Marie, les clefs de la ville ; ils offrirent un étendard portant l'effigie de Notre-

Dame, avec ces mots : *Dicet habitator insule hujus : Hæc est spes nostra ! L'habitant de cette ile dira : Voilà notre espérance !* Le revers du *labarum* portait ces mots : *Le magistrat et le peuple consacrent Lille à Notre-Dame de la Treille* (1634). Espérons-le, en dépit des orages et des insultes du siècle dernier, ni sur la terre, ni dans le ciel, pour un tel fait, il n'est point de prescription.

Vers la même époque, l'empereur Ferdinand II, se voyant accablé sous les efforts des Turcs et des Suédois, dont les armes redoutables menaçaient l'empire, se fit inscrire avec toute sa famille sur le registre de la confrérie de Notre-Dame de la Treille, et vingt ans plus tard (1659), la ville de Tournai envoya à Lille une nombreuse députation de pèlerins, et se consacra également à Marie, invoquée sous le titre de Notre-Dame de Lille ou Notre-Dame de la Treille.

Le dix-huitième siècle vit célébrer, avec une ferveur extraordinaire, le cinquième anniversaire séculaire des miracles de 1254. La procession se déroula plus que jamais, brillante et splendide : souvenir du passé, richesses du présent, progrès du luxe, recherches de la science, tout contribuait à sa magnificence ; et, dans le siècle du vice et du blasphème, du doute et de l'impiété, Lille, *la cité de la Vierge*, rendit de plus grands, de plus imposants honneurs à sa Reine bien-aimée ; chaleureuse protestation d'une grande ville contre le torrent d'écrits licencieux qui inondaient alors la France, noble fidélité dont la piété constante des Lillois fut sans doute la récompense !

Le siècle n'était pas achevé, que déjà l'impiété s'asseyait triomphante sur les débris des autels renversés. Celui que la ville de Lille avait érigé à Marie subit le

sort commun. Nous avons vu comment la Collégiale fut dépécée, vendue, et renversée enfin par le marteau sacrilège d'une *bande noire*. L'image antique et vénérée fut jetée parmi les décombres, au milieu des pierres sépulcrales, des tables d'autel, des statues mutilées qu'on allait vendre à l'encan. Un homme pieux, nommé Albert Gambier, vint à passer : il avait desservi autrefois, comme sacristain, la chapelle de la Treille; il vit, il reconnut la statue miraculeuse, et, frappé de respect, il la prit dans ses bras, l'obtint à prix d'argent de celui qui avait la garde des ruines, et l'emporta chez lui. Ainsi fut sauvée cette image, gardienne de la cité, que les habitants auraient dû chérir et défendre comme le portrait d'une tendre mère... Mais pourquoi leur faire un reproche ? la terreur glaçait et paralysait les esprits comme un souffle de mort. Mais quand cet air empesté eut fui, les Lillois se souvinrent que la dévotion à Marie était aussi ancienne que leur ville, que pendant des siècles cette dévotion fut leur amour et leur orgueil, qu'ils ne sauraient remonter vers leurs ancêtres sans trouver la trace d'une protection céleste et d'une reconnaissance filiale; et, enfants respectueux, ils acceptent cet héritage et le conservent avec un soin jaloux.

La statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs subit à peu près le même sort que l'image miraculeuse; recueillie à la dérobée par un Lillois, qui la voyait confondue avec un amas de bois de chauffage, elle passa entre les mains d'une femme pieuse, qui la possède encore aujourd'hui.



CHAPITRE VI

Quelques mots sur les hommes remarquables du Chapitre de Saint-Pierre.

LAMBERT, chantre de Saint-Pierre, évêque d'Arras.

LAMBERT naquit à Guines, et appartenait à l'ancienne et noble famille des comtes de Boulogne; il tenait, par les liens du sang, à Godefroy de Bouillon, le héros de la première croisade. Lambert fit partie de la première élection de chanoines, choisis par Bauduin pour remplir les prébendes qu'il venait de créer en l'église de Saint-Pierre. Il avait étudié les saintes lettres sous Ives, abbé de Saint-Quentin et depuis évêque de Chartres, et il témoigna dès sa jeunesse, avec l'amour des études sacrées, le goût de la piété et de la vertu. Une étroite amitié le liait à Jean de Warneton, et tous deux devaient marcher d'un pas égal dans la carrière des honneurs et de la sainteté. Il fut distingué par le grand pontife Grégoire VII, dont l'œil vigilant s'étendait sur toute la chrétienté, et qui apprit que la vertu de Lambert avait été éprouvée par les contradictions des hommes. Une occasion favorable se

présenta de récompenser ce mérite , que l'injustice n'avait pu obscurcir. L'évêché d'Arras , réuni depuis longtemps au diocèse de Cambrai , réclamait hautement ses privilèges. Rome entendit ces justes plaintes , et permit la séparation des deux diocèses , et l'élection d'un pasteur pour celui d'Arras. Lambert réunit tous les suffrages ; mais son humilité , semblable à celle des Paulin et des Ambroise , résista longtemps à ce choix. Rome parla encore une fois , et le nouvel élu , franchissant les monts , reçut l'onction sainte des mains d'Urbain II , successeur de Grégoire.

Revenu dans sa ville épiscopale , il choisit pour archidiacons d'Arras et d'Ostrevant , Jean et Clarembalde , tous deux chanoines de Saint-Pierre , tous deux amis de Lambert , qui , en les nommant , satisfit à la fois la justice et l'amitié. Les vertus apostoliques du prélat rendirent à son diocèse une nouvelle ferveur , et appelé peu après au concile de Clermont , où Urbain II se préparait à prêcher la croisade , il recueillit les décrets de cette assemblée illustre , et les transmit à la postérité dans un livre où Baronius a puisé ses documents sur cette époque. Revenu à Arras , il put bientôt faire succéder au zèle de la science le zèle de la charité. Un mal contagieux se déclara dans cette contrée ; les anciens auteurs le comparent à un feu dévorant , et ce mal , se répandant par tout le corps , dévorait les muscles et les chairs , et faisait mourir le patient dans d'affreuses tortures : ce fléau se nommait *feu Saint-Antoine*. Lambert , qui portait pour ce peuple affligé un cœur de père , lui consacra ses soins , ses aumônes , ses veilles ; et , digne imitateur du souverain Pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis , se montra prêt à s'immoler pour son troupeau. Nuit et jour , il gémissait devant Dieu , il adressait ses vœux à

la Mère de miséricorde, à Marie, qui toujours avait été le cher objet de sa confiance... il fut entendu. La Vierge daigna manifester sa bonté; et, demandant de la foi aux hommes, elle promit une entière guérison à tous ceux qui boiraient l'eau où auraient distillé quelques gouttes de cire, tombant d'un cierge rennis par Marie à deux de ses serviteurs, en présence de l'évêque, dans la cathédrale d'Arras. Tous ceux qui burent avec foi furent guéris, et purent dire : « Heureux ceux qui ont cru ! » Ce miracle avéré, honoré dans l'Eglise, donna lieu à la confrérie nommée des *Ardents*, ou de la sainte Chandelle d'Arras¹. Lambert, dont les prières avaient obtenu ces faveurs, s'acheminait, chargé d'ans et de travaux, vers l'heureuse éternité : ses jours avaient été pleins, et vers l'an 1115 il s'endormit en la paix du Seigneur. Sa mémoire fut révérée du peuple qu'il avait gouverné, et on visita longtemps son tombeau, qui portait l'épithape suivante :

« En l'année 1115, le 17 Mai, mourut Lambert, d'heureuse mémoire, évêque propre de ce siège d'Arras. Par lui fut rétablie la dignité de cet évêché, qui pendant long-temps avoit été soumis à l'évêque de Cambrai. Ce fut à ce prélat et à deux joueurs d'instruments, Hérius et Normannus, que la bienheureuse Vierge Marie est apparue en cette église, pour leur donner un cierge qui guérit les personnes atteintes du feu ardent. »

JEAN DE COMINES, chanoine de Saint-Pierre, évêque de Téroüane.

Il naquit à Warneton, d'une famille obscure, mais adouée aux bonnes œuvres. Il chercha, dès sa jeunesse,

¹ En 1490, on fonda à Lille, sur la petite place, une Chapelle sous l'invocation de S.-D. des Ardents, ou de la sainte chandelle. L'architecture en était remarquablement élégante. Elle fut démolie en 1651.

les secrets de la science et les secrets de la vertu, et il honora le rang de chanoine, auquel Bauduin v l'éleva, par une humilité profonde et un esprit de contemplation et de prière; mais hientôt, lassé du joug du monde, il se rendit à l'abbaye du Mont-Saint-Eloi, se dépouilla de ses dignités et servit le Seigneur comme un simple religieux sous la règle de saint Augustin. L'invitation de Lambert, évêque d'Arras, et les ordres positifs de ses supérieurs, le tirèrent seuls de sa retraite; il remplit avec un zèle admirable la charge d'archidiaque d'Arras dont son ami venait de le revêtir. L'évêché de Térouane, depuis vingt ans troublé par de tristes et scandalenses querelles, avait besoin d'un pasteur ferme et vigilant. Jean fut nommé. Ce siège épiscopal offrait plus de travaux que d'honneurs, plus de soucis que de joie, aussi Jean l'accepta-t-il, comme un champ fécond, dont le ciel lui ouvrait le chemin (1099). Sa sévère douceur opéra de grandes réformes dans ce diocèse longtemps abandonné; et une Providence secourable le préserva des haines que sa vigilance avait excitées. Usant d'une sainte liberté, il défendit contre le roi de France et contre l'archevêque de Reims les droits du diocèse de Tournai, qui réclamait sa séparation d'avec celui de Noyon. Il rétablit la discipline régulière dans plusieurs monastères, particulièrement dans l'abbaye de Saint-Pierre, du Mont-Blandin à Gand¹, il fonda sur le territoire de Furnes la puissante abbaye des Dunes et y établit Ligerius pour premier abbé. Il eut le bonheur de rétablir l'union entre le chapitre de Saint-Pierre et le comte de Flandre, Guillaume le Normand, divisés à propos d'une question de dînes; et, touchant à la fin de sa carrière, consumé de

¹ Il entreprit cette réforme à la prière de Bauduin, comte de Flandre, et avec l'assistance de Robert, abbé de St.-Bertin, 1117.

travaux, accablé d'austérités, mais portant une âme toujours jeune et virile dans un corps épuisé, il se coucha pour ne plus se relever. Après avoir reçu les sacrements, il donna ses biens aux pauvres, hérita une dernière fois son peuple, qui s'empressait autour de lui, et après six jours de maladie il rendit le dernier soupir, étendu sur la cendre et le cilice. C'était le lundi, 27 de janvier 1130. Après la mort, ce saint corps parut resplendissant de clarté, et lorsqu'on le porta au sépulchre, il avait perdu sa pesanteur, et semblait déjà léger, brillant et glorieux. Il est honoré comme bienheureux.

FULCO ou **FOULQUES VAN UUTENHOVE**,
chanoine de Saint-Pierre.

JACQUES de Vitry prêchait par ordre du souverain pontife, Innocent III, la croisade contre les Albigeois, dont les doctrines, subversives de toute morale et de tout droit, infectaient le midi de la France. Revêtu de la qualité de légat, il vint en Flandre et convia chevaliers et barons à s'enrôler au moins pendant quarante jours sous la bannière de Simon de Montfort, défenseur de la chrétienté. Alors (1210) vivait à Lille un saint prêtre, nommé Fulco ou Foulques Van Uutenhove, appartenant à une antique famille de Gand et pourvu d'un canonicat de Saint-Pierre. Jacques de Vitry l'engagea à se joindre à lui dans la prédication de la croisade, et moitié par humilité, moitié par amour pour la vie contemplative, qu'il avait choisie comme sa part et son héritage, le chanoine déclina cette invitation. Cette mollesse déplut au légat, et plein d'un zèle ardent, mais peut-être indiscret, il s'écria : *je prie Dieu qui sonde les cœurs, qu'il vous rende inutile, non-seulement à ces fonctions que vous rejetez, mais encore à toute autre.*

Cette prière fut entendue par le Dieu qui éprouve et purifie l'âme de ses serviteurs, et qui les fait mourir à eux-mêmes pour leur faire trouver en lui une vie plus abondante. Dès ce jour, Foulques fut atteint d'une maladie épuisante et douloureuse; mais une force sublime anima l'âme logée dans ce corps abattu; la vertu brilla d'un plus vif éclat au milieu de ces langueurs; nouveau Job par la patience et par l'esprit d'oraison, Foulques se sanctifia en embrassant étroitement la croix qui l'accablait. Il vécut vingt-cinq ans dans un état de continuelle souffrance et de continuelle contemplation, et le jour de sa mort lui ayant été révélé par une vision céleste, il expira doucement, vers la fin d'août 1235¹.

LETBERT, chanoine de Saint-Pierre.

Il écrivit le *Flores psalmorum*, commentaires inédits sur le Psautier. (*Voyez pour plus de détails le Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, par M. Le Glay, p. 13). Letbert vivait au xiii^e siècle; il devint abbé de St.-Ruf, à Valence.

¹ Foulques Van Eulenhove fonda à Gand, en 1225, un hôpital pour les malades, en un lieu nommé Byloke. A côté de cette fondation s'élevait une abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, qui avait la direction de l'hôpital, desservi par des Frères et Sœurs du Tiers-ordre. L'abbaye est détruite; l'hôpital subsiste et il est desservi par des religieuses Augustines. (Steyaert, Description de la ville de Gand. 1838.)

Voici l'épigraphie de Foulques Untentove, relevée par Sanderus. (*Flandria illustrata*).

« In hoc vicino sacello B. Mariae requisit dominus Fulco Wittenhovius,
 » qui ex hoc luce migravit anno Domini mcccxi. tertio kal. Septemb., ad ejus
 » sinistram vero pausat venerabilis domicella Truua Wittenbovia, ejusdem
 » Fulconis germana, que obiit a. D. mcccxiij. 4 kal. aprilis. qui favore Inri-
 » torum Ferdinandi, et Joanne Flandriae comitum, inchoaverunt et fundarunt
 » hospitale et monasterium, unicuique prefecto, atque supremum pauperum
 » infirmorum solamen atque refugium. Requiescant in pace. Amen. »

JEAN, prévôt de Saint-Pierre.

Il était fils de Guy, comte de Flandre, et devint évêque d'abord de Metz, puis de Liège. C'était un homme versé dans l'étude des saintes lettres et du droit canon; il écrivit les réglemens de l'évêché de Liège, et convoqua un synode pour le bien de cette église; il mourut en 1290.

JEAN DE MONTREUIL, prévôt de la Collégiale de Saint-Pierre.

Attaché d'abord à la maison de Bourgogne, il eut occasion de passer ensuite au service du dauphin, depuis Charles VII, en qualité de secrétaire; c'est dans l'exercice de cet emploi qu'il fut assassiné à Paris, en 1418, par quelques furieux du parti bourguignon. On a de lui soixante-quatorze lettres adressées à différens personnages éminents, traitant les unes de littérature, renfermant les autres des documents curieux pour l'histoire de cette époque, si agitée et si dramatique¹.

FLORIS VAN DER HAER, chanoine de Saint-Pierre.

Il naquit à Louvain d'une famille originaire d'Utrecht, en 1547, et mourut à Lille en 1634. Il était chanoine de Saint-Pierre. S'adonnant à l'étude de l'histoire et des lettres, il publia *l'Histoire des chasteleins de Lille, leur ancien état, office et famille; la Vie de Bauduin de Lille*, et en latin : *De initiis tumultuum belgicorum*. Ses ouvrages sont cités encore aujourd'hui comme une autorité respectable, en ce qui concerne l'histoire de Flandre. Honoré de la confiance de ses souverains, Van der Haer fut souvent

¹ Nous empruntons cette notice à l'excellente brochure de M. Lebon, *Notice sur les Historiens de la Flandre française*.

délégué pour présider au renouvellement des magistrats de la ville de Lille¹. Il était trésorier du chapitre et laissa un état des biens et charges de la Collégiale (*Manuscrit de la bibliothèque*).

WALLERAND DE CRUDENARE, chanoine de Saint-Pierre.

Il écrivit la relation des miracles de Notre-Dame de la Treille (1536).

TOUSSAINT CARETTE, chapelain de Saint-Pierre.

Il écrivit le *Recueil de plusieurs choses remarquables, tant chroniques que plusieurs choses notables, advenues en notre temps*. 1575. (Manuscrit de la bibliothèque).

VALLERAND DE HANGOUART, doyen de Saint-Pierre.

Il devint, par la suite, prévôt de St.-Amé, à Douay. C'était un théologien habile; Charles-Quint l'honora de sa plus intime confiance et le fit son aumônier. Ses frères, Guillaume et Roger, se distinguèrent dans la diplomatie et la jurisprudence.

HUBERT LECLERCQ, prêtre, chapelain de l'église collégiale.

Il composa un poème sur les *sept Psaumes de la Pénitence*, des élégies et quelques épitaphes. Ses œuvres furent imprimées à Tournay, en 1610. Il mourut en 1615, âgé de 84 ans et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

JEHAN DE LACU, chanoine.

Il composa un petit poème de 200 vers, intitulé *Ouenoille spirituelle*. Cet ouvrage est fort rare aujourd'hui.

¹ Voir M. Lebon.



Lith. de F. Bataille à Paris.

COSTUME DE CHANOINE ET CHANTRE
de St Pierre en 1631

(Robert Imbert, Ecuyer, Seigneur de Vethan)

JEHAN MICLOT, chanoine de Saint-Pierre.

Il vivait au xv^e siècle, et fit, par ordre de Philippe-le-Bon, une traduction française des *Actes de saint Adrien*.

BALTHAZAR D'AVILA, chanoine de Saint-Pierre.

Né à Lille en 1591 ; il résigna son canonicat pour entrer dans l'ordre des Minimes, et il fut, en 1649, élevé à la dignité de général. On a de lui l'ouvrage intitulé : *Manipulus Minorum*, imprimé d'abord à Lille, puis à Gènes. Il mourut à Lille en 1668.

ROBERT IMBERT, chanoine, grand chantre.

Robert Imbert, écuyer, seigneur de Vethan, était fils de Nicolas, écuyer, seigneur de la Falleq, Basecq, etc., et de Jacqueline Muette, qui descendait, par sa mère, de l'illustre maison de Lannoy ; il naquit en 1580.

Il fut destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique et fit des études fortes et solides. Nous voyons qu'il devint plus tard licencié-ès-lois, prêtre, chanoine et chantre de la collégiale de Saint-Pierre. Son goût naturel le portait vers les arts, cultivés par un de ses parents, N... Muette, artiste amateur, qui nous a laissé dix gravures sous le titre : *Les dix pénitents*, dont M. Arthur Dinaux fait l'éloge¹. La mémoire de Robert Imbert fut sans doute pour Muette un exemple salutaire dont il profita. Les dignités dont il était revêtu lui permirent de donner un libre cours à son goût pour l'étude ; il aimait surtout à propager ce goût noble et élevé. Il fit, dans ce but, quelques présents de livres au couvent des Frères prêcheurs

¹ Dans la brochure, si savante et si curieuse, intitulée *Iconographie Bloise*, page 19. — D'après le Catalogue de M. Libert de Beaumont, page 80, n^o 960, et d'autres sources.

de Saint-Dominique de Lille, où son nom figurait parmi ceux des bienfaiteurs.

La piété de cet homme de bien était remarquable et paraît avoir été appréciée de tout le monde. Il avait une confiance toute particulière dans la sainte Vierge, et lui adressait souvent ses prières. Cette piété devint si connue qu'on la mit en évidence dans cette circonstance. Le culte de Notre-Dame de la Treille, un peu ralenti par le cours des années, eut besoin, en 1603, d'être encouragé par Messieurs les chanoines, lesquels trouvèrent bon de remplacer l'ancienne administration de cette Confrérie, confiée jusqu'alors à une seule personne, par un conseil dont les membres étaient choisis et dans le Chapitre et parmi les séculiers. M. Robert Imbert fut élu, vers 1630, parmi les ecclésiastiques, et fit ainsi partie de la seconde administration. Le P. Vincart (88 et 89) ajoute en son style fleuri : « Nous pouvons dire que le haut lustre » des personnes, et les éclats des profusions et des munificences, se sont montrés comme dans un plein théâtre, » avec l'applaudissement de tous les peuples et les bénédictions » du Ciel. »

Nous retrouvons l'expression de sa pensée sur la sainte Vierge et l'image de sa vie, dans l'inscription tracée sur sa tombe :

« Lequel a fondé, en cette dite église, une messe tous les jours de l'an, à célébrer par Messieurs les chanoines, et une autre chantée, chaque semaine de l'an, à l'honneur des sept douleurs de Notre-Dame, en sa chapelle dite de la Treille, avec distribution à sept pauvres, présents à ladite messe, de quatorze patards chacun. »

Ces dispositions paraissent avoir eu un double but, celui d'invoquer l'intercession de la sainte Vierge pour lui-même, et celui d'étendre sa foi à ses concitoyens ; de populariser et d'éterniser à la fois sa dévotion.

En 1634 on peignit son portrait ; il avait alors 54 ans ; on le représente à genoux dans son oratoire, ayant les mains jointes ; il est revêtu d'une chappe et des ornements de chanoine et chantre de la Collégiale ; son bâton de chœur est appuyé sur son épaule droite ; derrière lui, à ses pieds, on remarque une mitre, et debout saint Robert, son patron, tenant une crosse de la main droite et une petite chapelle de la main gauche, emblème distinctif qu'on réservait alors aux fondateurs. Bauduin, comte de Flandre, fondateur de saint Pierre, représenté avec Alise sa femme, tient une petite chapelle semblable à celle dont il est question (MARTIN 67). Thierry d'Alsace porte dans sa main gauche un petit édifice pour rappeler la fondation du monastère de Watine (MARTIN 83).

A qui doit-on appliquer la fondation indiquée dans ce portrait ? Est-ce au pieux chanoine ou à son patron ? Au premier abord on pourrait s'y tromper, surtout en connaissant ses œuvres ; mais, en étudiant la question, il paraît évident qu'on a voulu distinguer saint Robert, premier abbé de Chaise-Dieu, mort le 17 avril 1067, de saint Robert, abbé de Molesme, premier auteur de l'ordre de Cîteaux, en 1098, mort le 22 mars 1108, auquel paraît s'appliquer notre tableau.

Robert, seigneur de Velhan, mourut le 24 juin 1645, et fut enterré devant la chapelle paroissiale de Saint-Pierre, laissant à ses successeurs la tâche difficile d'imiter sa piété. Mais elle ne parut pas insurmontable à tous ; car M^{lle} Michelle Inbert de la Phalecque, son arrière petite-nièce, donna l'exemple d'une abnégation complète et consacra sa vie tout entière au service des pauvres ; elle était tellement vénérée des personnes pieuses de son temps qu'elle mourut en réputation de sainteté, et que ceux qui, de nos jours, ont

lu sa vie, partagent généralement cette opinion. Son portrait est soigneusement conservé dans sa famille.

La nièce de cette dernière, Marie-Anne-Lucie Imbert, élevée sous ses yeux, reçut d'elle les principes d'une religion éclairée, et la reconnaissance, inspirée par de tendres soins, lui fit écrire avec vérité et élégance les faits les plus curieux de la vie de sa tante. On rapporte plus haut, dans cet ouvrage, comment elle fut cause, par la solennité de ses vœux, de la résolution que prit Joseph-Clément d'entrer dans les ordres. Elle mourut religieuse de l'abbaye d'Avenay. On a son portrait sous le costume de sainte Marie-Madeleine.

Robert Imbert portait un écusson d'azur à une bande d'argent, chargée en chef d'un lion de gueule et accompagnée de deux étoiles à cinq raies d'argent, l'écu entouré d'une guirlande de feuillage avec une cartouche, portant cette devise : *Fecundat imber* ¹.

HUGUES DE LOBEL, licencié-es-lois, chanoine de Saint-Pierre.

Il naquit en 1629 et fut nommé chanoine en 1662. Son zèle, ses talents et sa piété rendirent à la Collégiale des services infinis. Il a laissé deux manuscrits remarquables ; l'un sur les prévôts et dignitaires de Saint-Pierre, l'autre sur la législation alors en vigueur ².

Ami des arts, il appela chez lui et garda pendant une année, dans sa maison, le célèbre sculpteur anversoïis *Quillinus* ou Quillyns, et lui fit exécuter les bustes de

¹ Voyez pièces manuscrites, généalogies, tableaux, etc. — Hist. de Notre-Dame de la Treille, 1863, page 57. — Richard, Hist. des Dominicains, page 103. — Le Glay, Mém. sur les bibliot., page 28. — J. Vincart, Hist. de Notre-Dame de la Treille, 1671, pages 88-89. — A. Dinaux, Iconograp. 19. — Catalogue de M. Libert, page 80, n° 960. — D^{re} de l'Advocat, § Robert.

² Ces manuscrits font partie de la bibliothèque de M. Vander Cruisse, arrière-petit-neveu du chanoine De Lobel.



Coché de l'Épiscopat de Bourges.

Le Chanoine Hugues DEBÈLE.

L'Épiscopat de Bourges.



Le Chanoine Gabriel DE GAGNONNES, Ecolâtre.

saint Pierre et de saint Paul, qui ornent actuellement le chœur de l'église de Saint-André, et deux bas-reliefs en marbre blanc, qui, échappés également au vandalisme de 93, décorent aujourd'hui l'église de Marcq-en-Barœul. Serviteur dévoué de Marie, le chanoine De Lobel contribua beaucoup à la splendeur du culte de Notre-Dame de la Treille. Il était un des administrateurs de sa chapelle. Il mourut en 1697, laissant une réputation méritée de talent et de vertu. Il était enseveli devant la chapelle de Saint-Pierre. Le frère de Hugues De Lobel, supérieur des Dominicains, fit construire à ses frais la façade de leur église, qui passait pour un des plus beaux morceaux d'architecture que possédât la ville de Lille.

GABRIEL - MARIE DE GARSIGNIES, chanoine écolâtre.

Gabriël-Marie de Garsignies, fils de M. Louis Cardon de Garsignies et de M^{me} Marie de Muysart, naquit en 1727, et fut baptisé en l'église collégiale de Saint-Pierre.

Sa vocation le porta vers l'état ecclésiastique, et en 1752, il fut ordonné prêtre par le célèbre archevêque de Paris, Christophe de Beaumont. Nommé chanoine de Lille en 1772, il remplit avec distinction la charge d'écolâtre qui lui fut conférée, et qui lui donnait la haute surveillance du collège et des écoles de la ville. Doux, pieux, bienfaisant, plein d'urbanité et de lumières, il fut cher à ses contemporains, utile à sa ville natale par son zèle et ses talents, utile à la religion par sa prudence dans l'art difficile de la direction des âmes. Les sentiments que lui inspirait sa piété survivent dans un ouvrage qu'il composa et qui fut donné au public par son neveu, M. Cardon de Montreuil, de vénérée mémoire, sous le titre de *Nouvel Aube conducteur*. M. de Garsignies fut

nommé grand-vicaire et grand pénitencier du diocèse de Tournay, et il termina sa carrière en 1786. Il est arrière-grand oncle de Mgr de Garsignies, actuellement évêque de Soissons, et de M. Alph. de Lencquesaing, récemment ordonné prêtre au séminaire de Saint-Sulpice. On est heureux de trouver héréditaires dans cette famille l'amour du bien et le dévouement sacerdotal.



NOMS DES MEMBRES DU CHAPITRE DE SAINT-PIERRE,
ÉLEVÉS AUX DIGNITÉS ÉCLÉSIASTIQUES.

Parmi les prévôts : Didier (an 1169), fils du Châtelain de Courtray et de Sara de Lille, élu évêque des Morins ou de Téroouane, après la mort de Milon. On lit dans le catalogue des évêques des Morins : Après le célèbre Milon le jeune, l'église des Morins, privée de pasteur, désira d'un ardent désir d'avoir pour évêque Didier, prévôt de Saint-Pierre de Lille et archidiaque du diocèse de Tournay : *Seigneur, vous lui avez accordé le désir de son âme.* Il eut pour successeur en la prévôté et en l'épiscopat, son frère Robert. — Gérard d'Alsace, fils de Thierry d'Alsace, et frère de Philippe d'Alsace, tous deux comtes de Flandre. Il devint chancelier du comté de Flandre; mort en 1205. — Jean, fils de Guy, comte de Flandre, devint évêque d'abord de Metz, puis de Liège. Pierre de Montorier ou de Montorie, né à Limoges, neveu d'Innocent vi, prévôt de St.-Pierre, devint évêque de Pamplune, cardinal du titre de Ste.-Anastasia et vice-chancelier de la sainte Eglise romaine; mort en 1385. — Jehan Lavantage, prévôt de St.-Pierre, puis évêque d'Amiens, 1434. Jean, fils de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, prévôt de St.-Pierre, chancelier de Flandre, puis évêque de Cambrai, 1437. — Fortigas de Placentia, né à Bruges, prévôt de St.-Pierre, puis évêque d'Arras, 1438. — Jacques

de Coïmbre, de la maison royale de Portugal, prévôt de St.-Pierre, puis évêque d'Arras, élevé plus tard au siège archiepiscopal de Lisbonne, 1452. — Louis de Bourbon, prévôt de St.-Pierre, puis évêque et prince de Liège, 1456. — François de Melun, prévôt de St.-Pierre, occupa successivement les sièges d'Arras et de Téroüane, 1508. — Cornille de Berghes, prévôt de St.-Pierre, puis prince-évêque de Liège, 1538. — Gilbert d'Oignies, prévôt de St.-Pierre, puis évêque de Tournay, 1565. — Engelbert Desbois, prévôt de St.-Pierre, puis évêque de Namur, 1629. — François Vilain de Gand, des princes d'Isenghien, prévôt de St.-Pierre, puis évêque de Tournay, 1647. — A. d'Hervilly de Devise, prévôt de S.-Pierre, puis évêque de Boulogne, 1742.

PARMI LES DIACRES : Didier, 12.^e abbé du Mont-St.-Eloi, 1208. — Guillaume Giffort, élu archevêque de Rheims, 1623.

PARMI LES CHANTRES : Lambert de Guines, premier évêque d'Arras, 1093.

PARMI LES CHANOINES : Jehu, évêque de Téroüane, 1099. — Clarembault, évêque de Senlis. — David Kearn, Irlandais de naissance, archevêque de Cashel, en Irlande¹, 1603. — Corneille Jansénius, né à Heerlan, en Hollande, évêque d'Ypres, auteur des cinq fameuses propositions, 1635.



DES PRÉVÔTS.

La Collégiale de Saint-Pierre avait un personnel nombreux, à la tête duquel se trouvait le prévôt, chef honoraire

¹ Cashel, comté de Tipperary, en Irlande; 26 lieues de Dublin. On sait que Lille possédait une pieuse fondation en faveur des jeunes gens irlandais et catholiques, qui se destinaient à la prêtrise. Cette maison, appelée des *Hibernois*, était située près du pont qui garde encore ce nom.

² Les Notices sur les Prévôts de Saint-Pierre sont dues à l'obligeante collaboration de M. I. De P.

du Chapitre, et qui avait charge d'âmes et de juridiction sur toute l'église de Saint-Pierre.

Les personnages qui se virent revêtus de cette haute dignité furent, presque tous, distingués par leur vertu, leur science, leur naissance; et nous avons vu un grand nombre d'entr'eux élevés à l'épiscopat.

Les prévôts furent élus depuis 1055 jusqu'en 1681, et envoyés ensuite en possession; ils étaient quelquefois nommés par provision, collation ou lettres apostoliques, accordées par le Pape. De ce nombre furent Jehan de Bourgogne, 28.^e prévôt, en 1437; Eustache de Cailleux, 30.^e prévôt, en 1439.

La nomination par autorité royale fut réclamée par Philippe II, en 1562, en faveur de Gilbert d'Oignies; mais le Chapitre, conservant en présence du monarque, le plus altier et le plus despote, un remarquable esprit d'indépendance, considéra ce droit, que s'arrogeait le roi d'Espagne, comme une usurpation. Il déclara que la conscience et le devoir lui défendaient d'admettre le protégé du roi. Mais Gilbert, réunissant les qualités propres à la dignité prévôtale, fut, croyons-nous, librement élu par le Chapitre.

Louis XIV, roi de France et conquérant de la Flandre, n'eut pas besoin de faire valoir ce double droit pour assurer la prévôté à M. Bochard de Champigny; depuis cette époque, les prévôts tiennent leur nomination du souverain.

Les différentes manières d'arriver à ce poste éminent nous donnent une idée assez juste des époques parcourues par la série des prévôts. Le Chapitre d'abord, c'est-à-dire le clergé local, est seul électeur, et son pouvoir est tempéré, modéré par celui du Saint-Siège; la loi vient ensuite et permet aux prévôts de prendre possession par procureur; enfin l'autorité royale domine toutes les autres, jusqu'au moment où l'électeur et l'élu disparaissent à la fois

dans le tourbillon révolutionnaire. Les derniers vestiges de l'institution qui nous occupe disparaissent tous les jours, car tous les jours les contemporains s'éteignent, et les monuments les plus célèbres, oubliés, réduits en poussière, ne servent qu'à nous montrer la fragilité de l'homme et l'impuissance de sa volonté.

Le revenu du prévôt était égal à celui de trois prébendes; il avait la collation d'un certain nombre de canonicats en l'église de Saint-Pierre, droit de présentation et de provision à la cure de ladite église, à celle de Saint-Etienne, de Sainte-Catherine, de Saint-André et de la Madeleine; il présentait également l'aumônier pour la maladrerie du Pont-de-Canteleu. Il était tenu de résider à la prévôté, et lorsqu'il était absent, il était obligé d'envoyer des lettres testimoniales, afin de jouir de ses privilèges. Ces lettres, en cas de longue absence, devaient être renouvelées tous les ans.

CATALOGUE DES PRÉVOTS.

I. 1055. — FULCARD. — 1080.

Fulcard ou Fulcart, *Fulcardus*, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, en 1055, (avant la construction des bâtiments nécessaires à cette nouvelle institution) est le premier qui posséda cette dignité; son canonicat se composait de dix-huit manses de terre, de l'autel de Saint-Etienne et d'autres domaines. Il fit tous ses efforts pour conserver à l'église les droits et les donations qu'elle avait reçus, aussi bien que le Chapitre, de la munificence du fondateur; ce qui était alors fort difficile.

Fulcard sollicita, dans ce but, sa Sainteté le pape Grégoire VII, et en obtint, en 1074, une bulle qui après avoir confirmé les donations faites à l'église de Saint-Pierre, par le comte Bauduin, disait : « Si quelqu'un, soit rois, » empereurs, ducs, comtes ou juges séculiers, était assez » hardi pour prendre, diminuer ou retrancher par quel- » que motif que ce puisse être, aucune partie des biens » donnés ou qui pourront être donnés dans la suite, qu'il » soit déchu de la puissance et des honneurs qui lui sont » dus, et qu'il soit privé du sacré Corps et du sacré » Sang de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il ait restitué, ou » qu'il en soit puni au jour du jugement ¹. »

Sa vigilance ne pouvait prendre trop de précautions contre l'avidité des laïques. Une lettre apostolique du même pape, aussi de 1074, lui enjoignit de ne recevoir qui que ce soit pour chanoine, à moins qu'il n'ait fait preuve de sa naissance en mariage légitime.

Fulcard mourut dans l'exercice de sa dignité, le 4 avril 1080, après avoir dirigé la prévôté pendant vingt-cinq ans.

II. 1080. — GAUTIER. — 1095.

Guater, Gautier, *Galternus*, archidiacre de l'église cathédrale de Tournay, fut élu le second prévôt en 1080 et succéda à Fulcard ; nous ignorons le nom de sa famille, son histoire et les actes de son administration ; il mourut le 11 novembre 1095, après avoir dirigé la prévôté pendant 15 ans ².

¹ Voyez Man. De Lobel, 87 R.^o 57-59. 6. — Wartel, 67. — Le Glay, Cameracum 116. — Legroux, man. hist. n.^o 150.

² Man. De Lobel, fol. 87, R.^o Le Glay, Cameracum 116. — Legroux, man. hist. n.^o 150.

III. 1095. — ROBERT. — 1132.

Robert, *Robertus*, *Robinus*, de Lille, fils de Roger, châtelain de Lille et probablement de sa femme Ogive. Il fut archidiacre de la cathédrale de Tournay et succéda à Gautier, dans la prévôté de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, en 1095. Lambert, évêque de cette première ville, donna et confirma, à sa prière, en 1120, la collation de l'autel de Flers, à l'arbitrage des chanoines de Saint-Pierre; Simon, successeur de Lambert, y ajouta encore, quelque temps après, en 1124 et 1132, les autels de Sghedin, de Campinghem, de Quesnoy et de Prémésque.

Robert, par ses goûts et son caractère, avait gagné l'affection de Gautier, évêque de Maguelone, son parent, qui était né à Lille et fut célèbre comme écrivain; il ajouta une préface aux fleurs des psalmes (*de floribus psalmodum*) et l'adressa à Robert, troisième prévôt du Chapitre de Lille.

Il me reste à faire remarquer, avant de terminer cet article, qu'il ne faut pas confondre Robert, prévôt de Saint-Pierre, avec son neveu Robert, fils de Roger (le jeune), châtelain de Lille, son frère présumé. Ledit neveu fut châtelain jusqu'en 1150 ou environ, et figure dans quatre chartes rapportées par Vander Haer; il n'y prend jamais la qualité de prévôt; plusieurs de leurs dates sont postérieures à la mort du prévôt Robert (l'oncle) qui arriva le 16 avril 1132¹.

¹ Voyez Man. De Lobel, 57, B.* — Montlinot, 57. — Vander Haer, 390, 491, 215. — Moreri, art. Gautier, 107. — Dibos, 401. — Le Glay, Camer. 116. — Legroux, man. hist. n.° 150.

IV. 1134. — DIDIER. — 1169.

Didier, *Desiderius*, fils du châtelain de Courtray et de Sarre de Lille, était petit neveu de Robert, troisième prévôt, il fut élu archidiacre et chancelier de la cathédrale de Tournay, et quatrième prévôt, vers 1134, de Saint-Pierre de Lille, après une vacance de deux ans (de 1132 à 1134). Il eut des relations avantageuses pour son église avec le pape Célestin II ; il en reçut en 1143 un bref par lequel il obtint la protection du Saint-Siège pour tous les biens actuels de la Collégiale et pour ceux qu'elle pourrait accepter.

Didier s'était fait distinguer par son mérite personnel et par sa naissance, et désigné pour être élevé aux dignités ecclésiastiques. Il fut promu, en 1169, à l'évêché de Téroouanne et devint le trente-troisième prélat de ce siège. Il fonda en 1186 l'abbaye de Blandecq où il appela des religieuses de Cîteaux ; se démit de l'épiscopat en 1192, à cause de son grand âge et mourut de vieillesse en 1194¹.

V. 1169. — ROBERT. — 1188.

Robert, *Robertus*, *Robinus*, fils du châtelain de Courtray et de Sarre de Lille, était le frère de Didier. Il devint archidiacre de la cathédrale de Tournay et prévôt de la Collégiale de Saint-Pierre en 1169, par résignation de son frère². Il prit la défense des droits du Chapitre

¹ Voyez Vander Haer, 491. — Man. De Lobel, 87, B.^o — J. Vincart, 23. — Le Glay, Cameracum. 116. — Legroux, man. hist. n.^o 150.

² Voyez Vander Haer, 491. — Jouffroy, 143. — Armorial man. A. 19, 3. — Le Glay, Cameracum 116. — Legroux, man. hist. n.^o 150.

contre Jehan , châtelain de Lille , son parent , qui avait fait arrêter et mettre en prison un hôte de Saint-Pierre. Robert le fit délivrer , et ce différend fut décidé par jugement rendu en 1212 par M. , chantre et G. , écolâtre , chanoines de Tournay , et G. , prieur de Fives. Les châtelains de Courtray prirent un écu d'argent ou d'or (ARM. MIST. A. 19. 3.) à quatre chevrons de gueule.

VI. 1188. — GÉRARD DE MESSINES. — 1196.

Gérard de Messines , *de Mecinis* , devint prévôt de Saint-Pierre à Lille , vers 1188 , c'est en cette qualité qu'il fit un accord avec le Chapitre , en 1190 , sur plusieurs articles qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous ; c'est aussi en 1190 qu'il donna la maison et les étables du prévôt , qui provenaient de Didier , l'un de ses prédécesseurs. Il régla quelques détails relatifs à la célébration des cérémonies religieuses et à l'usage des prébendes qui y étaient attachées.

Il paraît encore en 1192 , et suivant M. le Chanoine De Lobel en 1196 , c'est la dernière date connue ¹.

VII. 1192. — GÉRARD D'ALSACE. — 1202.

Gérard d'Alsace , *Elsatius* , était fils de Thierry , comte de Flandre et de Sybille d'Anjou , sa seconde femme , suivant Moreri et Martin ; mais Panckoncke et le P. An-

¹ La ville de Messines porte d'azur a une fleur-de-lis à l'antique d'argent ; et Gérard de Messines son homonyme , qui paraît dans une charte en 1242 , porte une fleur-de-lis dans son sceau. — Voyez man. De Lobel , 87 , R.° — Recherches sur les fleurs-de-lis. — Almanach de Bruges , 1776 , page 222. (en flamand.) — Le Glay , Cameracum 116. — Aux Archives du départ. du Nord , chartes de 1188 , 1190 , 1242. — Legroux , man. hist. n.° 150.

selme font observer qu'il était illégitime, et que le comté de Flandre lui eût appartenu, s'il eût été légitime, après la mort de Philippe, auquel il a survécu quatorze ans; O. Dewrée prouve par des chartes qu'il prenait lui-même cette qualité.

Gérard, homme religieux, élevé dans le monastère de Loos, y fit des études littéraires, fut d'abord sous-diacre, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, obtint ensuite la même charge dans les collégiales de Saint-Donatien, à Bruges, de Saint-Omer et de Furnes; il était aussi chancelier de toute la Flandre.

Gérard laissa à Lille, dans la prévôté de Saint-Pierre, des traces de son administration; il ajouta à ses prérogatives et à celles de ses successeurs quelques droits sur la collation des prébendes.

Ce prévôt paraît avoir été un personnage politique; il s'était fait aimer des Flamands et avait acquis un fort grand crédit; il en usa pour mettre sa sœur naturelle, Marguerite, comtesse de Hainaut, en possession des principales villes de Flandre et la faire reconnaître dans tout le pays.

Il mourut le 24 janvier 1205 et fut enseveli à l'abbaye de Loos, près de Lille¹.

O. Dewrée nous a transmis le sceau gravé de Gérard; il portait cette inscription: *Sigillum, Gerard, insulensis prepositi, verso secretum* (sceau de Gérard, prévôt de Lille, revers sceau secret.) Il porte un lion pour écu; ce qui est de nature à confirmer l'opinion de ceux qui pensent que ce n'est pas Philippe d'Alsace, comme le dit Cornil Martin, qui changea l'écu de Flandre au-

¹ Il se souvint toujours de son ancienne résidence, et y fit assez de bien, pour que son nom fût mis dans le nécrologe et qu'on recommandât son âme tous les ans dans le Chapitre.

cien, qui était gironné d'or et d'azur de douze pièces, à l'écu de gueule, brochant par dessus, en un écu d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueule, mais bien Thierry d'Alsace, son père.

On remarque que le blason, qui n'était d'un usage général dans les seigneurs que, depuis environ l'an 1194, n'avait pas encore admis les brisures; car Gérard, bien certainement bâtard, n'en portait pas¹.

VIII. 1205. — GUILLAUME DE MESSINES. — 1209.

Guillaume, Willelemus ou Willeleimus de Messines, fut le huitième prévôt de la collégiale de Saint-Pierre; il était probablement de la même famille que Gérard de Messines, sixième prévôt.

On fait mention de lui en 1205, et dans l'obituaire et le livre enchaîné, en 1206; il était remplacé en 1214².

IX. 1209. — ROBERT DE MEHUN. — 1213.

Robert de Mehun, de Magdin, en latin Robertus de Magdino, Magduno, fut d'abord trésorier de la cathédrale de Tours; il devint ensuite, vers 1209, prévôt de la Collégiale de Saint-Pierre, à Lille. Il provoqua une décision du Chapitre qui ordonnait au chapelain de célébrer à perpétuité la messe tous les jours, de grand matin, et de

¹ Voyer man. De Lobel, 87, R.^o — O. Devrée, l. 23-24, 488-490. — Panckoucke, 101. — J. Vincart, 24. — Le Glay, Cameracum 117. — P. Anselme, Hist. gén. II. 722. — Butkens, édit. 1637, page 550. — Martin, Gén. 12 et 13. — Legroux, man. hist. 450. — Histoire de l'ab. de Loos, Bib. de Lille, n.^o 156. man. l. 160-161. II.

² Voyez Man. De Lobel, 87, v.^o — Le Glay, Cameracum 117. — Legroux, man. hist. n.^o 150.

rappeler aux assistants la mémoire d'Adèle, femme du comte Bauduin, fondatrice de la collégiale de Saint-Pierre, et d'indiquer un *Pater* et un *Ave* pour le repos de leurs âmes, ainsi que pour celui des desservants et bienfaiteurs de cette église, morts ou même pour les vivants. Tous les chanoines, diacres, sous-diacres, acolytes signèrent cet acte et l'on affecta un certain nombre de prébendes à son exécution. On le retrouve encore en 1211 et même en 1213.

La famille des Mehun descendait d'un prince de la maison de Vierzon, laquelle tirait son nom de Humbaud de Vierzon, surnommé *le Tortu*, qui vivait en 991.

La maison de Mehun portait d'azur au chef d'or chargé d'une fleur-de-lis de gueule.

X. 1214. — AIMERIC DE VIGILLES. — 1217.

Aimeric de Vigilles, en latin Almaricus de Vigillo, Vigillâ, etc. devint prévôt de Saint-Pierre de Lille, le 17 avril 1214; il figure sans date dans l'obituaire consulté par le chanoine De Lobel, et ne nous a laissé aucune trace de son administration¹.

XI. 1217. — PHILIPPE. — 1219.

Philippe, d'une naissance inconnue, devint prévôt en août 1217, et nomma des arbitres, avec le Chapitre, qui jugèrent définitivement les questions litigieuses survenues entr'eux.

¹ Voyez Man. De Lobel, 87 v.^o — Du Bouchet, Hist. de la mais. de Courtray, 103, 104 et suiv. — Le Clay, Cam. 117. — Legroux, man., n.^o 150.

² Voyez Man. De Lobel, 87. v.^o — Le Clay, Camer. 117. — Legroux, man., n.^o 150.

Philippe ne fut pas longtemps prévôt, car nous voyons que son successeur Guillaume du Plouich écrivit une lettre en 1219 à saint Dominique et qu'il était prévôt en novembre 1218¹.

XII. 1218. — GUILLAUME. — 1236.

Guillaume du Plouich ou Willames, Willaume, Willelmus, Guillelmus, troisième fils de Jean, châtelain de Lille et de Mehaut de Béthune, dame de Poutruart, Meulebeke et Blarengheim², parvint en 1229 à faire décharger la trésorerie de l'entretien des toits et verrières de la Collégiale, comme cela avait toujours eu lieu; depuis cette époque l'église ou la fabrique pourvut seule à cette dépense.

Mais la Providence réservait à ce prévôt une plus grande destinée. Le comte Fernand qui dans sa captivité recevait, du temps de Guillaume, les consolations des Dominicains, engagea les chefs de cet ordre à envoyer en Flandre quelques religieux. La comtesse Jeanne, informée des pieuses intentions de son mari, en demanda pour la ville de Gand. Ils partirent donc de Paris afin de se rendre à Gand. Guillaume du Plouich, prévôt de Saint-Pierre, ayant appris leur projet, écrivit en 1219 à saint Dominique, fondateur de leur ordre, pour obtenir quelques-uns de ses frères; mais ce Saint qui n'avait pas encore assez de religieux pour satisfaire à l'empressement de tous ceux qui lui en demandaient, se contenta de charger les Pères qu'il envoyait à Gand de prêcher à Lille, ville qui se

¹ Voyez Man. De Lobel, 87 v.° — Le Gloy, Cambracum 117. — Legroux, man. n.° 450.

² *Willelmus de Gandavo*, Guillaume de Gand.

trouvait sur leur route. Reçus chez les nobles et chez les bourgeois, ils se firent admirer de tout le monde par la gravité de leurs mœurs, par leurs vertus, par la pauvreté de leurs vêtements, la modestie de leur maintien et la sagesse de leur conversation ; ils prêchèrent avec tant de zèle, d'édification et de fruit, que le peuple forma le dessein de les retenir. Guillaume fit ses efforts ainsi que le Chapitre pour y parvenir ; ils songèrent au moyen de leur bâtir un monastère à Lille. Mais afin de pas mécontenter la comtesse Jeanne, on lui écrivit pour lui faire connaître les motifs du retard des frères, et on la supplia de permettre qu'ils restassent. Jeanne qui voyait avec plaisir se propager les établissements religieux et se multiplier pour le peuple les enseignements de la vertu, accorda cette demande sans difficulté. Mais le plus grand obstacle n'était pas vaincu ; saint Dominique n'avait autorisé que le séjour éphémère de ses prédicateurs ; il toléra cependant la prolongation de leur mission. Les Dominicains restèrent donc à Lille, et on en fit venir d'autres pour la ville de Gand.

Guillaume, secondé par les doyen et chanoines de Saint-Pierre, s'adressa encore par lettres à saint Dominique, en le priant d'autoriser ses religieux à se fixer à Lille et à y commencer la construction d'un monastère ; il l'assurait en même temps que les bienfaiteurs ne manqueraient pas pour élever et alimenter cette fondation. Le saint homme fut rappelé au ciel le 6 août 1221, avant d'avoir pu satisfaire au désir du prévôt et prendre une décision au sujet de la maison de Lille ; mais Guillaume, informé que le bienheureux Jourdain venait d'être mis à la tête de l'Ordre des frères prêcheurs, ne cessa d'intéresser auprès de lui, jusqu'à ce que sa requête lui fût

accordée. Jourdain, appréciant le zèle pieux du prévôt, accorda en 1224 ce qui lui était demandé. Guillaume aurait voulu établir le monastère dans l'enceinte de la ville, mais l'exiguïté de la cité obligeait le magistrat¹ à ne permettre aucune nouvelle construction à l'intérieur. Le prévôt se vit donc forcé de faire acheter par le Chapitre un lieu convenable dans le faubourg, mais contre les murs, du côté de la porte Saint-Pierre, et là ce monastère, libre de tout droit paroissial, fut bâti sous l'invocation de saint Jacques.

Guillaume du Plouich ne se contenta pas d'une OEuvre aussi importante, il fonda encore en 1222 la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, dans l'église de Saint-Pierre, pour l'âme de Jean, évêque de Cambrai, son parent, qui était de la maison de Béthune et seigneur de Choques, dont il prenait le nom en 1214, lequel avait été quarante-septième évêque de Cambrai et seizième comte du Cambrésis².

Guillaume devint châtelain de Lille en 1229, après ses frères aînés morts sans enfants, et posséda la châtellenie et les autres héritages. Il fit comme eux sa résidence la plus ordinaire au Plouich, près de Phalempin; il fit encore une donation en 1234 pour son anniversaire qu'il fonda dans l'abbaye de Phalempin, ce qui fait croire qu'il était au bout de sa carrière³; il fut enterré dans le cloître de l'abbaye de Loos, à droite, près de la porte de l'église, revêtu d'un surplis, ayant un livre fermé

¹ C'était avant la réorganisation de 1235.

² Il contribua aussi à faire ériger la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine en église paroissiale, mais il se réserva la présentation et la provision de la cure.

³ Le sceau de ce prévôt ne porte pas de blason, mais seulement cette légende : *Sigillum Willelmi prapostii Insulensis*. verso : *Signum thesaurarii Cameracen.*

entre ses mains, qui est la marque des chanoines et du prévôt; et un manipule ou fanon au bras gauche, ce qui indique qu'il était sous-diacre, portant aussi une fort grande tonsure à la façon des moines; son épitaphe, encore très-lisible au siècle dernier, était ainsi conçue :

« Chi gist Willames, provost de Lille et chatelains. Priez pour s'ame. Amen. »

Son frère, le châtelain Roger, portait trois lions rampans deux et un sur son écu ¹.

XIII. 1236. — BRICE. — 1248.

Brice, Briccius, Briccius, Brix ou Brixins, devint prévôt de Saint-Pierre en 1236; il paraît dans des actes de 1247 et janvier 1248; on le trouve dans l'obituaire et dans le livre enchaîné, en 1238, 1240, 1244. Il fit quelques donations à la Collégiale et obligea les doyens à la résidence; on place sa mort en 1248. Il ne portait pas d'écusson; mais les sceaux conservés et reconnus pour lui avoir appartenu, ont un agneau portant bannière, et la légende qui suit : *S. Bricii p. positi S. Petri insulen.* Au champ, l'alpha et l'omega. Au revers, *Custos sigilli.* L'alpha et l'omega sont des caractères qu'on retrouve également sur les monnaies du moyen-âge. On les plaçait à côté de la croix qui se trouve au revers des pièces, signifiant que la croix doit être le commencement et la fin de toutes choses, par allusion aux paroles : *Je suis l'alpha et l'omega, le commencement et la fin*, dit le Seigneur. (Voir Lelewel.)

¹ Yander Haer, 198-199-200, carte 215. — Wartel, 139. — Panckouke, 135. — Hist. de N.-D. de la Treille, 1863, page 21. — Hist. du cour. des Dominicains. — Le Gloy, Camer. 117, 3/6.

XIV. 1249. — THOMAS DE BEAUMEZ. — 1250.

Thomas de Beaumez, de Beaumanoir, de Bellaumaillo, de Bellomanso, troisième fils de Gilles, seigneur de Beaumez et d'Agnès de Coucy, fille de Raoul 1^{er}, sire de Coucy et d'Alise de Dreux, princesse du sang royal, avait d'abord été chanoine d'Arras, puis il fut pourvu de la prévôté et canonicat de l'église de Reims, par l'archevêque Henri de Dreux, oncle de sa mère. Mais les habitants de Reims s'étant soulevés contre ce prélat, chassèrent le prévôt de la ville en 1233; plus tard, en 1239, les seigneurs de Rumini le firent tomber dans une embuscade et le retièrent prisonnier. L'archevêque, son grand oncle, convoqua un concile provincial à Saint-Quentin, en novembre 1239, pour contraindre, par les censures ecclésiastiques, ces seigneurs à le délivrer. Il devint plus tard, en 1248, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille; c'est en cette qualité qu'il accorda, au mois de février 1249, aux Frères Mineurs la permission de se transférer, du faubourg de Courtray en la paroisse Saint-Étienne à Lille, dans la rue des Foulons. Le siège de l'archevêché de Reims étant vacant après Henri de Dreux, Thomas quitta sa prévôté de Lille pour être élu archevêque de Reims, à la fin de 1249 ou au commencement de 1250, ce qui se prouve par un rescrit du pape Innocent iv du 27 mars 1250, qui lui permet de se faire sacrer par l'évêque de Laon, en l'absence de l'évêque de Soissons, doyen des suffragants de Reims.

Henri, évêque de Liège, possédait des fiefs, relevant du duché de Reims, principalement la châtelainie de Bouillon. Thomas de Beaumez le fit sommer en 1251 de lui faire

hommage par le ministère de quatre barons, Henri prétendait n'être obligé à le faire que par deux ; ils convinrent, pour terminer ce différend, et par un compromis, daté du jour de la fête de la Chaire de Saint-Pierre, 1252, que l'hommage serait fait, pour cette fois seulement, par trois barons de Liège, et remirent le jugement du fond de l'affaire à l'arbitrage d'Arnould, comte de Loos.

L'archevêque n'avait pas encore réussi à gagner l'affection des habitants de Reims, lorsque saint Louis y vint en 1257 et parvint à les réconcilier avec lui.

En septembre 1258, le roi leur demanda un secours d'argent pour payer ses dettes et déclara qu'il ne faisait cette demande que du consentement de l'archevêque, leur seigneur, et sans que cela pût tirer à conséquence pour l'avenir.

En 1259, il fit un accord avec l'évêque de Liège. — Il siégea la même année à l'assemblée des Pairs du royaume ; on y traita des questions litigieuses entre le roi saint Louis et les comtes de Poitou et d'Anjou, concernant le comté de Clermont. La même année, il intenta un procès aux religieux de Saint-Remi, à Reims ; il réclamait la garde de leur monastère, mais ils soutinrent qu'ils étaient en la garde du roi, et ils gagnèrent par arrêt de Notre-Dame de Septembre, 1259.

Il mourut à Toulouse le 18 février 1262, vieux style, et fut enterré à l'abbaye de Vaucelle ; il portait un écu de gueule à la croix dentelée d'or¹.

¹ Voyez Man. De Lobel, 88 R.^o — Carpentier, éd. 1668. II, page 202 et 203. — La Chesnaye-des Bois, IV. 206. — Man. R. 116. — J. Vincart, 24. — Le Gay, Cam. 117. — P. Anselme, Hist. gⁿ. II. 7. — Legroux, man. n.^o 150.

XV. 1250. — GUY D'AUVERGNE. — 1263.

Guy d'Auvergne, dit de Clermont, Guido de Alvernia, G. de Claremonte, fils de Guillaume, huitième du nom, comte d'Auvergne et d'Alix ou Adélaïde de Brabant, veuve de Louis, comte de Los, fille de Henri 1^{er}, duc de Brabant et de Mahaut de Boulogne, fut d'abord archidiacre de la cathédrale de Térouane, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, vers 1250; on le retrouve avec cette qualité en 1260, acquérant la dime de Dranoultre, par acte du mois d'avril; abbé séculier de Saint-Germain.

XVI. 1263. — GUILLAUME DE CLERMONT.

Guillaume de Clermont, fils de Guillaume, seigneur de Clermont et de Saint-Joire, fut élu prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, le cinquième jour après Quasimodo de l'an 1263. Il porte dans quelques actes la qualification de doyen de l'église de Vienne.

On ne connaît aucun acte émané de ce prévôt, dont la maison portait de gueules à une clef en pal d'argent. Elle porta plus tard de gueules à deux clefs mises en sautoir ¹.

XVII. 1270. — GÉRARD DE LIGNE.

Gérard de Ligne, *de Linea*, quatrième enfant de Wauthier III, sire et baron de Ligne et d'Alix d'Apremont, sa seconde femme. Il fut archidiacre de Brabant et prévôt de Saint-Pierre, à Lille; il mourut revêtu de cette di-

¹ M^s. De Lotel, Legroux, etc.

gnité. Il fut enterré en l'abbaye de Cambron¹, et les religieux de Ghislenghien célébraient chaque année, au mois de mars, un service anniversaire pour le repos de son âme. Gérard de Ligne portait d'or à la bande de gueule.

XVIII. 1272. — JEAN DE FLANDRE.

Jean, quatrième fils de Guy de Dampierre, comte de Flandre, marquis de Namur, pair de France, et de Mathilde, dame de Béthune, fut instruit dès sa jeunesse dans les saintes lettres; les Ecritures et le droit-canon furent le sujet principal de ses études. Il fut d'abord chanoine de Metz, prévôt de Saint-Donat de Bruges et enfin prévôt de Saint-Pierre de Lille. Il devint chancelier de Flandre et fut élu évêque de Metz en 1280, Nicolas III étant pape et Rodolphe de Habsbourg, empereur. Mais bientôt il fut transféré à l'évêché de Liège, par Martin IV, qui cassa la double élection de Bouchard d'Avesnes et celle de Guillaume d'Auvergne. Jean eut bientôt occasion de montrer sa fermeté d'âme. Les magistrats de Liège établirent en 1285 de nouveaux impôts sur les denrées, sans avoir demandé le conseil du prélat ni du peuple. L'évêque, prenant en main les droits des pauvres, voulut abolir cette exaction, les

¹ Le tombeau, reconstruit au 18.^e siècle, portait l'épithape suivante :

D. O. M.

J. SACRUM

..... ac pia memorie illustris. sumorum D. D. Toparcharum Dynastarum,
ac militum pranobis domos ac familie

DE LIGNEA

Walteri II (1190), Walteri III (1245), Walteri IV (1271). Joannis Gerardi archidiaconi Bapbantie, fastredi dynastæ de Tongre, Michaelis D. du Pontoit, Arnoldi, fastredi D. de Edelgues, fastredi D. de Monstreal, fastredi D. de Ligné (1319), Domine Elisabethæ D. Margarete, D. Andeline de Havré, D. Julianæ de Rossoit et Isabelle dominarum de Ligné, hujus monasterii Camberonensis benefactorum hic, et in claustris

SEPULTORUM.

magistrats résistèrent , alors les chanoines abandonnèrent la ville , et l'évêque réclama la médiation du duc de Brabant. Celui-ci intervint , et il fut décidé que l'impôt serait aboli et que les deniers perçus seraient consacrés à des ouvrages d'utilité publique. On nomma ce traité *la paix des Cleres*. L'évêque assista généreusement le duc de Brabant dans la guerre que ce deraier soutint contre le comte de Gueldre , au sujet de la possession de Limbourg , mais ses services et son alliance fidèle ne recueillirent que de l'ingratitude.

Peu de temps après cette guerre, Jean prenait le plaisir de la chasse dans un bois situé non loin du château de Bouillon , lorsqu'il fut saisi par des gens apostés et emmené prisonnier. On crut que ces brigands agissaient par ordre de la comtesse de Flandre, Isabeau de Luxembourg , belle-mère de l'évêque, qui se vengeait des sévères leçons que celui-ci lui avait donnés sur sa conduite désordonnée. Sa captivité dura cinq mois , *par la volonté de Dieu*, dit Buzelin, *et pour donner aux siens un grand exemple de patience*. Enfin , après lui avoir extorqué une grosse somme d'argent et lui avoir fait jurer qu'il ne tirerait pas vengeance de cet attentat , ses ennemis le relâchèrent , mais sa santé affaiblie ne lui laisse dès lors qu'une vie languissante. Il mourut le 14 octobre 1290 et il fut inhumé avec ses ancêtres dans l'abbaye de Flines, dont il avait consacré l'église.

Un sceau de cet évêque porte l'inscription *S. Johis. fil. comites Flandria p. positi Burges cancellariū Flandrie*. Verso : *secretum sigilli*. Sa monnaie , comme évêque de Liège , porte ses armes , un lion armé d'une épée , avec la légende *Joannes, epc.* , de l'autre côté une grande croix écartelant celle-ci : *Leodiensis*¹.

¹ MM. De Lobel, P. Anselme, II., Loi de Lille 1776, Panckouke, Muréri, Vincart, M. Le Clay, Buzelin.

XIX. 1282. — GUILLAUME DE POUILLY.

Guillaume de Pouilly, de Polleya, Polleys, tire son origine d'une famille noble allemande, établie au baillage de Saint-Michel, dans la châtellenie de Stenaye, en Barrois. Il fut archidiaque de Sablé, dans l'église de Sens, clerc-domestique ou chapelain du roi de France et prévôt de Saint-Pierre. Il mourut en 1288.

Sa famille porte d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules¹.

XX. 1288. — AMAURY DE CLERMONT.

Amaury de Clermont, (Amaury de Noyelles, Almaricus ou Almaricus de Nigilla,) était fils de Simon de Clermont, deuxième du nom, seigneur de Néelle et d'Ailly, l'un des régents du royaume pendant le voyage que saint Louis fit en Afrique, et l'un des nobles que le roi Philippe-le-Hardi choisit, au commencement de son règne, pour gardiens de ses enfants et défenseurs du royaume. Ce prévôt eut pour mère Alix de Montfort, dame de Houdan. Raoul, son frère aîné, était connétable; Guy le puîné était maréchal de France; Simon était évêque-comte de Beauvais, et Béatrix, sa sœur, avait épousé Jehan IV, châtelain de Lille. On n'a point connaissance d'actes émanés de ce prévôt, qui mourut en 1330.

Les Clermont de la branche de Néelle en Beauvoisis portaient de gueules, semé de trècles d'or, à deux barres adossées de même, au lambel de trois pendants d'argent brochant sur le tout².

¹ MM. De Lohel, Le Clay, Saint-Genois, Legroux.

² P. Anselme, Moréci, La Chesnay-des-Bois, MM. De Lohel, Legroux.

XXI. 1330. — ROBERT DE COURTENAY.

Robert de Courtenay, Courtenayo, troisième enfant de Jehan de Courtenay, premier du nom, seigneur de Champigneulle, La Ferté-Loupière, etc., etc. et de Jeanne de Sancerre, était parent au troisième degré civil des trois empereurs français de Constantinople de la maison de Courtenay, et neveu de Robert de Courtenay, archevêque de Reims, qui sacra les rois Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long et Charles-le-Bel. Cette maison avait la prétention de descendre en droite ligne de Louis-le-Gros, roi de France et d'Adélaïde de Savoie, prétention contestée longtemps et enfin réduite au néant par acte du Parlement, en date du 7 février 1737, qui défendit à Hélène de Courtenay de prendre la qualité de princesse du sang royal, ainsi qu'elle l'avait fait dans son contrat de mariage avec Louis de Beauffremont.

Robert de Courtenay, qui nous occupe présentement, fut en premier lieu chanoine de Reims et de Sens, et devint en 1330 prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. Il mourut vers 1338¹.

Jean de Courtenay, portait d'or à trois tourteaux de gueules, 2 et 1.

XXII. 1338. — LOUIS DE CIGUERIAC.

Louis de Cigueriac devint prévôt de la collégiale de Saint-Pierre en 1338, on le retrouve encore en 1342.

¹ Robert de Courtenay et ses frères avaient vendu le Palais des Thermes, situé à Paris, reste précieux d'antiquité romaine. Voyez Mau, De Lobel, Moréri, Du Bouchet, M. Le Clay, Legroux, etc., etc.

XXIII. 1354. — PIERRE DE MONTERUC.

Pierre, dont le nom patronimique est resté inconnu, tirait son surnom du bourg de Monteruc, dans le diocèse de Limoges; (ce nom s'écrivit plus tard Monterac, Salvété-Monterac, Elve-Montarre, Petrus de Montarico); il était fils du seigneur de Monteruc et de..... Aubert ou Alberti, famille du Limousin, féconde en dignitaires ecclésiastiques. Son oncle maternel, Étienne Aubert, devint pape sous le nom d'Innocent vi; un autre de ses parents, Audouin Aubert, fut évêque de Paris, d'Auxerre et de Maguelone, cardinal et évêque d'Ostie; Arnaud Aubert fut archevêque d'Auch et grand-camerlingue du Saint-Siège; Hugues Aubert, évêque d'Alby.

Pierre de Monteruc fut nommé prévôt de la collégiale vers l'an 1354; plus tard, il occupa le siège de Pampelune, devint cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie et vice-chancelier de la sainte Église romaine.

Il avait eu pour prélat-domestique Barthélemy Signani, archevêque de Bari, qui durant le grand schisme d'Occident, fut élu pape sous le nom d'Urbain vi, pendant que Clément vi occupait légitimement le Saint-Siège. Le cardinal de Pampelune, en dépit de l'intérêt que pouvait lui inspirer le sort de son ancien ami, ne cessa de soutenir par ses actions et par ses lettres, le parti de Clément, conduite juste et désintéressée qui n'empêcha pas Urbain de lui donner les témoignages de respect dus à ses vertus.

Pierre de Monteruc fut un des exécuteurs du testament du cardinal Albemos, et il mourut sous le pontificat de Clément vi, en grande réputation de sainteté.

Il fut enseveli dans la chartreuse de Villeneuve, dont il est appelé le second fondateur; il avait établi un collège à Toulouse. On remarque qu'il paya le luminaire de la collégiale de Saint-Pierre, le 8 mars et le 30 mai de chaque année¹.

XXIV. 1385. — GILLES DE SOYECOURT.

Gilles ou Egide de Soyecourt fut élu prévôt de Saint-Pierre en 1391. Il siégea sept ans.

XXV. 1398. — JEHAN DE MONTREUIL.

Jehan de Montreuil tirait son origine de la ville de Montreuil, en Picardie; il naquit vers l'an 1364 et étudia la théologie sous Jean Flameng, Jean Le Veneur, Pierre Maulac et Gauthier Col; ces deux derniers furent secrétaires des finances sous le roi Charles vi, et Montreuil qui, dès sa tendre jeunesse, avait été attaché au roi Charles-le-Sage, fut lui-même revêtu d'une charge pareille, après avoir été successivement secrétaire du Dauphin, (depuis Charles vii) et du duc de Bourgogne. Il fut chargé de différentes négociations auprès des Souverains-Pontifes, auprès de l'empereur Venceslas, ainsi qu'à la cour des rois d'Angleterre, Richard II et Henri iv. Il s'acquitta avec talent de ces différentes charges, et répondit à la confiance du prince par une entière fidélité.

Elu prévôt de Saint-Pierre, il ne crut pas devoir se contraindre à la résidence et continua d'habiter la cour, où le fixaient ses talents et les dignités dont il était revêtu. Il vivait dans l'intimité avec Nicolas de Claminger,

¹ Voyez Man. De Lobel, Moréri, Vincart, M. Le Clay, etc.

chanoine du Chapitre de Lille, avec l'illustre Gerson, avec Gauthier Col et Muret, orateur et poète distingué. Il a laissé soixante-quatorze lettres sur les affaires et la littérature de son époque; on y voit figurer tour à tour le Concile de Constance, l'éloge du roman de la *Rose*, et tout ce qui pouvait en ce temps frapper et occuper les esprits. On a également de lui : *Traité auquel est contenu l'occasion ou couleur pour laquelle le roy Edouard d'Angleterre se disait avoir droit à la couronne de France*. Le même, abrégé en latin. Dans ces deux ouvrages, Jehan de Montreuil prouve que les rois d'Angleterre n'ont jamais pu faire valoir de prétentions légitimes sur la couronne de France.

Jehan de Montreuil, étant fidèlement attaché au roi de France, déplut à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et il fut assassiné à Paris, par les partisans de ce prince, en 1418. Ce prévôt était alors dans sa soixante-troisième année; il laissa le renom d'une grande constance politique unie à un vrai talent¹.

XXVI. 1428. — HENRY GOETHALS.

Henry Goëthals, (Henricus Goedhals), fils de Georges, chevalier du Saint-Sépulcre, conseiller honoraire et chambellan du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardy, et de Catherine de Gruntere, fut maître-ès-arts, bachelier en théologie, chanoine de Bruges et de Tournay, doyen de Saint-Lambert de Liège, et, par élection après la mort de Jean de Montreuil, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre. Honoré de la confiance de ses souverains, les ducs

¹ Voyez M. Le Glay, Moréti, Mém. de l'Acad. des Inscriptions, Foppens, Legroux, etc.

de Bourgogne, il remplit avec honneur des missions diplomatiques, prit rang dans leurs conseils, et fut revêtu de la charge de premier conseiller ecclésiastique au conseil de Flandre, et de vice-président du grand conseil.

Il négocia, pour Philippe-le-Bon, l'acquisition du comté de Namur, que Jean lui céda, moyennant la somme de trente-deux mille couronnes, et en se réservant la souveraineté de ce comté jusqu'à sa mort.

Henry Goëthals mourut en 1443; son épitaphe, dans la cathédrale de Tournay, est conçue en ces termes :

« Hic jacet quondam venerabilis et circospectus Vir, magister Henricus Goëthals, magister in artibus et baccalaureus in theologia, decanus Leodiensis, et prepositus Insulensis, canonicus hujus ecclesie, consiliarius illustrissimus principum dominorum Joannis et Philippi ducum et comitum Burgundie, Flandrie et Artesie, qui obiit anno Domini 1453, mensis decembris 14. »

La famille Goëthals porte de gueules à trois bustes de vierges de carnation, de face, chevelées d'or et habillées d'azur ¹.

XXVII. 1434. — JEAN LAVANTAGE.

Jean Lavantage, ou l'Advantage, avait pris, dans les universités de Paris et de Montpellier, les degrés comme maître-ès-arts; il exerçait la médecine et fut, pendant toute sa vie, premier médecin de Philippe-le-Bon. Il occupa pendant deux ans la prévôté de Lille, et la quitta pour le siège épiscopal d'Amiens. Pendant son séjour à

¹ Ce prévôt était arrière-neveu de Henry Goëthals, le *Docteur solennel*, célèbre par son éloquence et sa profonde érudition. Voyez Man. De Lobel, Foppens, etc., etc.

Lille, il fut nommé plusieurs fois commissaire pour le renouvellement de la Loi¹.

XXVIII. 1437. — JEAN DE BOURGOGNE.

Jean de Bourgogne était fils de Jean-sans-Peur et de Marguerite de Borsele. Il fut d'abord chanoine de l'église cathédrale de Cambrai et fut nommé prévôt de la Collégiale, par collation du pape Eugène iv. Il remplit les fonctions de chancelier de Flandre et fut placé sur le siège épiscopal de Cambrai en 1440. Résidant presque toujours à la cour de son frère, il fit administrer son diocèse par ses grands vicaires Hugues Tournet et Godefroy Greveray, qui remplirent avec distinction cette charge importante.

Ce prélat mourut à Malines en 1480. Son corps fut enseveli en l'église de Sainte-Gudule de Bruxelles, et son cœur, rapporté à Cambrai, fut déposé sous un beau mosaïque dans l'église cathédrale.

Jean de Bourgogne portait, selon Carpentier, au premier et au quatrième de France, c'est-à-dire d'azur aux fleurs de lys d'or, à la bordure camponnée d'argent et de gueules; au deuxième et au troisième, bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules, sur le tout, de Flandre, qui est d'or au lion de sable, la pointe de l'écu est d'or, et la devise : *Tel est mon vouloir*².

XXIX. 1438. — FORTIGAR DE PLACENTIA.

Fortigar, (Fortigaire de Placence, Placentia, Plai-

¹ M. Le Clay, Man. De Lobel, etc., etc.

² Voyez Mém. de la Société des sciences de Lille, 1839, M. Le Clay, Mém. sur les Bibliot., Cameracum, O. Dewrès, Legroux, P. Anselme, Viacart, etc., etc.

sance, Fortigarius de Placentia), était originaire de la ville de Bruges et devint archidiacre de l'église d'Arras et prévôt de la collégiale de Saint-Pierre. Il était aussi prévôt de Sainte-Walburge, à Furnes, et premier chapelain et aumônier de Philippe-le-Bon. Il ne siégea, comme prévôt de Lille, qu'une seule année, et fut appelé à remplir le siège épiscopal d'Arras. Il mourut en 1452, et fut enseveli à la place qu'il avait choisie, en la chapelle de Saint-Waast¹.

Voici son épitaphe :

« Hic jacet bone memorie reverendus in Christo pater dominus Fortigardus episcopus Atrebatensis de oppido Bongiensi in Flandria oriendus, Philippi ducis Burgundie et Brabantie consiliarius, qui antea magnum archidiaconatum atrebatensem et ecclesiam S. Petri Insulensis rexit, etc. xxvi die mensis januarii anno mccccxxix, via Spiritus sancti à venerabilibus suis fratribus de Capitulo Atrebatensi, unanimiter fuit electus, et persanctionum dominum Papam Eugenium iv, pronuntiatus et confirmatus. Deinde S. Walburgis Furnensis ac etiam in West Frigia in ecclesia Trajectensi preposituras pacificè possidens et protopellanus et elemosynarium predicti ducis fuit. »

XXX. 1439. — EUSTACHE DE GILLEU.

Eustache de Gilleu, (de la Pierre, Calculus, Calculi) devint prévôt de la collégiale par lettres apostoliques du 7 janvier 1439; il était maître ès-arts, conseiller et médecin du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon; il prenait dans tous ses actes le titre de *Physicus*. Il mourut dans l'exercice de sa dignité, en 1451. Il avait été nommé à

¹ Marc. De Lobei, M. Le Clay, MM. Bibliothèque de Lille, Hist. n.° 450, etc., etc.

diverses reprises *conuissaire* au renouvellement de la loi de Lille.

XXXI. 1452. — JACQUES DE COÏMBRE.

Jacques de Coïmbre, (Coimbrus, de Coymbre, Conimbre, Jacobus Colimbria, a Colybrîa, Joanius de Colimbria).

Jacques de Portugal était fils de Pierre, duc de Coïmbre, (fils de Jean, premier roi de Portugal,) qui avait été régent de Portugal et qui fut tué à la bataille d'Alfarroubeira, et d'Isabelle d'Aragon, fille de Jacques II, comte d'Urgel; il était frère de Pierre de Portugal, qui fut proclamé roi d'Aragon en 1464 et qui mourut à Granolie, près de Barcelonne, le 30 juin 1468, et de Jean, duc de Coïmbre, roi de Chypre.

Il naquit le 7 août 1433. Il accompagna son père à la guerre où celui-ci perdit la vie, combattit vaillamment et fut pris les armes à la main, le 20 mai 1449, à la bataille d'Alfarroubeira. Il avait seize ans. Sa tante paternelle, Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, obtint à grand peine, par l'intervention du bon duc Philippe, son mari, le corps de Pierre, duc de Coïmbre, auquel elle fit rendre les derniers honneurs, et la liberté de Jacques de Coïmbre, son neveu, qu'elle fit venir en Flandre et qui se livra à l'étude; il fut élu prévôt par le Chapitre de Saint-Pierre de Lille, le 31 juillet 1452. Il avait alors 19 ans, il fut confirmé et approuvé dans sa prévôté par lettres de sa Sainteté le pape Nicolas V, et partit pour Rome. Il fut nommé trente-neuvième évêque d'Arras, le 23 mars 1453; c'est alors qu'il quitta la prévôté de Saint-Pierre de Lille, et quatre mois après il devint archevêque de Lisbonne.

Il fut créé, le 25 février 1456, malgré sa jeunesse, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie, en Portugal, et de Saint-Eustache, suivant sainte Marthe; c'était la deuxième nomination pontificale de Calixte III. Il était aussi protonotaire du pape; il donnait dès lors les plus belles espérances et les gages d'une vertu à toute épreuve.

Il était lettré et avait acquis une science profonde; plein de modestie et d'un esprit droit; il préférait la chasteté à la vie. Il mourut à Florence le 27 août 1459, âgé de vingt-six ans moins vingt jours; on ensevelit son corps et on l'enterra dans la même ville, en l'église du couvent de Saint-Miniat, de l'ordre de Saint-Benoît.

Son père, Pierre de Portugal, duc de Coïmbre, portait un écu écartelé aux 1 et 4 de Portugal, c'est-à-dire d'argent à cinq écus d'azur, mis en croix, chargés chacun de cinq besans d'argent mis en sautoir et marqués chacun d'un point de sable, à l'embordé de gueule chargé de sept châteaux d'or, trois en chef, deux en flancs et deux en pointe, au 2 et 3 d'Angleterre qui est de gueule à trois lions léopardés d'or¹.

XXXII. 1453. — LOUIS DE BOURBON.

Louis de Bourbon était le cinquième fils de Charles, premier du nom, duc de Bourbon, qui mourut à Moulins, le 4 décembre 1456, et d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

Il naquit vers 1437, et fut élevé en la cour de Flandre, par les soins de Philippe-le-Bon, son oncle qui,

¹ Voyez man. De Lobel, f R.^o 89, R.^o — Moréat, § Coïmbre 798, § Portugal 502, § Cardinal 213. — Plouvaïn, souv. 763. — D. De la Feuille 97. — J. Vincart.

après l'avoir fait étudier à Louvain, prit soin de le pourvoir de la prévôté de Saint-Donat, à Bruges. Son extrême jeunesse éveilla les soucis du Saint-Siège, et Nicolas y écrivit une lettre à ce sujet, traitant des devoirs attachés à une pareille charge ainsi que du soin et du salut des âmes. Devenu chancelier de Flandre et prévôt de Lille, on remarqua la dévotion du jeune prince envers la sainte Vierge, qu'il invoquait spécialement à l'autel de la Treille. L'évêché de Liège, tombant en vacance par résignation de Jean de Leynsberg de Los, Louis de Bourbon y fut nommé; et, suivi d'un cortège magnifique, il fit en 1456 son entrée dans sa ville épiscopale. Les Liégeois, peuple inquiet et turbulent, ne tardèrent pas à se révolter contre leur nouveau seigneur. On accusa ses serviteurs d'exactions; à son tour, il lança un interdit, les choses s'envenimèrent de plus en plus, et le peuple finit par chasser l'évêque de la ville. Une guerre sanglante s'alluma entre Liège et la Bourgogne; Saint-Tron, Dinan, furent sacagés par le comte de Charolais; à ces nouvelles, les Liégeois épouvantés demandèrent la paix: elle leur fut accordée à de dures conditions, et l'évêque put rentrer dans son diocèse. Bientôt la révolte recommença; Louis de Bourbon dut s'exiler encore une fois; Charles-le-Téméraire, une seconde fois, vint au secours de son parent; il entra dans Liège par la brèche ouverte et reçut la nouvelle soumission des habitants. L'évêque, pour marquer l'esprit de paix dont il était animé, leva tous les interdits, et célébra pontificalement le saint Sacrifice, chose qui n'était pas arrivée depuis cinq ans. Peu de temps après, s'étant rendu à Tongres, accompagné du seigneur d'Immercourt, Louis se vit ramené captif par ses sujets, mécontents et révoltés. Il vit les chanoines qui formaient sa

petite suite , massacrés à ses pieds , et leurs membres , portés autour de lui , comme de sanglants trophées. Charles-le-Téméraire , averti de cette boucherie , quitta Péronne , entraînant à sa suite le roi Louis XI , qui était venu le voir et qu'il accusait de ces malheurs ; il mit le siège devant Liège , et y entra , non plus comme un suzerain sévère , mais comme un ennemi furieux. Le peuple fut décimé , la ville incendiée , privée de ses privilèges et accablée d'impôts. Les Liégeois furent tenus ainsi en sujétion pendant toute la vie de Charles.

À sa mort , l'évêque , qu'ils avaient abreuvé d'outrages , alla trouver M^{re} de Bourgogne , et sollicita vivement pour son peuple le retour des franchises et libertés anciennes. Il fut exaucé. Mais une ligue plus formidable se forma contre lui , sous les auspices du féroce Guillaume de la Marck , surnommé le *sanglier des Ardennes*. En vain Louis de Bourbon l'avait comblé de bienfaits , l'avait fait asseoir à sa table , lui avait pardonné des erreurs , des fautes , des crimes , sans parvenir à adoucir cette nature sauvage. Deux fois , il tendit des pièges à son bienfaiteur , à son prince ; ce deraier l'exila enfin de sa présence , le déclara ennemi public et fit confisquer ses biens. Guillaume de la Marck se mit à la tête d'une bande de routiers ; il menaçait la ville de Liège : les habitants supplièrent l'évêque de se mettre à leur tête ; il y consentit , comme un pasteur qui défend ses brebis ; il marcha à la tête des troupes et tomba dans une embuscade ; les Liégeois l'abandonnèrent et l'évêque fut renversé d'un coup de sabre ; Guillaume de la Marck le frappa à la gorge d'un coup de dague et le fit achever par ses gens. Le corps fut jeté dans une mare et retiré trois jours après , il fut enseveli sans solennité devant le maître-autel de l'église de Saint-Lambert.

Ce prélat portait d'azur aux trois fleurs-de-lys d'or à la cotice mise en bande de gueules ¹.

XXXIII. 1459—ADRIEN DE POITIERS. — 1508.

Adrien de Poitiers (Adrianus de Poitiers,) était fils de Jean, seigneur d'Arcies, de Vadans, Sauvans, Dormans, etc., chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et d'Isabelle de Sousa, fille d'Alphonse Varde Sousa, comte de Nefra en Portugal, neveu de Charles de Poitiers, archevêque de Vienne et de Jean de Poitiers, évêque de Valence, frère de Louis, seigneur de Saint-Valery et de Chaulançon, il étudia le droit et devint docteur-ès-lois. Il fut conseiller de Philippe-le-Bon et fut choisi par le duc Charles pour remplir l'office de conseiller ecclésiastique au parlement de Malines, protonotaire apostolique; il était prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille en 1458, et chose remarquable, il ne fit son entrée dans la prévôté que le 18 février 1480.

Cependant on le trouve portant le titre de prévôt de Saint-Pierre de Lille, dans la ratification qu'il fit avec Philippe, son frère, en 1468, de la vente de quelques terres faite au nom de leur père.

Il ne résidait pas à Lille et envoya des lettres testimoniales de son privilège de non-présent en 1495 et 1499.

Il fut également prévôt de la cathédrale de Cambrai, le 3 février 1456 et prit possession le 8 du même mois; il s'en démit en 1494 pour la cure de Marquion; il était aussi prévôt de Sainte-Valburge, à Fournes. Il mourut

¹ Voyez Man. De Lobel. — Morét. — Gestes des évêques de Liège. — P. Anselme. — Bayant. — Art de vérifier les dates.

le 28 octobre 1508, c'est peut-être par erreur qu'on l'a dit mort le 16 juin 1498.

Adrien de Poitiers eut plusieurs sceaux : l'un portait (1491) cette inscription : *S. Adriani de Poitiers p. positi cecè sci Petri insulensis* avec un écu écartelé au 1 et 4 de Poitiers, au 2 et 3 contre écartelé, au 1 et 4 de Portugal, d'argent à cinq écus mis en croix d'azur chargés chacun de cinq besans d'argent mis en sautoir, chargés d'un point de sable; au 2 et 3 de Sousa qui porte de gueule à quatre croissants appointés ou un croissant, un croissant montant, une lune, et une lune en décours opposés en croix et se touchant par les pointes¹.

XXXIV. 1508. — FRANÇOIS DE MELUN. — 1521.

François de Melun, (Meleum, Franciscus de Meleum,) fils de Jean, deuxième du nom, seigneur d'Antoing et d'Épinoi, vicomte de Gand, connétable de Flandre, qui est qualifié conseiller et chambellan du roi, mort le 20 octobre 1513, et de Marie de Sarrebrucke, dame de Bailleul qui s'était mariée le 6 octobre 1451. Il devint prévôt de Bruges en 1505, puis de Saint-Omer; élu prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, par l'inspiration du Saint-Esprit (*via Spiritus sancti*. De Lobel.) le 27 mars 1508; il fut admis à prendre possession de sa dignité le 9 novembre suivant; choisi par élection le 10 janvier 1509, pour être évêque d'Arras, devint évêque de Téronane en 1512; il établit en 1514 le révérend abbé S. de Femy en l'abbaye de... (*Flemiacen*); dédia en 1517 l'église des

¹ Voyez Man. De Lobel, t. R.° 89. R.° — (Jourens) Sup. trop. De Bréb. H. 296. — P. Anselme, Hist. gén. H. 208 - 209. D'après Gall. Christ. t. en 1725, col. 68. — Le Glay, Cameracum 119.

Annunciades de Béthune et mourut encore prévôt le 26 novembre 1521.

La maison de Melun porte d'azur à sept besans d'or 3. 3 et 1 au chef de même¹.

XXXV. 1521. — CORNEILLE DE BERGHES. — 1525.

Corneil, (Corneille de Berghe, de Berg, Cornille de Berge, de Bergues, Cornelius de Berghe,) fils de Cornueille de Bergues, seigneur de Grevenbrœck, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, échanson de l'empereur Maximilien 1^{er} et de Magdeleine ou Marie de Stryen, dame de Zevenberghe, était seigneur de Zevenberghe et fut élu le 13 décembre 1521 prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, cavyé en possession par procuration et reçu le 11 mai 1523; il succéda dans cette dignité à François de Melun; il la résigna vers 1525 et devint dès 1522 coadjuteur d'Evrard de la Marek, cardinal-évêque et prince de Liège, puis lui-même évêque du même siège, le 17 mai 1538.

Il eut à lutter pendant son épiscopat contre les hérésies qui se propageaient dans son diocèse; il les combattit avec force et mit les religionnaires en fuite. Il reçut le roi des Romains, Ferdinand, qui passait par Liège, au mois de mars 1540, pour aller trouver son frère l'empereur, qui était dans les Pays-Bas.

Corneille de Berghe aimait la justice et détestait le désordre. Il fit publier plusieurs édits pour assurer la police et pourvu à la défense du pays en réparant les chà-

¹ Voyez De Lobel, man. 89, R.^o — Moréti, Sup. X. 37. — (Plouvaïn) Souv. des hebél. de Douai 784. — J. Vincant, 25. — Armorial man. A 89 5. — Wilson de la Colomlière, science hérolq. 465. — Le Clay, Camerac. 119. — Man. n.^o 33, page 218. — Le Groux, page 192.

teaux et en fortifiant la ville de Liège ; il donna des garanties à la sûreté publique, en éloignant les gens sans aveu, en prévenant les séditions et en établissant dans son armée une exacte discipline.

L'empereur, qui désirait élever à ce siège Georges d'Autriche, l'avait fait agréer par le Chapitre, et obtint en 1541, un mois après, que Corneille de Berghes le prit pour coadjuteur. Mais bientôt, en 1544, se trouvant accablé d'infirmités, il se démit de l'épiscopat, dont il n'avait jamais exercé les fonctions, car il n'était pas prêtre ; il se retira ensuite dans la ville de Hui. Il termina, peu de temps après, ses jours dans cette nouvelle retraite. On ignore la date précise de sa mort.

Les armes de la maison de Berghes sont coupées au premier, parti ou premier de Brabant qui porte de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueule ; parti ou deuxième de Berthoul qui porte d'or à trois pals de gueule ; coupé au deuxième de Bantersen qui porte de sinople à trois mâcles d'argent ¹.

XXXVI. 1525. — FRANÇOIS DE ROSIMBOIS. — 1558.

François de Rosimbois (de Rosimbos, Franciscus de Rosimbois) fils de Pierre, chevalier, seigneur de Rosimbois et de Filomés, baron de Fromelles, Mollenghien, Berghette, premier maître-d'hôtel de la duchesse de Savoie et chef des finances de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Bays-Bas ; (cette famille, l'une des plus anciennes de la châtellenie de Lille, tire son nom de la terre

¹ Voyez De Lobel, man. 89 R.° — (De Viglano) Nob. P. Bas. III. 185 — 200. — Butkens, 2.° gén. après la page 653 Glines. — J. Vlocart, 25. — Le Glay, Camer. 119. — Man. hist. n.° 150, p. 193. Bib. de Lille. — Art de vérifier les dates, éd. in-8.° XIV. 437.

de Rosinbois , située sur la paroisse de Fournes , entre Lille et La Bassée.) et de dame Marie de Habart , fille de Philippe , seigneur de Habart , et d'Antoinette de Lalaing , devint prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille et fut envoyé en possession avec une procuration le 23 janvier 1525 ; il paraît que ce prévôt ne résidait pas habituellement à sa prévôté et qu'il avait négligé fort longtemps (dix-huit ans) de présenter des lettres testimoniales du privilège de résidence , et la prévôté avait pourvu provisoirement et à titre de dépôt à cette irrégularité ; mais cet état de choses ne pouvait toujours durer , et le fruit de la prévôté fut affecté , pour cette cause , à la chapelle de Notre-Dame de la Treille.

L'éloignement de François de Rosinbois paraît se justifier de lui-même par les fonctions qu'il remplissait à l'oratoire de l'empereur Charles-Quint. Il mourut à Arras , le 22 septembre 1558 ; il fit une fondation pour payer , le 24 septembre , à la trésorerie de la collégiale de Saint-Pierre , le luminaire et l'offertoire. Il fut enterré dans cette église , en la chapelle de Saint-Pierre , à côté de l'Évangile. Nous citons plus loin son épitaphe.

Les Rosinbois portaient bandé d'argent et de gueule de six pièces ¹.

XXXVII. 1562. — GILBERT D'OIGNIES. — 1574.

On remarque ici une vacance de quatre ans (de 1558 à 1562) dans la prévôté de Saint-Pierre.

Gilbert , Giselbert , Guilbert , d'Oignies , d'Ongnies , était

¹ Voyez De Lobel , man. 1 R.° 2 v.° 89. R.° — Armorial man. A 105 5. — Le Glay , Camer. 449. — Legroux. — Man. Lille , lis. n.° 450 p. 193. B. de Douai , Villecrode , man. — Vander Haer , trésorerie , Bib. de Lille , hist. n.° 71. Millin , t. v , mém. 219 p. 34.

fils de Jean d'Oignies, deuxième du nom, seigneur d'Oignies, de Watêne, etc., gouverneur de Tournay, et de Marguerite de Lanuoy; elle était fille de Philippe, seigneur de Santes, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, et comptait parmi ses parentes la Bienheureuse Marie d'Oignies. Il devint chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, vicaire-général de Mgr. Charles de Croy. Il avait été élu vers l'an 1552. Il était le protégé du roi d'Espagne; présenté et nommé par lui, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, le 19 juin 1562; mais cette faveur blessa le Chapitre, qui refusa de le recevoir pour prendre possession, disant que son salut, sa conscience et son droit lui interdisaient cette admission. Il revint plus tard sur cette rigoureuse décision; et nous voyons que Gilbert d'Oignies fut admis prévôt et fit sa première entrée le 30 septembre 1563, le jour de la fête de saint Jérôme, et mis en possession le 15 septembre 1565.

Philippe n n'avait pas abandonné l'homme de son choix; il l'avait jugé digne de porter la mitre épiscopale. Charles de Croy, évêque de Tournay, vint à mourir le 11 décembre 1564; le choix d'un successeur ne pouvait tomber que sur lui, et il fut nommé le 7 octobre évêque, avec le consentement et par l'autorité du pape Sixte iv et de son protecteur; et le 21 octobre 1565, il fut consacré dans l'église de l'abbaye de Saint-Amand. Un autre historien pense qu'il fut oint dans le monastère de Saint-Eloi, et le 11 novembre suivant il fit son entrée solennelle, dans le plus profond silence, entouré de son clergé, dans sa ville épiscopale de Tournay, au milieu d'un concours considérable de magistrats et de peuple.

La présence de l'évêque était devenue nécessaire à Tour-

may, car les hérétiques avaient fait tant de prosélytes que ses efforts pour arrêter leurs progrès restèrent impuissants. Il eut la douleur de souffrir le pillage et la dévastation des églises de sa ville épiscopale, le 24 août 1566, le jour de saint Barthélemi. C'est alors qu'on abandonna l'ancien usage du bréviaire et du missel, particuliers à l'église de Tournay; ceux-ci avaient pour la plupart été lacérés ou jetés au feu par les hérétiques. Leurs violences avaient été si loin que l'on avait cessé de dire la messe pendant quinze jours, à cause des pillages sacrilèges et de la crainte qu'ils inspiraient. Mais le 14 octobre suivant, jour de saint Caliste, les catholiques purent pratiquer sans danger les devoirs de leur religion. Ce prélat fit chanter tous les jours le *Salve Regina*, pour ranimer la piété des Tournaisiens; on songea alors à réparer les dévastations et les profanations; on rétablit l'autel et le tour du chœur de la cathédrale, et on les consacra en 1571.

Gilbert se conforma au décret de réformation du concile de Trente, et prit aussi quelques dispositions relatives à l'archidiaconat de Tournay. Il introduisit dans son diocèse la fête solennelle du très-saint Nom de Jésus, que Clément vi avait instituée en 1530, et fit des synodes diocésains en 1568 et en 1574 sur le même sujet. On s'y occupa surtout de la réforme des mœurs du clergé. Il les publia à Douai, chez Louis Winde, en 1568, in-8.^o. C'était un recueil des décrets et des statuts du synode du diocèse de Tournay; le deuxième portait pour titre : *Decreta et statuta synodi diocesis Tornacensis per reverendum in Christo patrem D. Guilbertum d'Onghies, episcopum Tornacensem. Duaci, typis Ludovici de Winde, anno 1574.* Il était accompagné d'un

discours de Michel de Nan, *Nazzi*, chanoine de Tournay.

Il travaillait encore avec zèle à l'œuvre qu'il venait de publier, lorsque la peste l'atteignit à Courtray, où il mourut le 25 août 1574, chez Anne de Haluyin, veuve du seigneur de Malstede, sa parente. Il avait été évêque pendant neuf ans; son attachement à la foi orthodoxe, son zèle, ses vertus, le firent sincèrement regretter des fidèles. Son corps fut conduit le 26 au château de Helcin et ramené le 27 du même mois à Tournay, vers huit heures du soir. On le déposa dans un cercueil de plomb et on l'enterra sans solennité publique dans le chœur de la cathédrale Notre-Dame, du côté nord, sous un mausolée magnifique; le 1^{er} décembre on célébra, avec grande pompe, ses obsèques; l'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaymont, officiait; le doyen, Pierre de Pintaffour, lut l'évangile. Ce dernier devint ensuite évêque par le vœu de tous.

Gilbert d'Oignies se fit remarquer pendant son épiscopat par les nominations éclairées qu'il fit dans le clergé. Il avait aussi libéralement donné à son église une grande quantité d'ornemens précieux et une tapisserie remarquable, représentant l'histoire des enfants de Jacob, ainsi que le luminaire et l'offrande qu'on payait le 24 août. Enfin il avait fondé quelques prières pour le repos de son âme.

On a fait pour lui l'épithaphe suivante :

EPITAPHIUM.

Quis jacet hic? Ego Gilbertus cognomine d'Oignies.

Quæ tibi conditio? Præsul in urbe fuit.

Quod pietatis opus? Christo nunc iudice clarum est.

Et quis opes? Templum, pauper et hospes habent.

Quid fait in voto? Sanctæ perfectio vitæ,
 Euge, et que sursum sunt, bone pastor, habe.
 Post genus et titulos, curas, operumque labores
 Quis modo te finis, candidè presul, habet,
 Contraci fatum, Tornaci jura sepulchri
 Consequor, et bona spes ossa sepota tenet.

On fit une seconde épitaphe qui était placée sur le péristyle du chœur de la cathédrale :

MEMOIRE

III. ac R.^m D. Gilberti d'Oignies, episc. Torn. natalium splendore, vigilantia charitate spectatissimi, qui de hac ecclesiâ diocesi pauperibus bene meritus. Obiit 8.^o cal. sept. 1574.

Cette ancienne pierre fut enlevée lorsqu'on restaura les décorations en marbre du chœur, et c'est par considération pour les importantes donations que ce prélat avait faites à son église que le Chapitre décida son rétablissement en 1684.

Jérôme Dumortier publia à Lille un poème sur ce même évêque; il parut après la mort de ce prélat.

Jean Cotreau, docteur en théologie de l'Université de Paris et chanoine de l'église de Tournay, fit aussi, suivant De Bar, un discours que cet auteur juge digne d'être cité.

La famille d'Oignies porte de sinople à la face d'hermines¹.

¹ Voyez De Lobel, man. J R.^o 89 R.^o — Généalog. I 285-286. — J. Vincent, 25. — Le Glay, Com. 119. — Collection d'auteurs nés à Lille, man. Bib. de Lille, hist. n.^o 66, page 233 à 238. — Cousin, hist. de Tournay, II 317 à 319. — Man. non cat. hist. E 8, n.^o 33, page 218. Bib. de Lille. — Legroux, Bib. de Lille man. — Man. bib. de Lille, hist. n.^o 150, page 193. — Man. bib. de Douai, F. de Bar, n.^o 768. Il. sans pagination.

XXXVIII. 1575. — GÉRARD DE CROY. — 1583.

Gérard de Croy, Gerardus de Croy, était le troisième fils d'Adrien, seigneur de Rœux et Beaumont, chevalier de la Toison-d'Or, paetier du Hainaut, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers, conseiller, chambellan, grand maréchal et grand maître-d'hôtel de l'empereur Charles-Quint, créé comte de Rœux et du Saint-Empire par ce monarque, quand il fut couronné à Bologne, le 24 février 1530. Il commanda l'armée impériale avec le comte de Nassau, au siège de Péronne, en 1536, investit et assiégea Landrecies en 1543, bloqua Térouanne en 1550, eut le gouvernement de Flandre, d'Artois, de Lille, Douai et Orchiés, et mourut au siège de Térouanne en 1563, avec la réputation de *grand capitaine*. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Saint-Feuillien.

Il eut pour mère Claudine ou Claude de Melun. Il avait été destiné dès son enfance à entrer dans les ordres; il fut chanoine de Tournay et de Saint-Omer; il devint prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille par collation du 31 décembre 1575; il fut mis en possession par procuration du 19 (Le grand dit le 29) juillet 1577, et remplit les fonctions de sa charge jusqu'au 3 décembre 1583. Ses deux frères étant morts sans laisser d'enfants, il devint chef de sa branche, se démit de sa dignité de prévôt, et sollicita vraisemblablement du pape la faveur d'être relevé de ses vœux, ce qu'il obtint; car il quitta l'état ecclésiastique, et il épousa bientôt après Yolente de Berlaymont, fille de Charles, seigneur de Berlaymont et de Marie de Ligne, dont il n'eut pas d'enfants.

Il devint comte de Dreux après ses deux frères, et mourut le 13 novembre 1585 ; il fut enterré aux Jacobins de Liège, devant le grand autel.

La maison de Croix, branche de Rieux, portait un écu écartelé au premier et quatrième de Croy, qui est d'argent à trois faces de gueule, au deuxième et troisième de Renty, qui est d'argent à trois dolours de gueule, dont deux en chef adossées et une pointe à l'écu, bronchant sur le tout, écartelé au premier et quatrième de Lorraine, qui est d'or à la bande de gueule, chargée de trois aleurions d'argent, au deuxième d'Alençon, qui est de France, c'est-à-dire d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule chargée de huit besants d'argent, au troisième qui de Wallon-Capelle, qui est d'or à deux faces de gueule.

XXXIX. 1584. — MAXIMILIEN MANARE. — 1597.

Maximilien Manare, (Manau, Maximilianus Manarre,) d'une famille qui nous est restée inconnue, devint prêtre, protonotaire apostolique, archidiaque, doyen et chanoine de la cathédrale de Tournay ; fut nommé prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, le 8 juin 1584, en remplacement de Gérard de Croy, par le roi d'Espagne, et fut envoyé en possession par procureur, remplacé en 1597 par Vincent de Zeelande ; il mourut le 3 janvier 1597 et fut enterré dans l'église Saint-Pierre, à Lille, où l'on remarque deux épitaphes ; la première, placée devant la chapelle saint Jean, est ainsi conçue :

* Voyez De Lubel, man. 89 v.° — P. Anselme, V. 645-646. — Morel, § Croi, 294. (de Veghan de Hoves) hab. des Pays-Bas, III 157-158. — Le Gley, Cameracum 119. — B'ib. de Lille, man. non ent. E K n.° 33 page 218. — Legroux, man. — Bib. de Lille, man. hist. n.° 150, page 493.

« Ci gist le corps de venerable personne messire Maximilien Manare, en son temps prevost de ceste eglise. Priez Dieu pour son ame. »

Et près de Charles Manare, derrière l'autel du chœur, on lisait la deuxième :

« Hic jacet R.^{mo} D.^{no} D. Maximilianus Manare protonotarius apostolicus, hujus ecclesie ex decano et canonico Tornacensi prepositus: de utraque ecclesia parentibus et amicis bene meritus, testamento pauperes voluit heredes, Lovany ac Duaci octo in studiosorum, hic et Tornaci decem, in mechanicorum gratiam bursis institutis; ad hoc etiam residuo honorum suorum legato. Obiit tertia January 1597. Requiescat in pace. »

On payait pour lui à la trésorerie de Saint-Pierre, le luminaire et l'offertoire du 14 janvier.

Charles Manare, probablement son proche parent, chanoine de Saint-Pierre, portait un écu d'azur au chevron d'or, accompagné de trois serres de même¹.

XL. 1597. — VINCENT DE ZEELANDRE. — 1618.

Vincent de Zelandre (Zeelandre Vincentius de Zeelande) fut protonotaire apostolique, nommé par le roi, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, le 10 avril 1597, et mourut dans l'exercice de sa dignité, le 26 juillet 1618.

Vincent de Zeelandre portait d'or à l'aigle de sable, à une face ondée d'azur brochant sur le tout, chargée de trois faces ondées d'argent; l'écu est soutenu par deux lions

¹ Voyez De Lobel, man. 89, v.^o d'après R. v.^o coll. fol. 397. — Le Glay, Cameracum 119. — Bib. de Lille, man. non cat. hist. E. K., n.^o 33, page 218. — Bib. de Lille, man. hist. n.^o 450, p. 194. — Legroux. — Vander Haer, trésorerie man. Bib. de Lille, hist. n.^o 74, p. 5, 44. — Millin V, mém. LIV, page 39 - 50.

d'or et timbré d'une barrette de sable, terminée par trois houppes, avec cette devise : *Vincit qui putitur* ¹.

XLII. 1620. — ENGELBERT DESBOIS. — 1631.

Engelbert Desbois (Des Bois, Engelbertus Desbois) fut licencié en théologie, chanoine et ensuite archidiacre de Valenciennes, en l'église métropolitaine de Cambrai, charge qu'il résigna en 1619; élu prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, le 24 janvier 1620 ou 1621 (suivant Legroux et Boutillier.) Le 14 octobre 1625, sous ce prévôt, on reçut les Carmélites au nom de l'évêque de Tournay, et le 19 mai 1627, on admit à Lille les Religieux-Capucins, sous le même patronage; il ne fut remplacé qu'en 1631, et proclamé, à cause de son mérite, septième évêque de Namur, le 29 octobre 1629, sacré le 7 juillet suivant, dans sa cathédrale, par Mgr. François Vanderburch, septième archevêque de Cambrai, assisté de Mgr. Antoine Triest, septième évêque de Gand; il mourut le 15 juillet 1631.

Il est l'auteur d'une traduction latine du livre d'un P. Jésuite, intitulé *la Pratique des bonnes intentions*; Douai, chez Jean Bocard, 1619 ².

Les Desbois portaient neuf besants, 3. 3. 2. 1.

¹ Voyez Man. De Lobel, 89 v.^o — Le Glay, Cameracum. — Legroux. — Man. Bib. de Lille, hist. n.^o 150, page 196. — Man. non cat. hist. E. K., n.^o 33, page 218.

² Voyez Note du man. De Lobel, 89 v.^o — J. Vincart, 25. — Le Glay, Camerac. 119, 387. — Man. non cat. Bib. de Lille, hist. n.^o 33, page 248. — Legroux. — Boutillier, page 196. — Collection d'auteurs man. Bib. de Lille, hist. n.^o 66, page 165 à 172. — D'après Valerius Andreas; Petrus Mathias SS. in Epist. dedit Paradisi celestis; Roisla, fol. 468; Arnold. Ralscius in Belgicâ christanâ; Gallia christiana, t. III fol. 759. — Vander Haer, trésorerie, man. Bib. de Lille, hist. n.^o 74, p. 4.

XLII. 1631. - FRANÇOIS DE GAND DIT VILAIN. - 1647.

François de Gand (dit Vilain, de Gand à Vilain, Vilain de Gand, de Gand, Franciscus Vilani à Gandavo, de Gand, Villain) fils de Jacques-Philippe de Gand, dit Vilain comte d'Isenghien et d'Odilia de Claerhout, sa première femme, était baron de Rassenghien, seigneur d'Ordeghem et de Bousbeke, sommelier de l'oratoire de la sérénissime infante Isabelle et aumônier, archichapelin de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, prévôt de l'église de Saint-Wandru, à Mons; il devint le 14 septembre 1631, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille; il fit en cette qualité une information juridique sur l'exorcisme de Marie de l'Escurie, en vertu d'une ordonnance de l'évêque de Tournay; nommé chanoine de la cathédrale de Saint-Lambert, à Liège, il devint ensuite quatre-vingt-quatrième évêque de Tournay, le 5 novembre 1647, fut sacré et fit son entrée solennelle au mois de décembre.

Il eut pendant son épiscopat une grave difficulté avec le magistrat de Lille. Le clergé de Saint-Maurice avait permis, le 20 avril 1662, l'inhumation d'un marchand (Paul Diedman, seigneur de la Rianderie) dans le sanctuaire. Le magistrat prétendait que cette place était réservée aux gentilshommes, et que, comme dépositaire de la police municipale, il devait faire respecter les usages dans sa juridiction et désigner le lieu de l'enterrement; en conséquence, il se fit représenter par délégation pour opérer le 7 mai l'exhumation par la force, ce qui fut cause d'une protestation énergique du curé, qui s'en plaignit à son évêque. François de Gand lança un interdit sur la paroisse

de Saint-Maurice, le 15 mai 1662, et il ne le leva qu'après bien des difficultés. (Les pièces relatives à cette affaire ont été imprimées à l'appui d'un mémoire.)

François de Gand mourut à Tournay, le 4 des calendes de janvier 1666, et suivant Legroux, le jour des SS. Innocents (le 28 décembre) ; il fut enterré dans le chœur de son église cathédrale ; on lui éleva un mausolée qui portait cette épitaphe :

D. O. M.

« Memo. Francisci Villani — a Gandavo epis. Torn. — Mausoleum hoc dicatum esto — quem extinctum lugent — pietas et mansuetudo — vivi symbola — illustant gentilitia — principum Isenghemor. stemmata, — consecrant pia in Deum — hanc eodem egenos opera — ejus imoles, genus, dignitas, — vita, mors ex titulo sepulchri — e regione positi ediscuntor — Huc ades — quisquis generis doctrinæ, prudentiæ, pietatis, — infularum splendorem queris aut stupes — Franciscus Villanus a Gandavo Torn. Epus. — Principum Isenghemiorum sanguis, — vir genere, doctrinâ, prudentia, pietate, — ad summa natus, ad infulas factus, hic jacet, — Urbano viii pontifici maximo, — hisp. regibus Philip. iii et iv. Per plures annos, — non innotuit modo, sed et placuit, — Leodiensem ecclesiam coluit, canonicus, — Montensem et Insulensem rexit præpositus, — Tornacensem per xix annos illustravit episcopus, — quo hominum indicio rogas, — vitam summâ magnificentiâ et humanitate, — regimen perpetuâ caritate, — mortem insigni constantiâ et pietate cumulavit. — Vivere desiit Torn. iv Kal. Jan. mdcclxvi. — Tu lector vitam quam inuiteris, exitum quem — optes suspice, et antistiti de Rep. Grege, suis, — exteris, benè merito, — benè apprecare. »

La maison de Gand, dit Vilain, porte de sable au chef d'argent ¹.

¹ Voyez De Lobel, man. 89 v.°; d'après lui Hist. de Gand, liv. X, p. 441, preuves 662-687. — Moreri, § Gand, 58. — J. Vincart, 25-100. — Interdit

XLIII. 1647.-PIERRE-ERNEST BARON DE MERCY.-1665.

Pierre Ernest, baron de Mercy (Merci, Ernestus de Mercy,) était fils de François, baron de Mercy, dont on ignore le nom patronymique. (La baronnie de Merci-le-Haut est située dans le duché de Bar; elle a donné son nom à cette maison, que La Chesnaye des Bois dit ancienne et illustre.) Son père fut général des armées de l'empereur; il avait pour mère Magdelène de Flaescensandt.

Il devint prévôt de la collégiale de Saint-Pierre par promotion du 18 novembre 1647; mais étant devenu, je pense, le seul héritier de sa maison, il résigna sa prévôté à M. Reuy du Laury; il était aussi conseiller de l'archiduc d'Autriche Léopold Guillaume, duc de Bourgogne et lieutenant-gouverneur, capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne. Il fut nommé, le 24 octobre 1652, par lettres patentes du roi Philippe IV, commissaire au renouvellement de la loi de la ville de Lille, en remplacement de Philippe du Chastel, chevalier, seigneur de Beauvolers, qui était mort le 10 septembre 1652; mais il ne garda pas ce nouvel emploi, car il fut remplacé le 18 octobre 1653, par messire Philippe-François d'Ennetières, chevalier, seigneur des Mottes.

Il fut sans doute délié de ses vœux pour relever sa famille; car il épousa Christine d'Alamour, fille unique de

de St-Maurice, p. 9 à 12. — Le Glay, Cameracum 119. — Man. non cat. Lille, hist. E. K. n.° 33 page 218. — Armorial man. 4 65. 2. — (La Chesnaye-des-Bois) D.° gén. VI, 580. — Legroux. — Collection d'auteurs et d'écrivains nés à Lille, man. Bib. de Lille, hist. n.° 66, page 211 à 215. — D'après Joannes Chiffelins, Sacerd. 3 V. D. in aut. sacrâ, PP. Belgii, fol. 62 67. — Vander Haer, trésorerie man. Bib. de Lille, hist. n.° 71 page 4.

Florimond , baron d'Amour , bailli et gouverneur du Pont-à-Mousson, et d'Anne-Marguerite d'Argenteau , dont il eut Florimond-Claude , comte de Mercy , qui fut maréchal des armées de l'empereur , et mourut sans alliance , le 29 juin 1734 , à la bataille de Parme ; il était le dernier membre de sa famille.

Cette maison portait pour armes un écu d'or à une croix d'azur , l'écusson timbré d'une couronne à huit fleurs-de-lis d'or¹.

XLIV. 1665. — REMY DU LAURY. — 1684.

Remy du Laury (du Laury , Remigius du Laury) né vers 1607 , était licencié en théologie et en droit-canon et civil , chanoine gradué de l'église cathédrale de Namur. Il fut élu doyen de la même ville en 1646 , et ensuite prévôt de la cathédrale en 1651 ; il devint le 13 mars 1665 prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Lille , par résignation de Pierre-Ernest , baron de Mercy.

En 1676 la Magdeleine , qui de simple chapelle , sous l'invocation de Sainte-Marie-Magdeleine , avait été érigée en église paroissiale par le concours de l'un de ses prédécesseurs , Guillaume du Plouich , fut bâtie dans l'intérieur des murs de la ville , par les soins du prévôt Remy du Laury , qui la construisit avec le consentement de l'évêque ; cet édifice a la forme d'une coupole et n'est pas d'une architecture remarquable ; le dôme ne fut élevé , dit-on , qu'en 1713 ; le prévôt présentait et nommait par provision à la cure de cette église , en vertu de sa dignité de prévôt.

¹ Voyez De Lobel , man. 89 v.^o (La Chesnaye-des-Bois) D.^o her. gén. II 506 V. 782. — Le Glay , Cameracum 119. — Man. Bib. de Lille , hist. n.^o 33 , page 219. — Legroux. — Man. Bib. de Lille , hist. n.^o 150 , p. 195.

Remy du Laury avait une vive confiance dans Notre-Dame de la Treille, qu'il honora dans sa chapelle ; il faisait partie de sa confrérie.

Il fit construire en 1679, par Aruould Quillyns (Quillinus) architecte et sculpteur, un reliquaire en forme d'armoire, sculptée en bronze. (On renfermait dans cette armoire plusieurs reliques, entr'autres la fierte contenant le saint lait de la sainte Vierge.) Elle était placée derrière l'autel et se trouvait enchâssée dans la grille qui entourait le chœur.

On voyait dans cette sculpture une inscription latine ainsi conçue :

« Deo teroptimo terraximo, — Dei-para semper immaculata — ac divis tutelariibus — quorum sacra lipsana — in hierogazophylacio basilice S. Petri insulensis — assevantur — devoto amoris et honoris affectu erigebat — Remigius du Laury præpositus, — anno aræ Christi 1679, ætatis 72. »

Le chanoine De Lobel nous apprend que Remy du Laury écrivit l'histoire des prévôts de Saint-Pierre sous la forme de notes développées (*Notas ampliss....*). Nous n'avons pas pu juger du mérite de cet ouvrage, car il paraît maintenant inconnu de tout le monde ; mais plusieurs circonstances, trop longues à détailler, sont de nature à faire penser qu'il était le résultat d'une profonde et consciencieuse étude.

On donne quelquefois la qualité de messire à ce prévôt, cela équivalait à celle de chevalier. Remy du Laury habitait la maison de la prévôté lorsqu'il mourut, revêtu de sa dignité, le 13 novembre 1681.

Il portait un écusson d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux feuilles et en pointe d'une étoile

à six raies de même, timbré d'une barrette et accompagné d'une cartouche portant cette devise : *Sola virtute* ¹.

XLV. 1681. — HENRI BOCHART DE CHAMPIGNY. — 1731.

Henry (Henri de Bochart de Champigny , Bochart de Champigny , Henricus de Bochart de Champigny) né en 1651 , était fils de Jean Bochart , septième du nom , conseiller du roi au grand conseil , maître des requêtes , intendant de justice en Normandie , mort en 1691 , et de Marie de Boivin , frère de Guy , chevalier de Malte , tué au siège de Nîmègue en 1672 , et de Guillaume , évêque de Valence , mort le 14 juillet 1705.

Il devint prêtre , docteur ès-droit-canon et civil , nommé le 15 décembre 1681 prévôt de la collégiale de Saint-Pierre , et promu à ladite prévôté par Louis XIV , roi de France , le 18 (ou 28 , suivant le Cameracum) août 1685 ; abbé commandataire de Sainte-Marie-d'Auberive , conseiller , commissaire du roi au renouvellement du magistrat de la ville de Lille , en remplacement de M^e Ghislain-Robert de Groz-Pretz , seigneur de Guorguel , chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel , Saint-Lazare , du 1^{er} novembre 1694 au 1^{er} novembre 1707. Sa position difficile , pendant le séjour des alliés à Lille , le rendit suspect , il fut exilé par eux ; au retour des Français , ceux-ci le rappelèrent , et il eut encore la confiance des on roi , qui le nomma de nouveau au renouvellement de la loi du 1^{er} novembre 1713 au 1^{er} novembre 1730.

Il habita la maison prévotale , et y mourut le 11 février

¹ Voyez De Label , man. 89 v.^o — Panckouke , 543 et d'après lui M. de Hosny , hist. de Lille 215 , et Beau Lorraine , Atlas 52. — Dibos , 74-75. — Gravure du reŒquatre. — Le Clay , Cameracum 119.